



**Commune de Prangins**  
**Municipalité**

Préavis No. 87/2025  
au Conseil Communal

**Budget 2026**

**Délégué municipal : Jean de Wolff**



## Table des matières

Introduction	5
Préambule	8
Compte de fonctionnement	32
Charges et revenus par nature	94
Conclusions	101

### Annexes :

• Autofinancement	109
• Emprunts et intérêts	113
• Effectif du personnel	117
• Plan d'investissements	120
• SDIS	126
• ORPC	134

# **Introduction**

## **Introduction**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes (art. 4), du règlement sur la comptabilité des communes (art. 5) et du règlement du Conseil communal de Prangins (art. 19), nous vous soumettons le projet de budget communal pour l'année 2026.

L'établissement du budget selon les critères décrits dans ce préavis fait ressortir un excédent de charges de :

**CHF 2'708'551.20**

L'autofinancement pour l'année 2026 présente un montant négatif de :

**CHF 1'368'108**



## **Préambule**

## **1. Préambule**

### **1.1 Environnement économique général**

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse, dont la valeur absolue atteint CHF 854 milliards, a cru de 2.4 % en 2024 (source : Office fédéral de la statistique (OFS) – septembre 2025). Cette hausse fait suite à la hausse plus faible de 1.8 % en 2023 consécutive, quant à elle, aux hausses plus marquées enregistrées après le COVID. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) indiquait mi-septembre 2025 une prévision de croissance pour la Suisse à 1.3 % pour 2025, puis de 1.2 % en 2026, soit une croissance moins forte que celle prévue l'année passée à la même époque.

La prévision 2025 d'indice des prix à la consommation (IPC) a quant à elle baissé à 0.1 % (source OFS – août 2025) par rapport aux 1.1 % du mois correspondant de l'année précédente. La Commune table donc sur cette inflation de 0.1 % pour établir son budget 2026 puis de 0.5 % par la suite (source KOF – juin 2025).

### **1.2 Impact de l'environnement économique actuel sur les entrées fiscales de la Commune de Prangins**

Le budget 2025 des entrées d'impôts prévoyait des entrées totales de CHF 23.54 millions (personnes physiques CHF 21.3 millions / personnes morales CHF 2.06 millions / impôt à la source CHF 0.18 millions).

Pour mémoire, une hausse de 0.5 % des entrées fiscales soit, environ CHF 125'000.- avait été prévue dans le budget 2025 par rapport aux comptes 2024 qui avaient été bouclés à CHF 23.4 millions.

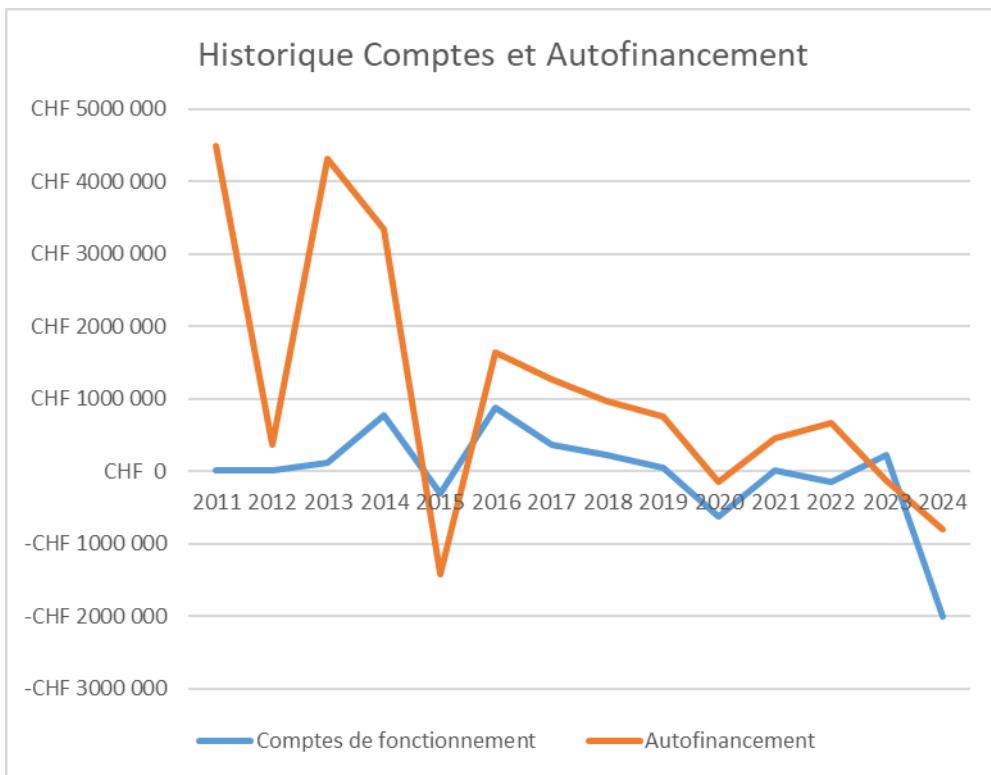
Les entrées d'impôts sur les personnes physiques à fin août 2025 de la Commune de Prangins se montent à CHF 18.6 millions et sont, à ce stade de l'année 2025, à 87.4 % du budget total 2025 de CHF 21.3 millions, soit au-dessus du niveau de l'année 2024 qui se montait à ce moment de l'année à CHF 17.2 millions et 78.5 % du budget total. Pour mémoire il avait manqué CHF 2.6 millions soit 11.9 % pour atteindre le budget en 2024.

Les entrées d'impôts sur les personnes morales à fin août 2025 de la Commune de Prangins se montent, elles, à CHF 1.678 millions et sont, à ce stade de l'année 2025, à 81.4 % du budget total 2025 de CHF 2.1 millions, soit en dessous du niveau de l'année 2024 qui se montait à ce moment de l'année à CHF 3.586 millions et 158 %. Pour mémoire, les entrées avaient été excédentaires de CHF 1.6 millions soit +70 % par rapport au budget en 2024.

Au total, les entrées d'impôts à fin août 2025 de la Commune se montent à CHF 20.5 millions et sont, à ce stade de l'année 2025, à 87 % du budget 2025 de CHF 23.54 millions, soit à peu près en ligne avec le niveau de l'année 2024 qui se montait à ce moment de l'année à CHF 21 millions et 85.5 %. Pour rappel, il avait manqué CHF 1.047 millions soit 4.3 % pour atteindre le budget de CHF 24.46 millions en 2024.

### **1.3 Historique des comptes communaux**

En 2024, les comptes de fonctionnement de notre Commune sont, malgré une légère dissolution de réserves (pour un montant de CHF 200'000.-) repassé sous la ligne du zéro à CHF 2'006'286.-. L'autofinancement est pour la seconde année consécutive resté négatif à CHF 799'459.-.



## 2. Situation prévisionnelle 2025

Le budget 2025 approuvé par le Conseil communal laisse apparaître un excédent de charges de CHF 1'706'714.- et une marge d'autofinancement négative de CHF 182'209.-. A date de rédaction du présent document, la levée d'impôt semble, comme indiqué ci-dessus, en retrait avec une prévision à -3 % soit CHF 700'000.- attendue fin 2025 par rapport au budget. Les charges sont, quant à elles, à ce stade, globalement en ligne avec le budget.

## 3. Situation prévisionnelle 2025 – 2026

Comme indiqué dans le préambule, les hypothèses de croissance économique sont de 1.3 % pour 2025 puis de 1.2 % en 2026 et par la suite. L'inflation est quant à elle prévue, à la date de rédaction, à 0.1 % pour 2025 et de 0.5 % par an par la suite.

Au niveau démographique enfin, la population se monte selon les statistiques cantonales à 4'280 habitants au 31 décembre 2024. La croissance est attendue à 0.3 % par an jusqu'à la fin de la législature, ce qui fera passer la population à 4'293 habitants fin 2025 et 4'306 fin 2026.

### Evolution des revenus globaux

Les revenus globaux sont quant à eux attendus en 2026 en hausse de CHF 1'800'000.- par rapport au budget 2025. Les principales raisons en sont expliquées ci-après au chapitre « Budget 2026 ». Par la suite, il est attendu une croissance des revenus en ligne avec la croissance économique et démographique.

Voici ci-dessous, de façon succincte, quelques informations concernant des postes importants d'augmentation en 2026 par rapport au budget 2025:

- Le Conseil communal a validé, dans sa séance du 7 octobre 2025, une augmentation de 2 points d'impôts, ce qui représente pour 2026 une augmentation de CHF 675'000.-. Essentiellement de ce fait, les recettes fiscales (chiffre 910 des comptes) sont attendues en 2026 à CHF 24'336'161.-, soit en hausse d'environ CHF 815'000.- par rapport au budget 2025 et de CHF 950'000.- par rapport aux comptes 2024. Par la suite, une croissance annuelle des recettes de l'ordre de 1.6 % l'an est attendue par l'effet de la croissance démographique et économique.
- Le projet de budget 2026 est marqué par une hausse de CHF 300'000.- par rapport au budget 2025 des revenus de prélèvements aux fonds de réserve. Pour mémoire, ces revenus affectent le compte de charges et revenus mais n'ont aucun impact sur l'autofinancement.
- Enfin, le projet de budget 2026 est marqué par une hausse d'environ CHF 700'000.- par rapport au budget 2025 des autres revenus tels que taxes, émoluments, revenus du patrimoine, imputations internes etc...

#### Evolution des charges globales

Les charges globales sont, quant à elles, attendues en 2026 en hausse de CHF 2'800'000.- par rapport au budget 2025. Les principales raisons en sont expliquées ci-après au chapitre « Budget 2026 ». Par la suite, il est attendu une croissance des charges en ligne avec l'inflation. Voici de façon succincte quelques informations concernant des postes importants d'augmentation par rapport au budget 2025:

- Les acomptes 2026 de factures cantonales au titre de la péréquation (« Péréquation des ressources » et « Compensation des charges particulières des villes ») et des deux factures cantonales non péréquatives (« Participation à la cohésion sociale » et « Réforme policière ») présentent avec CHF 13'363'268.- une hausse significative de CHF 1'295'195.- par rapport aux acomptes 2025. Cette hausse entre 2026 et 2025 est due uniquement à la hausse de CHF 1.2 millions du pilier « Péréquation des ressources » au titre de la solidarité entre communes. Ce pilier est pour mémoire calculé sur la base d'un « revenu fiscal standardisé » identique pour toutes les communes. Cela veut dire qu'il est basé sur les revenus fiscaux que la Commune serait potentiellement en mesure de générer si elle appliquait le coefficient d'imposition moyen cantonal et non sur les rentrées fiscales effectives de la Commune. Il dépend donc des montants d'impôts déclarés par les habitants et entreprises soumises à l'impôt indépendamment du taux. Dans le cas présent, les rentrées d'impôts ayant augmenté de près de 5 % soit CHF 1.1 million en 2024 par rapport à 2023 renseigne indirectement sur la raison principale de cette augmentation. Les autres piliers « Compensation des charges particulières des villes », « Participation à la cohésion sociale » et « Réforme policière » sont eux en ligne en 2026 par rapport à 2025. Rappelons que ces montants ne sont à ce stade que des acomptes et que le décompte final interviendra au premier semestre 2026.
- Augmentation de CHF 330'000.- de charges de personnel réimputées (compte 02220.4910.0). Les explications concernant ces variations sont données dans les différents services.
- Augmentation de CHF 180'000.- de charges d'amortissement essentiellement liée à l'amortissement de la crèche.
- Augmentation de CHF 50'000.- des charges de sécurité facturées par l'association « Police Nyon Région ».
- Augmentation de CHF 140'000.- des frais de scolarité.
- Augmentation de CHF 130'000.- des frais d'entretien des extérieurs.
- Augmentation de CHF 150'000.- des frais de prestations sociales en sus de l'amortissement de la crèche.

- Le solde des augmentations de charges correspond à des charges de moindre importance ou à des imputations internes, lesquelles sont le miroir des imputations internes de revenus mentionnées ci-dessus.

## **4. Informations sur les services**

Voici quelques informations sur les évolutions importantes au sein des services projetées pour 2026.

### **4.1. Service Administration générale**

Les tâches ou projets qui découlent des missions du Service Administration générale qui seront particulièrement importantes en 2026 sont présentées ci-après.

#### Gestion intégrée des documents de l'administration communale, y compris gestion électronique des documents (GED)

Le Service Administration générale pilote et accompagne les collaborateurs de la Commune dans l'implémentation progressive au sein de l'ensemble des services de l'administration communale d'une gestion intégrée des documents, et plus spécifiquement, d'une gestion électronique des documents (GED). Afin de permettre une gestion de contenu de qualité professionnelle et des flux de documents efficaces, il s'agit que tous les documents soient traités selon un plan de classement unique avec un logiciel de gestion de documents unique, soit le logiciel Therefore (entreprise Canon). Pour rappel la GED sur Therefore permet :

- De capturer les informations issues de documents papier, de fichiers numériques et de formulaires électroniques
- D'accéder, d'actualiser et de gérer les informations de façon efficace dans tous les domaines d'activités
- De faciliter les processus de collaboration, d'échange d'information et de suivi de modifications de documents
- D'avoir une vue d'ensemble sur une affaire car tous les documents concernés, y compris les courriels échangés grâce à la messagerie Outlook figurent dans la GED
- De sécuriser les informations avec un référentiel numérique centralisé
- D'automatiser et d'optimiser les processus métiers

Tous les collaborateurs administratifs de la Commune ont à présent un accès individualisé au système Therefore afin qu'ils puissent se connecter à cette application. Dès début 2025, ils ont donc pu supprimer graduellement la diversité des espaces de travail et de conservation numériques (messagerie ou tout autre support numérique actuellement utilisé) en opérant à une migration de l'ensemble de leurs documents électroniques sur le logiciel de gestion électronique des documents (GED) Therefore. Il était espéré que cette migration soit pleinement implémentée d'ici mi-2025. Toutefois, des difficultés au sein de l'entreprise Canon (équipe responsable du logiciel Therefore) ont ralenti le processus de plus de 6 mois. Il a fallu attendre septembre 2025 pour que l'entreprise Canon dispose à nouveau de ressources permettant de mettre à disposition les accès et d'apporter une nouvelle aide/formation aux collaborateurs de la Commune afin de les accompagner dans cette migration et de permettre une appropriation des possibilités offertes par l'application Therefore. Ainsi, une aide/formation aux collaborateurs de la Commune sera vraisemblablement encore nécessaire en 2026 et cela se reflète dans le budget 2026.

## Elections communales 2026

Le Service Administration générale organise, en collaboration avec le Bureau du Conseil communal, les votations et les élections fédérales, cantonales et communales. Il tient ainsi un lien étroit avec la Direction des affaires communales et droits politiques du Canton, notamment pour la préparation et l'envoi du registre du corps électoral de Prangins. Il assure les arrêtés de convocation, en assure son affichage, enregistre les votes anticipés et par correspondance et tient à jour le registre électoral. En 2026, le Service Administration générale sera notamment chargé d'assurer le bon déroulement des élections communales de mars 2026. Les élections communales impliquent un travail conséquent pour le service avec notamment une hausse du budget pour la confection et l'impression des bulletins pour les électeurs pranginois.

## Réceptions et manifestations officielles

Le Service Administration générale gère les relations publiques de la Municipalité en organisant les réceptions et manifestations officielles (contact avec l'huissier, coordination avec les services de l'administration sollicités, organisation et choix des collations, etc.). Il s'occupe également de l'organisation et de la coordination des évènements qui réunissent tous les collaborateurs de l'administration communale. Il s'agit par exemple des séances biennuelles collaborateurs/Municipalité, des moments festifs partagés en juin et en fin d'année, etc. Dans ce cadre, le budget 2026 comprend des montants pour une sortie de fin de législature avec l'ensemble des collaborateurs (fixes et auxiliaires).

## Mesures transversales du plan d'actions du plan climat 2024-2028

Cinq des 60 actions du plan d'actions du plan climat 2024-2028, qui a débuté au 1<sup>er</sup> juillet 2024, concernent tous les services de l'administration communale et ont par conséquence été attribuées à la Municipalité. Il revient dès la fin 2025 au Service Administration générale de coordonner ces cinq mesures. Il s'agit notamment de s'assurer que :

- le suivi de l'avancement des 60 actions du plan d'actions du plan climat 2024-2028 fasse l'objet d'une séance extraordinaire annuelle et que le secrétaire municipal assure un retour à l'ensemble des responsables de service suite à cette séance.
- lors de l'examen des préavis, toute décision municipale se prenne en tenant compte de son impact climatique et environnemental, et d'instaurer une systématique à cet égard.
- les mesures préconisées dans l'étude « *Accompagnement à la réduction de l'empreinte carbone des activités des collaborateurs de l'administration communale* » soient bien comprises et appliquées au sein de l'administration communale.
- les services renforcent la mise en œuvre des bonnes pratiques d'achats durables dans l'ensemble des secteurs, y compris lors d'investissements pour des véhicules, etc. et que le service de l'administration générale évalue l'intérêt de viser le label « Fair Trade Town ».
- les réceptions et manifestations organisées par la Commune soient réalisées dans le respect de leur impact carbone.

## Ressources humaines du Service Administration générale

Le Service Administration générale est globalement responsable des mêmes missions en 2026 que celles dont il est responsable depuis le début de la législature, hormis les changements mineurs décidés par la Municipalité en 2024 et expliqués dans le préambule du budget 2025. Malgré les différentes

tâches transversales citées ci-dessus qui pourraient générer une légère surcharge de travail en 2026, aucune augmentation de ressources humaines n'est sollicitée pour le Service Administration générale.

#### **4.2. Service Urbanisme**

Les tâches ou projets qui découlent des missions du Service Urbanisme qui seront particulièrement importantes en 2026 sont présentées ci-après.

##### Migration des informations dans le cadre de la gestion électronique des documents (GED) – Logiciel Therefore

Le Service Urbanisme a pris du retard dans la migration de l'ensemble des documents électroniques du service sur le logiciel de gestion électronique des documents (GED) Therefore. Il s'agit de supprimer la diversité des espaces de travail et de conservation numériques (messagerie, fichiers Z ou tout autre support numérique actuellement utilisé). Le service devra donc poursuivre cette tâche chronophage en 2026.

##### Géodonnées et système d'information géographique – Acquisition et mise à jour de données – Logiciel Geoconcept

Il est important que la Commune dispose d'une base de données fiable et complète pour le système d'information géographique (SIG), soit des données géoréférencées (géodonnées). Ces données sont nécessaires aux prises de décision ayant un impact sur le territoire.

Le Service Urbanisme est gestionnaire d'énormément de ces données géoréférencées en lien avec l'aménagement du territoire, la protection de la nature et du paysage, le registre cantonal des bâtiments (RCBat) ou encore le recensement architectural. En qualité de gestionnaire, le service est responsable de l'acquisition, de l'édition et de la diffusion des données ainsi que de la vérification de la base de données existantes (campagne de relevé, numérisation, suppression des doublons, etc.) qui nécessite une mise à jour régulière. Le Service Urbanisme va consacrer plus de temps à cette tâche en 2026. Le logiciel actuellement utilisé par notre Commune comme système d'information territorial est Geoconcept. Le budget 2026 comprend les montants pour augmenter les logiciels Geoconcept du service.

Le guichet cartographique cantonal, particulièrement utilisé par les communes, présente des géodonnées du canton de Vaud consultables en ligne à l'adresse : [www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch).

##### Investigation de la valeur du patrimoine naturel et paysager – Objectifs de développement du patrimoine arboré

En 2022, le Service Urbanisme a effectué une « *Investigation de la valeur du patrimoine naturel et paysager* » qui a été mise à jour en 2024 pour préciser les arbres remarquables inscrits à l'inventaire. En 2026, le service prévoit que cette investigation soit complétée. Par ailleurs, des objectifs de développement du patrimoine arboré dans l'espace bâti qui visent à accroître les plantations en vue d'augmenter le pourcentage de canopée sont fixés dans le nouveau plan d'affectation communal (PACCom) qui devrait en principe être finalisé et accepté par le Canton d'ici fin 2026. Le PACCom édicte des prescriptions pour le développement du patrimoine arboré lors de nouvelles constructions ou de rénovations majeures sur le territoire.

## Protection du patrimoine arboré sur l'ensemble du territoire pranginois et demandes d'élagage et d'abattage

La Municipalité attache une grande attention à la préservation du patrimoine arboré qui contribue à la beauté de ses paysages, à la diversité biologique et à la qualité de vie de ses habitants. Est considéré comme patrimoine arboré les arbres, les allées d'arbres, les cordons boisés, les bosquets, les haies vives, les buissons, les vergers et fruitiers haute tige, non soumis à la législation forestière.

Le Service Urbanisme assure la préservation du patrimoine arboré, règle sa conservation et son développement ainsi que les plantations compensatoires ; la surveillance s'étend à l'ensemble du territoire. Bien que le patrimoine arboré se doit d'être conservé, des dérogations à cette conservation peuvent être octroyées pour l'abattage et l'élagage allant au-delà de l'entretien courant. Celles-ci font l'objet d'une autorisation municipale, à l'exception des demandes concernant les arbres remarquables qui nécessitent une autorisation cantonale. Les demandes d'autorisation concernent l'ensemble du territoire communal, que le patrimoine arboré se situe sur des parcelles appartenant à des privés ou sur des parcelles appartenant à la Commune. La demande de dérogation est publiée au pilier public communal pendant 30 jours (les informations du pilier public sont également accessibles sur le site internet de la Commune). Lorsque la demande de dérogation est coordonnée avec un permis de construire, elle est publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) du Canton de Vaud. Dans le cadre d'un projet de construction, l'autorisation d'abattage est comprise dans le permis de construire octroyé par la Municipalité avec les éventuelles conditions de compensation. Les plantations compensatoires exigées sont ensuite contrôlées lors de la délivrance du permis d'habiter. Lors de l'examen de la demande de dérogation, le Service Urbanisme mandate lorsque cela est nécessaire un spécialiste pour analyser le patrimoine arboré concerné. Des montants ont été prévus par le Service Urbanisme dans le budget 2026 à cet effet.

En résumé, afin de protéger le patrimoine arboré pranginois, le Service Urbanisme effectue plusieurs contrôles et précise les conditions de remplacement ou de compensation, que ce soit pour :

- évaluer l'état sanitaire d'un arbre pour lequel une requête d'abattage a été faite ;
- valider l'équivalence d'une compensation dans le cadre d'une acceptation d'abattage ;
- s'assurer de la plantation de la compensation et de la bonne reprise de l'arbre dans les années qui suivent ;
- en cas d'impossibilité de compensation sur la parcelle où a eu lieu l'abattage, évaluer le montant d'une taxe ;
- identifier des abattages illicites et déterminer le montant de l'amende.

Depuis le début de la législature, les demandes d'autorisation ont augmenté car il s'agit à présent de protéger des arbres de taille inférieure, d'intervenir plus fréquemment suite à des chutes d'arbres liés aux tempêtes, de s'assurer de l'adéquation de certaines essences au réchauffement climatique (pour abattages ou compensations), et de faire face à l'apparition de nouvelles maladies.

## Gestion de la police des constructions et internalisation des différentes tâches

La police des constructions comprend les procédures de mise à l'enquête et la délivrance des permis de construire et d'habiter/utiliser, y compris les demandes d'abattage du patrimoine arboré intégrées à une demande de permis. L'internalisation des différentes tâches techniques et administratives en lien avec la police des constructions a pris du retard en 2025. Pour rappel, ces tâches étaient réalisées par le mandataire exclusif Service Technique Genoud Sarl (STG Sarl) de l'association des communes du district de Nyon pour le service technique intercommunal (STI) à laquelle appartenait la Commune jusqu'au début 2024. Dès cette date, le Service Urbanisme a graduellement internalisé ces tâches et il

est planifié qu'elles le soient complètement d'ici fin 2026. En 2025, le service a vu augmenter de manière assez drastique les échanges quotidiens avec des architectes et autres corps de métiers impliqués dans les projets privés de construction développés sur le territoire. Ce travail qui était auparavant effectué par le STG Sarl a été grandement sous-estimé lors de l'évaluation des tâches à effectuer suite à une internalisation de la police des constructions. La Municipalité estime que la décision d'internaliser les prestations de police des constructions est toutefois très positive car elle permettra graduellement des contrôles plus fréquents et qualitatifs.

#### Ressources humaines du Service Urbanisme

Le Service Urbanisme est globalement responsable des mêmes missions en 2025 que celles dont il est responsable depuis le début de la législature, hormis les changements annoncés dans le préavis municipal n° 72/2024 « Budget 2025 ». Toutefois, comme expliqué ci-dessus, une mission du Service Urbanisme demande plus de ressources humaines aujourd'hui qu'en début de législature. Il s'agit de la gestion de la police des constructions et de la protection du patrimoine arboré et des demandes d'élagage ou d'abattage qui en découlent, que ces demandes soit coordonnées à un permis de construire ou pas.

Pour les raisons précitées, la Municipalité formule une demande d'augmentation des ressources humaines au Service Urbanisme de 0.2 ETP (Equivalent Temps Plein), soit un total de 2.8 ETP pour l'année 2026 pour le service. Ceci permettra d'avoir au sein du Service Urbanisme dès 2026 une responsable de service à 100 %, un collaborateur architecte/urbaniste à 100 % et une collaboratrice administrative à 80 %.

Le tableau des ETP et les chiffres qui y figurent méritent une explication. Le service a bénéficié en 2025 d'une augmentation de 0.1 ETP. Si l'augmentation avait débuté en janvier, le service serait passé de 2.5 ETP en 2024 à 2.6 ETP en 2025. Toutefois, cette augmentation de 0.1 ETP n'a débuté qu'à partir de septembre 2025. Ainsi le chiffre retenu pour 2025 dans le tableau des ETP est de 2.53 ETP et non pas 2.6 ETP.

#### **4.3. Service Environnement**

##### Consommation d'électricité

La Commune applique l'adaptation des tarifs annoncés par la Société électrique intercommunale de la Côte (SEIC) pour l'année à venir. Il a été estimé une baisse globale et moyenne de 3 % du tarif de l'électricité, compte tenu du fait que la part, dans ce tarif, du coût de l'énergie baissait de 10 %, mais que la part des coûts d'acheminement augmentait, conformément aux nouvelles prescriptions fédérales.

A noter que pour les privés, la facture annuelle d'électricité augmentera en raison d'une nouvelle taxe de comptage de CHF 81.-/an. Cette augmentation aura proportionnellement peu d'incidence sur les factures des bâtiments communaux.

##### Honoraires Environnement (compte 76100.3132.0)

L'étude de faisabilité pour un chauffage à distance se poursuivra en 2026 afin de s'assurer que les variantes choisies pour approfondir les aspects technico-économiques prennent bien en compte les dernières données sur les projets régionaux (CHF 8'500.-).

Deux nouveaux projets dans le secteur énergie sont prévus en 2026 pour poursuivre l'effort de la Commune dans son accompagnement des locataires et propriétaires dans l'efficacité et la transition énergétique. Eco-logement ciblera principalement les locataires volontaires en équipant gratuitement leur logement de matériel efficient (ampoules, économiseurs d'eau, multiprises, etc.). CHF 10'000.- ont été portés au budget pour ce projet. De l'autre côté, Prangins-rénove ciblera les bâtiments grands consommateurs du territoire pour mettre en relation leurs propriétaires avec des experts qualifiés et stimuler ainsi la rénovation (CHF 10'000.-).

Par ailleurs, concernant les sites pollués, une investigation historique de la décharge du Mont-Trotty pourrait être nécessaire en 2026 (sinon en 2027 en fonction de l'avancée des démarches cantonales). En effet, dans le cadre de la gestion des anciennes décharges, le Canton doit mettre à jour son cadastre des sites pollués en réévaluant le statut de ces sites en regard de l'évolution de la réglementation depuis les années 1990. La Commune sera maître d'ouvrage et devra mandater les investigations qui seront subventionnées à hauteur de 80 % par le Canton. L'investigation historique devrait coûter entre CHF 5'000.- et CHF 10'000.-. Ce dernier montant est porté au budget 2026 avec une entrée de CHF 8'000.- (au compte 76100.4631.0).

#### Port des Abériaux et station d'épuration des eaux usées (STEP) : employés

Le début des travaux de raccordement à la STEP de Nyon ayant pris du retard, dû principalement à un recours auprès du Tribunal cantonal, la STEP de Prangins ne sera pas totalement raccordée en 2026.

Dû à cet état de fait, il a été décidé de maintenir en 2026 la solution intermédiaire trouvée pour 2025 jusqu'au démantèlement de la STEP : soit une configuration à trois employés pour un taux d'activité (employés fixes et auxiliaires) total de 160 % (=1.6 ETP). Il y a donc deux employés fixes (le Garde-port/adjoint Responsable STEP pour 0.8 ETP et le Garde-port adjoint/Responsable STEP pour 0.5 ETP) et des remplacements exécutés par un auxiliaire, considéré comme un prestataire externe (comptes 72001.3130.1 et 63100.3130.3 prestations de services et de tiers). Il s'agit de l'ancien Garde-port/Responsable STEP pour l'équivalent de 0.2 ETP, dont les connaissances et compétences sont très importantes et utiles, notamment en ce qui concerne la STEP.

#### Infrastructures portuaires

Un programme de modernisation du port a été élaboré en 2025 par un mandataire externe spécialisé dans ces questions. Ce programme a listé toute une série d'actions à envisager pour les années à venir, afin de prolonger la durée de vie des ouvrages et des équipements, de proposer des équipements et des services mieux adaptés à l'évolution des pratiques nautiques, de répondre aux enjeux environnementaux liés à l'activité portuaire et d'améliorer la sécurité sur site, entre autres. Certaines actions feront l'objet d'une demande de crédit par le biais de plusieurs préavis au Conseil communal. Certaines actions, jugées plus urgentes et réalisables rapidement, ont été intégrées au budget 2026.

Dans le programme de modernisation, il est recommandé d'élaborer des diagnostics concernant les deux digues, ainsi que la digue de protection du port (ligne budgétaire 63100.3132.0). Etant donné que ces diagnostics pourraient entraîner des dépenses supplémentaires à prévoir en fonction des résultats, il paraît important de les faire rapidement. Une fois le résultat de ces diagnostics obtenus, la Commune aura une vision globale de toutes les dépenses importantes à prévoir à court, moyen et à long terme.

D'autres actions, dont les montants sont peu importants, qui peuvent être rapidement mises en œuvre et qui paraissent essentielles pour la sécurité ou l'environnement, ont également été intégrées au budget. Il s'agit de l'installation de bornes incendies et d'échelles de sécurité sur les pontons (63100.3111.0), ainsi que de l'achat de matériel de dépollution (63100.3101.0).

## Epuration

Le projet de raccordement du collecteur d'eaux usées à la station de pompage de Nyon a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal qui a retardé le début des travaux : ceux-ci pourraient selon le calendrier actuel commencer début mars 2026. Il faudra alors compter environ 6 à 7 mois pour l'avancement au premier raccordement conséquent. A ce stade, il est envisageable d'estimer que 30 % de la population pranginoise serait raccordé au mois de septembre 2026. Le second raccordement n'aurait pas lieu avant 2027.

Pour le dernier trimestre de l'année, nos charges pranginoises resteront néanmoins globalement les mêmes, en tout cas au niveau du budget, même si au niveau des comptes, il y aura peut-être une légère baisse par rapport aux produits d'entretien.

Selon ce scénario, dès septembre, les charges nyonnaises vont commencer à se rajouter (72001.3612.0). Il y aura donc une période de transition où certains postes seront payés à double le temps que le transfert soit total et la STEP désaffectée, ce qui nous l'espérons devrait avoir lieu en septembre 2027.

## Mobility

Le coût annuel des véhicules Mobility (CHF 31'132.80) a été ajusté pour prendre en compte la TVA et les frais de déplacements professionnels du personnel communal ont été ajoutés (ligne comptable 63300.3162.0). Pour rappel, 100 % des trajets des employés et 75 % des trajets de la population sont remboursés par Mobility à la fin de l'année (rentrée d'argent sous la ligne 63300.4479.0).

En ce qui concerne le remboursement des trajets effectués par la population, l'amortissement du coût annuel des véhicules Mobility a été estimé à 60 % pour 2026 (le préavis tablait sur un amortissement de 50 % pour la première année d'utilisation donc une progression estimée de l'utilisation par les habitants de +10 %).

## Ressources humaines du Service Environnement

Comme mentionné plus haut, il n'y a pas de changement au niveau des employés terrains port et STEP, vu les délais de raccordement à la station de pompage de Nyon qui ont dû être prolongés.

Au niveau administratif, le Service Environnement souhaite profiter d'une subvention cantonale de 50 % pour engager un stagiaire qui porterait plusieurs projets du Plan climat pranginois. Le budget serait de CHF 20'000.- (ligne 76100.3010.0) pour une période de 6 mois (rentrée de CHF 10'000.- du Canton sous 76100.4631.0) ce qui correspond à un salaire mensuel brut d'environ CHF 3'300.-

## **4.4. Service Affaires sociales, enfance & jeunesse**

### Numéro de compte MCH2 – 21800.3010.0 (compte MCH1 – 570.3012) – Salaires du personnel administratif et d'exploitation APEMS

La suppression de la décharge de midi pour les élèves scolarisés en 8P implique une augmentation du nombre d'enfants présents durant la pause de midi, ce qui nécessite un renforcement de l'encadrement sur ce créneau horaire. Par ailleurs, les exigences du Service Cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE) requièrent une hausse des heures allouées aux colloques, à la formation continue ainsi qu'à la supervision d'équipe. De plus, le calcul du budget a été établi sur la base du tarif

horaire auxiliaire le plus élevé (CHF 33.65), en tenant compte de la majoration dès 18h00 et sur une base de 39 semaines d'activité contre 38 semaines en 2025.

Numéro de compte MCH2 – 21800.3090.0 (compte MCH1 – 570.3091) – Formation et perfectionnement du personnel APEMS

Conformément aux prescriptions du SCAJE, une formation certifiante de type CAS en gestion d'équipe et conduite de projets est prévue pour la responsable de secteur. Parallèlement, un renforcement de la formation continue ainsi qu'une supervision d'équipe sont mis en place pour le personnel auxiliaire afin de développer les compétences collectives et garantir un encadrement de qualité.

Numéro de compte MCH2 – 21800.3105.0 (compte MCH1 – 570.3189) – Denrées alimentaires APEMS

Le changement de fournisseur entraîne une augmentation des tarifs de CHF 0.10 par repas pour les enfants et de CHF 1.- par repas pour les adultes. Par ailleurs, les goûters, désormais fournis par ce même prestataire, sont facturés au tarif de CHF 2.50 l'unité, contre CHF 1.50 initialement prévu dans le budget de l'année précédente. De plus, le calcul du budget a été établi sur une base de 39 semaines d'activité, contre 38 semaines en 2025.

Numéro de compte MCH2 – 21800.4260.0 (compte MCH1 – 570.4359) – Prestations parascolaires facturées aux parents APEMS

Les tarifs des différentes prestations d'accueil ont été réévalués à la hausse en réponse à l'augmentation du coût des repas et des goûters. Par ailleurs, le nombre d'enfants inscrits a augmenté. De plus, le calcul du budget a été établi sur une base de 39 semaines d'activité contre 38 semaines en 2025.

Numéro de compte MCH2 – 34290.3010.24 (compte MCH1 – 572.3012) – Salaires du personnel administratif et d'exploitation CA

Pendant les activités et la pause de midi, la planification des encadrants auxiliaires a été renforcée afin de garantir un jour de repos hebdomadaire pour le personnel fixe et d'assurer une présence suffisante lors des repas, pour permettre à chacun de respecter les temps de pause réglementaires.

#### **4.5. Service Bâtiments**

Pour l'année 2026, le Service Bâtiments souhaite effectuer des travaux de rénovation dans les restaurants du port et de la plage, en conservant une enveloppe financière équivalente à celle de 2025.

Pour la Maison Fischer, il est prévu de refaire les peintures extérieures des cadres de fenêtres et des portes, ainsi que la reprise des murs extérieurs, endommagés.

Pour limiter la surchauffe du bâtiment de la voirie, il est prévu d'installer des films anti UV sur la face vitrée principale.

Pour le bâtiment de la Maison de Commune, les travaux prévus concernent principalement le Tea-room avec CHF 25'000.- pour le moderniser, ainsi que l'épicerie pour une mise à niveau de l'éclairage du magasin. Enfin, la salle de Municipalité, transformée en bureaux du Service Finances et du Service Ressources humaines, se verra séparée en deux par l'installation d'une cloison vitrée pour distinguer les différents bureaux.

Concernant la tour d'eau, un échafaudage a été installé courant septembre à l'intérieur pour permettre des travaux en régie, qui pourront être effectués par le Secteur Voirie.

Les investissements successifs des années précédentes permettent de réduire les coûts des achats de matériel et d'entretien. En revanche, une problématique sur le monobloc de l'école des Morettes impose une enveloppe de réparation de CHF 20'000.-.

Pour l'entretien du temple, une forte baisse est notée (CHF -30'000.-) car de gros investissements ont été effectués ces dernières années.

#### Ressources humaines du Service Bâtiments

Le Service Bâtiments sollicite une augmentation totale de 0.5 ETP dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Voici les explications pour cette demande.

Le Service Bâtiments souhaite une augmentation du temps de travail de sa nouvelle collaboratrice en la passant de 50 % à 80 %. En effet, la qualité de travail dont elle fait preuve permettrait de réaliser de nombreux entretiens et petits travaux supplémentaires (serrurerie, vitres – une partie de la prestation donnée à une entreprise extérieure sera supprimée, à-fonds) souhaité depuis longue date par le responsable de service mais qui ne sont actuellement pas possible car le 50 % qu'elle occupe permet uniquement de soulager les collaborateurs du service. L'apprenti devrait également quitter son poste en août 2025, et même s'il sera remplacé, il réalise le travail d'un agent d'exploitation à 80 %, ce qui ne sera pas possible pour un jeune apprenti. De plus, la partie de préparation des apéritifs organisés par la Commune, auparavant gérée par l'huissier, est désormais portée par le Service Bâtiments (transport des denrées, boissons, préparatifs...) et augmente considérablement la charge de travail.

Enfin, la mise en service de la crèche génère une surcharge de travail pour le responsable de secteur. L'augmentation de 20 % permettrait de réaliser ces travaux et entretiens complémentaires et réduire le recours aux entreprises extérieures.

#### **4.6. Service Culture & sociétés locales**

##### Culture

En 2026, la Commune organisera deux événements culturels dont le spectre sera encore élargi et enrichi par l'acquisition d'une sculpture.

Une programmation et des projets aussi éclectiques qu'en 2025 sont en cours d'élaboration. La Municipalité souhaite présenter un budget identique à celui de 2025.

##### Acquisition d'une sculpture de Pascal Bettex – [www.bettexmatic.com](http://www.bettexmatic.com)

Le Service Culture & sociétés locales a choisi le sculpteur Pascal Bettex pour créer une sculpture cinétique personnalisée à suspendre dans la Maison de la Commune.

Cette sculpture pérenne illustrera de façon ludique divers aspects de notre commune et reflétera l'histoire locale. Elle pourrait devenir un véritable monument, un point de repère emblématique pour les habitants et les visiteurs. Le matériel pour cette création sera fourni tant par le créateur de l'œuvre (moteurs, rouages, cames et éclairages) que par différentes pièces fournies par la Commune, les commerces et sociétés locales de Prangins. Il s'agit d'un projet commun et participatif, d'une création qui nous représente, une illustration de Prangins.

Le châssis sera rouge et anthracite avec plusieurs éléments en bleu et blanc. Les dimensions seront de 4m de long x 1.5m de large x 1.5m de haut. L'alimentation sera de 230 volts. Le poids total sera d'environ 90 kg. La sculpture sera fixée avec un système de poulie au plafond, à la poutre centrale. L'inauguration est prévue pour janvier-février 2026.

#### Concert Jazz – vendredi 24 avril 2026 à la Salle du Conseil

The Fats Boys rendent hommage au très célèbre pianiste et chanteur New-Yorkais des années 20 à 40, Thomas « Fats » Waller, en interprétant de nombreux thèmes composés et interprétés par ce créateur de génie. Vitalité, convivialité et bonheur ont caractérisé le bon vivant Fats et restent la devise de ses disciples !

Ce trio est composé de Brenno Boccadoro au piano, professeur en musicologie à l'Université de Genève et spécialiste du style « piano stride », Adriano Bassanini et Thomas Winteler, respectivement trompettiste et clarinettiste bien connus sur les scènes jazz en tant que musiciens et programmateurs. Les trois amis ont tous étudié au conservatoire en Italie et en Suisse et restent polyvalents en musique classique et jazz. Pour compléter le répertoire, ce trio joue aussi des thèmes d'autres standards, notamment de Louis Armstrong et Sidney Bechet.

#### Stand up

Nous sommes actuellement à la recherche d'un humoriste que nous espérons trouver dans la région, afin d'organiser un spectacle de type stand up pour l'automne 2026.

#### Sociétés locales

Le Service Culture & sociétés locales soutient et répond aux demandes de 26 sociétés et associations locales, dont deux sont venues enrichir l'Union des sociétés locales (USL) récemment. Entretenir les relations et gérer l'octroi des subventions, soutiens et dons, requiert une attention particulière et une grande réactivité. Cette tâche est chronophage par les sollicitations et demandes de plus en plus nombreuses et nécessite une coordination étroite avec les différentes sociétés et associations pour répondre au mieux à leurs besoins et soutenir leurs initiatives.

Nous souhaitons pouvoir soutenir encore d'avantage les événements et la visibilité de nos nombreux talents locaux et régionaux, pour la plupart déjà très impliqués, qui ont besoin de nous dans leur engagement et volonté d'animer notre commune.

### **4.7. Service Finances**

#### Nouveau plan comptable MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé de 2<sup>ème</sup> génération)

Ce budget 2026 est présenté selon le nouveau plan comptable MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2), que l'ensemble de l'administration vaudoise est appelé à adopter d'ici fin 2027. Pour la Commune de Prangins, la migration est en cours et le présent budget 2026 est déjà établi sur cette nouvelle base. La structure du compte d'exploitation est totalement revisitée. Les numéros de comptes sont également modifiés. Ce nouveau plan comptable a pour objectif de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen.

Les principaux changements sont :

- Un plan comptable plus détaillé et harmonisé ;
- Un compte de résultats à plusieurs niveaux ;
- Une comptabilisation des immobilisations améliorée ;
- Des états financiers obligatoires (annexes aux comptes) ;
- Des durées et méthodes d'amortissements mieux réglementées ; et
- Des règles strictes pour l'attribution et le prélèvement aux fonds de réserves.

La migration MCH2 a exigé un travail préparatoire et opérationnel au niveau comptable et informatique depuis 2024 et ce travail se poursuivra jusqu'à la clôture des premiers comptes de 2026 établis en 2027.

Un gros travail de nettoyage et de définition de comptes est en cours et de ce fait, tant que cet exercice n'est pas terminé, il n'est pas indiqué de procéder pour des raisons cosmétiques à des adjonctions de comptes au plan comptable MCH2.

Ce nouveau plan comptable MCH2 est différent de l'actuel en ce sens qu'il sera basé sur les fonctions (exemple Administration, Sécurité, Formation, Culture sports et loisirs, Santé, Prévoyance sociale, Trafic et Télécoms, Environnement et aménagement du territoire, Economie et Finance) et non plus sur les dicastères et services, ce qui changera la logique de gestion. Des changements affectent en outre en particulier les secteurs suivants :

- Ventilation des comptes informatiques dans une dizaine de fonctions différentes correspondant aux 10 différents services. La clé de ventilation diffère en fonction du type de compte informatique ; par exemple, la ventilation des charges de licence, d'entretien, d'acquisition de matériel ou d'honoraires se fait sur une base du nombre d'ETP utilisant les machines et logiciels entretenus. Les charges de location de copieurs et de copie sont, quant à elles, ventilées selon l'utilisation par service des machines.
- Ventilation des comptes bâtiments dans une dizaine de fonctions différentes correspondant aux 10 différents services.
- Le compte 73 (selon MCH2) – « Gestion des déchets » présente un déficit opérationnel au budget 2026 de CHF 301'496.-. Selon les normes MCH2, il n'est plus possible de garder un compte Gestion des déchets non-équilibré et, tout comme les autres comptes de taxes affectées (eaux claires, eaux usées ou traitement des eaux), il est nécessaire de l'équilibrer. De ce fait, un nouveau « Fonds de réserve alimenté par des réserves affectées – déchets » a été créé au bilan et un prélèvement à ce fonds de CHF 301'496.- a été prévu au budget 2026.

NB : S'il n'est désormais plus possible de retrouver dans les comptes la somme des revenus et des dépenses liée à ces activités, les comptes de « charges et revenus par nature » permettront de retrouver un récapitulatif concernant ces charges.

Voici la nouvelle structure des comptes selon les fonctions:

- -0- Administration générale
- -1- Ordre et sécurité publics, défense
- -2- Formation
- -3- Culture, sports et loisirs, église
- -4- Santé
- -5- Prévoyance sociale

- -6- Trafic et télécommunication
- -7- Protection de l'environnement et aménagement du territoire
- -8- Economie publique
- -9- Finances et impôts

#### Ajustements au bilan pour le passage au plan comptable MCH2

Pour mémoire, le préavis municipal n° 78/2025 accepté par le Conseil dans sa séance du 20 juin 2025 prévoyait les changements dans les règles de comptabilisation et de présentation du bilan suivants :

Tableau 1

		Bilan 2024	Bilan 2023
<b>Comptes dissous qui vont alimenter le « compte 2940 – Réserve de politique budgétaire » :</b>			
9282.125	Fonds réserve – investissements	3 654 673.05	3 854 673.05
9282.145	Fonds réserve – variation sur titres	0.00	244 800.00
9282.230	Fonds réserve – aménagement énergétique	500 000.00	500 000.00
9282.240	Fonds réserve – mobilité	100 000.00	100 000.00
	Sous-total	4 254 673.05	4 699 473.05
<b>Comptes réaffectés au « compte 2910 – Fonds :</b>			
9280.105	Fonds réserve préavis 17/07 TAC	711'200.34	711'200.34
9280.125	Fonds réserve port des Abériaux *	475'463.96	565'579.00
9282.102	Fonds réserve – places de parc**	44 000.00	44 000.00
9282.110	Fonds réserve – immeuble Très-le-Châtel*	920 619.00	920 619.00
9282.115	Fonds régulation – immeuble Très-le-Châtel	209 424.00	188 150.00
9282.140	Fonds réserve – taxes projets EE + ER	16 466.94	79 389.42
	Sous-total	2 377 174.24	2 508 937.76

#### **4.8. Service Contrôle des habitants**

Le Service Contrôle des habitants prévoit la poursuite de ses activités dans sa configuration et avec son personnel habituel. Il prévoit le lancement courant de l'année de son guichet virtuel en utilisant la même infrastructure informatique que celle utilisée par le service de location de salle opérationnel au Service Bâtiments. Cela ne nécessitera donc pas de financement supplémentaire. Ce guichet virtuel permettra le traitement en ligne des demandes suivantes des citoyens:

- Arrivée, départ et déménagement au sein de la commune
- Enregistrement des chiens
- E-Attestation de domicile ou d'annonce de départ
- Demande d'extrait du registre des poursuites, du casier judiciaire
- Commandes d'actes d'état civil

#### **4.9. Service Ressources humaines**

La Municipalité entend, comme défini dans le programme de législature, continuer à remplir ses tâches essentielles et assumer ses missions de service public tout en apportant un soin à maintenir des prestations de qualité. Une équipe motivée et professionnelle est la meilleure garante de ce défi que nous relevons au quotidien.

L'indice des prix à la consommation, après les pics des années passées, a retrouvé les niveaux connus dans les années pré-Covid et stagne désormais autour des 0.1 %. Une légère croissance à 0.5 % par an est attendue dans le futur.

La Municipalité ne prévoit donc plus d'ajustement des rémunérations en lien avec l'inflation pour l'exercice 2026. Elle prévoit toutefois une augmentation globale de 1.3 % des salaires afin de permettre des ajustements ciblés pour des collaborateurs clés, dont la rémunération n'est pas en ligne avec la rémunération cible du modèle d'aide au calcul salarial définit dans la « Politique du personnel – Législature 2021- 2026 ».

La somme totale de ces augmentations est ainsi budgétée à environ CHF 50'000.-. Une réserve de CHF 50'000.- a d'autre part, comme les années passées, été prévue au budget afin de palier le surcoût des remplacements éventuels non couverts de collaborateurs par les assurances, en cas de maladie, accident ou maternité, ainsi que les services de piquet.

La variation des effectifs ETP (équivalents temps plein) prévus au budget 2026 par rapport au budget 2025 est résumée ci-après.

- Au Service Urbanisme, il est prévu une augmentation de 0.27 ETP selon le tableau des effectifs. Il s'agit en réalité d'une augmentation de 0.2 ETP. En effet, le service a bénéficié, dans le cadre du budget 2025, d'une augmentation de 0.1 ETP planifiée de débuter dès septembre 2025. Ainsi, le chiffre retenu pour 2025 dans le tableau des ETP est de 2.53 ETP et non pas 2.6 ETP et l'augmentation de 0.27 ETP plutôt que 0.2 ETP.
- Au Service Affaires sociales, enfance & jeunesse, le pool des contrats des auxiliaires sera augmenté de 10 à 17. Aucun autre changement n'est à relever.
- Au Service Environnement, il est prévu l'engagement d'un stagiaire en CDI pendant une période de 6 mois. Aucun autre changement n'est à relever.
- Au Service Bâtiments, il est prévu dès 2026 d'augmenter le taux d'un concierge de 50 % à 100 % afin de répondre à l'augmentation des tâches de conciergerie et des bâtiments sous la responsabilité du service et de prévoir les tâches de conciergerie du nouveau bâtiment de la crèche. Cette augmentation a un effet permanent.
- Au Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts, il est prévu dès 2026 d'engager un agent de voirie à 100 % en prévision de la retraite d'un des collaborateurs du service. D'ici là, un remplaçant en CDD sera engagé. Cette manœuvre représentera une augmentation temporaire des ETP de 80 % sur 2026 qui se résorbera en 2027 et sera partiellement compensée par des remboursements d'assurance. D'autre part, il est prévu d'engager un agent de déchetterie à 100 % en automne 2026 en prévision de la retraite future du responsable de la déchetterie en 2027 d'une part, et afin de répondre à l'augmentation du volume et de la complexité des tâches d'autre part. Cette augmentation de 0.8 ETP aura un effet qui se réduira de 0.3 ETP en 2027 et le solde de 0.5 ETP sera permanent. Finalement, le pool des contrats des auxiliaires sera augmenté de 3 à 5.

Les détails des principaux changements mentionnés ci-dessus sont expliqués dans les chapitres des différents services. Les détails chiffrés des ETP se trouvent également au chapitre « Effectif du personnel » en annexe du présent préavis.

#### **4.10. Office Informatique**

En préambule, il est important de noter que, dans le cadre de la migration vers le nouveau plan comptable MCH2 décrite au chapitre 4.7 Service Finances, les comptes liés à l'informatique n'apparaissent désormais plus dans un chapitre unique (190 dans le plan comptable MCH1) mais sont ventilés dans les différents services porteurs des fonctions. Si les montants budgétés au titre des services informatiques figurent désormais dans les comptes liés à ces fonctions, la gestion de ces services et des dépenses associées restent centralisés au sein de l'Office Informatique, respectivement des services pour les logiciels métiers spécifiques. La liste de ces services informatiques et le service responsable est donnée plus bas dans ce chapitre.

Les budgets informatiques des différents services sont désormais calculés sur la base d'une clé de ventilation dont voici quelques exemples :

- Les services informatiques génériques (exemple : licences Microsoft, support utilisateurs ...) et les machines sont ventilés sur la base du nombre d'utilisateurs informatiques
- Le logiciel de gestion de la Commune et le logiciel de gestion du Contrôle des habitants sont ventilés pour moitié au Service Finances et pour moitié au Service Contrôle des habitants
- Les imprimantes et copieurs sont ventilé sur la base des services qui les utilisent

Par ailleurs, la centralisation de l'informatique prévue en 2025 est achevée. L'ensemble des applications que sont le logiciel comptable « Pro Concept », le logiciel gérant le contrôle des habitants « Innosolv », le logiciel de gestion électronique des documents « Canon Therefore » et les logiciels personnels de bureautique « Suite Microsoft 365 » ainsi que les données est désormais hébergé sur un seul site et géré par un seul fournisseur de la Commune. Cela simplifie les responsabilités entre les différents fournisseurs et les chaînes de support pour les utilisateurs sont désormais plus simples.

Les applications ou services hébergés via des plateformes tierces ne sont eux évidemment pas hébergés par la Commune mais par leur éditeur et gérés contractuellement et administrativement par l'un ou l'autre service. Comme indiqué au chapitre 4.7 Service Finances, les comptes informatiques ont, dans le présent budget, été ventilés selon des clés de répartition calculées compte tenu de l'utilisation dans une dizaine de fonctions différentes. Le compte par fonction ne désigne donc plus forcément le service, respectivement le Municipal en charge de la gestion de la prestation.

Afin d'établir la liste des responsabilités, voici ci-dessous la liste des principaux contrats informatiques et l'office ou le service en charge de cette gestion:

- Un service d'hébergement et de sécurité informatiques : géré par l'Office Informatique
- Un parc informatique et un service de gestion de parc : géré par l'Office Informatique
- Un parc d'imprimantes et copieurs : géré par l'Office Informatique
- Un guichet virtuel : géré par l'Office Informatique
- Des systèmes de paiement électroniques : gérés par l'Office Informatique
- Un logiciel de gestion de la Commune : géré par l'Office Informatique
- Un logiciel de gestion du Contrôle des habitants : géré par l'Office Informatique
- Un logiciel de gestion du temps de travail pour le personnel : géré par l'Office Informatique

- Un logiciel de gestion électronique de documents : géré par le Service Administration générale
- Un logiciel de gestion de séance : géré par le Service Administration générale
- Un logiciel de cartographie : géré par le Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts
- Un logiciel de gestion du temple : géré par le Service Bâtiments
- Un logiciel de gestion des services extra-scolaires (cantine et devoirs) : géré par le Service Affaires sociales, enfance & jeunesse
- Un logiciel de gestion des subventions : géré par le Service Environnement
- Une application de gestion du port : gérée par le Service Environnement

Voici le tableau avec les principaux comptes informatiques gérés par l'Office Informatique en mode MCH1 afin de pouvoir comparer le budget 2025 avec celui de 2026 :

N° compte MCH1	Description	Budget 2025	Budget 2026
190 3101	Imprimés et fournitures	CHF 23'000.-	CHF 23'000.-
190 3111	Achat de mobilier, machines	CHF 11'000.-	CHF 23'000.-
190 3151	Entretien mobilier, machines	CHF 364'000.-	CHF 380'000.-
190 3185	Honoraires et frais d'expertise	CHF 15'000.-	CHF 29'000.-

L'augmentation de CHF 16'000.- prévue en 2026 pour l'entretien provient d'une part, d'une augmentation du nombre de licences utilisateurs et d'autre part, d'une augmentation des besoins des utilisateurs (outil de gestion de mots de passe, outils de publication...) et enfin, de la mise en place et de la configuration du guichet virtuel décrit au Service Contrôle des habitants.

L'augmentation de CHF 12'000.- prévue en 2026 pour l'achat de mobilier et machines provient du besoin de changer l'ensemble des routeurs et câblages wifi. Ce besoin a été exprimé clairement par les utilisateurs dans le cadre de l'enquête annuelle de satisfaction effectuée auprès des collaborateurs et a conduit la Municipalité à réaliser une étude technique. Cette étude a identifié des problèmes de couverture, de stabilité, d'accessibilité et de sécurité. Suite aux recommandations de cette étude, il est prévu de procéder à ce changement entre fin 2025 et 2026 à la Maison Fischer et à la Maison de Commune.

Finalement, l'augmentation de CHF 14'000.- prévue en 2026 pour le compte « Honoraires et frais d'expertise » est prévue afin de mettre en place une structure plus professionnelle de gestion des contrats et des prestations des fournisseurs de services IT. L'Office Informatique souhaite dans ce but octroyer un mandat à un expert externe. Ce dernier aurait la fonction de gérer la qualité et la quantité des prestations des fournisseurs, de mettre en place des procédures et bonnes pratiques et enfin, de gérer avec ces derniers les problèmes systémiques rencontrés par les utilisateurs. Cette prestation est prévue au titre des honoraires informatiques à un montant de CHF 20'000.- annuel contre les CHF 15'000.- prévus au budget 2025. Enfin, une première enquête de satisfaction des utilisateurs de l'outil informatique pour un montant de CHF 4'000.- a été effectuée par le passé et cette action se poursuivra en 2026.

#### **4.11. Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts**

##### Investissements

- Entretien des parcs et zones de loisirs
  - Budget en hausse pour mise en conformité obligatoire (normes sécurité) de plusieurs sols amortisseurs des places des jeux pour enfants (Morettes, Abériaux et Fossés).
- Machines, appareil véhicule
  - Remplacement du lift actuel. Celui actuellement utilisé ne peut plus lever les nouveaux véhicules toujours plus lourds afin d'effectuer le maximum de travail en interne.
- Entretien du réseau routier
  - Augmentation du budget pour la matérialisation de la zone 30 km/h dans le secteur Curson, Chenalette, Morettes et Bénex.
- Entretien des collecteurs
  - Augmentation du budget pour effectuer les travaux de mise en conformité des chambres doubles, pour augmenter le nombre de mètres linéaire pour les curages et inspections caméra en vue de la révision du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE 2.0).
- Honoraires en lien avec les collecteurs
  - Augmentation du budget pour les projets de PGEE 2.0, de démolition du monobloc et d'augmentation du nombre de contrôles en lien avec le séparatif.

##### Ressources humaines du Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts

Le Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts sollicite une augmentation totale de 1.6 ETP dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Voici ci-dessous les explications pour cette demande :

- + 0.8 ETP à la déchetterie intercommunale
  - En prévision du départ à la retraite début 2027 du responsable de la déchetterie, son remplaçant à 100 % sera recruté en CDI en septembre-octobre 2026 (soit 30 % sur une base annuelle) afin d'assimiler la gestion de la déchetterie par le futur responsable du site et assurer la transition.
  - De même, au vu de l'augmentation du nombre de véhicules et des volumes de déchets entrants, de l'amplification de la diversification des types de déchets récoltés, du besoin de surveillance renforcée pour le retrait des piles lithium et batteries diverses et des besoins en formation sur équipements, méthodes et procédures, une augmentation de la charge de travail représentant 50 % d'un ETP est anticipée en 2026.
  - Les deux effets combinés représentent 0.8 ETP sur l'ensemble de l'année 2026, dont le 50 % sont permanents en 2027. De ce fait, le mandat de la personne « auxiliaire » du samedi matin ne sera plus nécessaire. Cela diminuera également la pression sur le service par le fait que les vacances et absences des titulaires pourront être assurées par le collaborateur à 0.5 ETP et non plus en interne.
- + 0,8 ETP au Secteur Voirie
  - Un collaborateur atteint dans sa santé, en incapacité de travail (incapacité physique à exercer les travaux physiques du domaine) partira à la retraite en octobre 2026.

- Ce poste devra être remplacé comme suit : 1 CDD du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 1<sup>er</sup> octobre 2026) en raison de l'arrêt maladie longue durée du collaborateur concerné.
- Engagement d'un ETP en CDI à la voirie en remplacement du titulaire actuellement en arrêt maladie qui partira à la retraite en octobre 2026.
  - Les deux effets combinés représentent 0.8 ETP sur l'ensemble de l'année 2026, lequel effet se résorbera en 2027.

#### Clôture de préavis et amortissement

Voici ci-dessous la liste des préavis que la Municipalité envisage de clôturer fin 2025 et commencer à amortir dans le cadre du budget 2026 ou à faire porter aux comptes de réserves dans le cadre de préavis financés par les taxes affectées. Cette liste n'est à ce stade qu'indicative et la décision finale sera prise lors de la clôture des comptes 2025. Elle sert toutefois à calculer le budget des amortissements en 2026.

N°	Préavis	Montant du préavis	Montant actuel*
29/2022	Demande d'un crédit pour la réalisation d'une crèche et d'une cantine scolaire à Prangins	CHF 4'180'000.-	CHF 3'646'583.99
49/2023	Demande d'un crédit en vue de l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x places publiques et 2x places Mobility)	CHF 34'000.-	CHF 8'192.85
55/2023	Demande d'un crédit pour un projet participatif d'aménagement de jardin-forêt didactique à l'Ecole des Morettes, en faveur de la nature et de la biodiversité	CHF 56'000.-	CHF 23'571.43

\* à la date de rédaction du présent préavis

NB : les montants actuels sont les montants connus à la date de rédaction du présent préavis. Ils peuvent encore évoluer d'ici fin 2025. Les montants sont nets des participations de tiers alors que le montant du préavis les inclut, dans certains cas. Les montants à amortir pour chacun de ces préavis figurent dans les comptes correspondants du budget 2026.

Le budget 2026 prévoit des prélèvements aux réserves et financements spéciaux pour un montant de CHF 83'850.-.

Le budget 2026 prévoit également des attributions pour un montant de CHF - 210'156.- aux réserves et financement spéciaux. La raison d'une attribution d'un montant négatif est liée à l'explication donnée au chapitre 4.7 Service Finances concernant le besoin d'équilibrage du compte 73 « gestion des déchets » et le prélèvement d'un montant de CHF 301'496.-.

Le budget 2026 prévoit des amortissements pour un montant de CHF 1'634'449.-.

Sur la base de ce qui précède, notre Commune prévoit en 2026, comme l'année passée, des comptes très déficitaires à hauteur de CHF 2'708'551.- et une marge d'autofinancement négative de CHF 1'368'108.- pour 2026.

## Engagements hors bilan

Les cautionnements solidaires à prévoir dans les comptes 2026 sont les suivants :

ORPC	CHF	31'522.40
Coopérative d'habitation des Plantaz	CHF	1'650'000.00
SDIS	CHF	172'763.24
<b>TOTAL</b>	CHF	<b>1'854'285.64</b>

## Budgets des intercommunales

Voici les liens vers les pages publiant les budgets 2026 des intercommunales suivantes :

- RAT – Réseau d'accueil des Toblerones – budget 2026 disponible sous : [www.reseautoblerones.ch/organisation](http://www.reseautoblerones.ch/organisation)
- SDIS – Service de Défense Incendie et de Secours – Voir budget 2026 annexé au présent document
- PNR – Police Nyon Région – budget 2026 disponible sous : [www.police-nyon-region.ch/media/document/0/03\\_2025-pr-amendement-budget-2026\\_et\\_annexes.pdf](http://www.police-nyon-region.ch/media/document/0/03_2025-pr-amendement-budget-2026_et_annexes.pdf)
- ARAS – Association Régionale d'Action Sociale [www.arasnyon.ch](http://www.arasnyon.ch)
- ORPC – Office régional de la protection civile – Voir budget 2026 annexé au présent document

Le budget 2026 de la Déchetterie intercommunale en Messerin est intégré au chiffre 452 du présent préavis.

## **5. Evolution de l'autofinancement et de l'endettement**

Une analyse prospective basée sur la situation actuellement prévisible de revenus et de charges financières (épurées des amortissements, prélèvements et attributions aux réserves, ainsi que des imputations internes) donne, durant la législature à venir, le développement de l'autofinancement et de l'endettement futur de la Commune comme suit :

<b>Comptes 2021 à 2024 - Budget 2025 &amp; 2026</b>						
	Selon Comptes	Selon Comptes	Selon Comptes	Selon Comptes	Budget	Prévision
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nombre habitants	4101	4277	4 315	4 280	4 293	4 306
Revenus RFE	35 838 546	31 264 684	37 378 670	33 712 535	28 405 506	30 512 950
Charges CFE	35 387 032	30 590 135	37 507 017	34 511 994	28 587 715	31 881 058
Marge d'autofinancement	451 514	674 549	-128 347	-799 459	-182 209	-1 368 108
Dépenses d'investissements	1 035 767	1 648 466	1 798 795	2 802 770	4 614 589	2 942 688
Endettement total (administratif et financier)	32 764 286	33 738 203	35 817 626	34 111 779	38 908 577	43 219 373
Marge d'autofinancement en % des revenus	1.26%	2.16%	-0.34%	-2.37%	-0.64%	-4.48%

Pour 2026 et au-delà, nous pouvons formuler les hypothèses suivantes, intégrées dans les chiffres ci-dessus :

- Croissance économique de 1.3 % en 2025 et 1.2 % par an par la suite ;
- Population de 4'280 habitants début 2025 et croissance démographique moyenne de 0.3 % par an, selon la moyenne des années passées, pour arriver à une population de 4'293 habitants fin 2026 ;
- Stabilisation de l'inflation à un taux de 0.1 % en 2025, puis 0.5 % par la suite ;
- Réalisation du budget 2025 tel que budgété ;
- Recettes fiscales en hausse globalement de 3.9 % par rapport aux comptes 2024 et de 3.5 % par rapport au budget 2025, suite à l'augmentation de 2 points d'impôts (cf. décision du Conseil communal du 7 octobre 2025 qui va générer CHF 675'000.- de revenus supplémentaires par an dès 2026) et 1 % d'augmentation naturelle des entrées d'impôts. Par la suite, augmentation moyenne des recettes de 1.6 % l'an par l'effet de la croissance économique de 1.3 % et démographique de 0.3 % ;
- Augmentation des factures cantonales de CHF 1'300'000.- par rapport au budget 2025 mais en baisse de CHF 410'000.- par rapport aux comptes 2024. Rappelons que 2024 était calculé sur la base de l'ancien système péréquatif et 2025 sur la base du nouvel intitulé NPIV (Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise). Le passage de l'ancien vers le nouveau système avait permis à la Commune de bénéficier d'une amélioration à périmètre isométrique d'environ CHF 800'000.- (cf. Budget 2025).

Ces éléments ne permettent évidemment pas un autofinancement positif sur la fin de la législature 2021-2026 (projection depuis le début 2021 jusqu'à la fin de l'année calendaire 2026 : - CHF 1'350'000.- soit - 0.7 % de revenus RFE).

Une fois posée la prévision d'autofinancement, deux éléments sont à considérer au niveau des dépenses d'investissements afin de calculer le niveau d'endettement futur prévu :

- Le plan des préavis et des dépenses d'investissements à charge de la Commune, associées pour la législature 2021-2026 (voir annexe – état au 13 octobre 2025) :
  - Les dépenses déjà votées depuis le début de la législature par le Conseil communal au titre des taxes affectées et celles financées par l'impôt communal
  - Les dépenses projetées (et non encore votées) au titre des taxes affectées et celles financées par l'impôt communal
- Le plan de paiement qui y est associé lequel correspond au paiement effectif :
  - La somme du reste à payer pour les préavis déjà votés par le Conseil communal au 1<sup>er</sup> janvier 2025 se monte à date de rédaction du préavis à CHF 7'801'440.- ; 60 % de ce montant est prévu d'être payé en 2025, 20 % en 2026 et 20 % en 2027. La somme des préavis soumis en 2025 et votés à date de rédaction du présent préavis se monte à CHF 2'304'000.- ; 60 % de ce montant est prévu d'être payé en 2026, 20 % en 2027 et 20 % en 2028.
  - Les dépenses projetées (et non encore votées) dans le plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 se montent à CHF 4'284'000.- et sont, dans le modèle financier, prévues d'être payées à 100 % l'année de réalisation du projet, laquelle suit l'année d'acceptation du préavis par le Conseil communal (l'année d'acceptation étant ici identique à l'année du dépôt du préavis). Il va sans dire que ceci est une hypothèse conservatrice et prudente, les travaux et partant, le paiement effectif ne suivant pas toujours l'année d'acceptation du préavis.

Dans l'hypothèse où l'ensemble des projets priorisés dans le plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 sont acceptés par le Conseil communal selon le calendrier prévu et que le plan de paiement associé se réalise comme prévu ci-dessus, le taux d'endettement va potentiellement augmenter à CHF 43'000'000.- d'ici fin 2026, mais restera à bonne distance du plafond d'endettement qui se monte actuellement à CHF 55'000'000.-. De plus, l'expérience démontre qu'en raison du nombre de préavis à réaliser, d'oppositions ou de délais divers pour les gros chantiers, l'ensemble des dépenses prévues au plan des préavis et des dépenses d'investissements associées n'est généralement pas atteint dans le calendrier original, ce qui impacte directement le plan des paiements projeté. L'éventuelle adaptation du plafond d'endettement sera toutefois une des questions dont devront se préoccuper les autorités communales de la prochaine législature.

#### Comptes 2020 à 2024 – Budget 2025 et 2026

Comme on peut le constater, notre autofinancement, lequel était de 0.65 % par rapport aux revenus épurés en moyenne entre 2020 et 2024, a tendance à se péjorer dans les budgets 2025 et 2026 de la fin de la législature avec une moyenne de -2.5 % soit entre CHF -200'000.- et CHF -1'400'000.-. Il sera globalement légèrement négatif de CHF 1'350'000.- sur la législature, soit - 0.7 % par rapport aux revenus RFE. Cette valeur est très loin de la valeur moyenne des communes vaudoises, qui se situe autour de + 7 %.

## **Compte de fonctionnement**

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 0 Administration générale

### 01 Législatif et exécutif

#### 011 Législatif

##### 0110 Législatif

###### 01100 Législatif

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
01100.3000.0 Salaires des autorités et commissions	27'200.00	27'200.00	
01100.3000.1 Jetons de présence des autorités et commissions	60'000.00	60'000.00	
01100.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	3'000.00	3'000.00	
01100.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	50.00	50.00	
01100.3099.0 Autres charges de personnel, frais de représentation	2'000.00	2'000.00	
01100.3100.0 Matériel de bureau	350.00	1'000.00	
01100.3102.0 Imprimés, publications	350.00		
01100.3102.1 Imprimés, publications - TEMPORAIRE	10'000.00	5'000.00	
01100.3103.0 Littérature spécialisée, magazines	350.00		
01100.3110.0 Meubles et appareils de bureau	250.00	500.00	
01100.3113.0 Matériel informatique	250.00		
01100.3130.0 Frais alimentaires réceptions et manifestations	27'000.00	10'000.00	
01100.3130.2 Frais de ports (timbres-poste)	1'200.00	1'200.00	
01100.3130.7 Frais de télécommunication	500.00		
01100.3158.0 Entretien immobilisations incorporelles	31'400.00		
01100.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	7'635.00		

###### 01100 Législatif

###### 0110 Législatif

###### 011 Législatif

### 012 Exécutif

#### 0120 Exécutif

##### 01200 Exécutif

01200.3000.0 Salaires des autorités et commissions	418'500.00	418'500.00
--	------------	------------

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 Administration générale (...)</b>							
01200.3000.1 Commissions extraparlementaires	6'500.00			6'500.00			
01200.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	32'200.00			32'200.00			
01200.3052.0 Cotisations patronales à la caisse de pensions	73'050.00			73'050.00			
01200.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	13'000.00			13'000.00			
01200.3099.0 Autres charges de personnel, frais de représentation	22'100.00			15'000.00			
01200.3099.1 Autres charges de personnel	41'600.00						
01200.3130.0 Frais alimentaires réceptions et manifestations	61'000.00			50'000.00			
01200.3130.2 Frais de téléphone				26'600.00			
01200.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	5'000.00			5'000.00			
01200.4612.0 Dédommages des communes et associations intercommunales		26'000.00			26'000.00		
<b>01200 Exécutif</b>	<b>672'950.00</b>	<b>26'000.00</b>		<b>639'850.00</b>	<b>26'000.00</b>		
<b>0120 Exécutif</b>	<b>672'950.00</b>	<b>26'000.00</b>		<b>639'850.00</b>	<b>26'000.00</b>		
<b>012 Exécutif</b>	<b>672'950.00</b>	<b>26'000.00</b>		<b>639'850.00</b>	<b>26'000.00</b>		
<b>01 Légititatif et exécutif</b>	<b>844'485.00</b>	<b>26'000.00</b>		<b>749'800.00</b>	<b>26'000.00</b>		
<b>Charges nettes</b>		<b>818'485.00</b>			<b>723'800.00</b>		
<b>02 Services généraux</b>							
<b>021 Administration des finances et des contributions</b>							
<b>0210 Administration des finances et des contributions</b>							
<b>02100 Administration des finances et des contributions</b>							
02100.3010.6 Salaires du personnel occasionnel	10'000.00			10'000.00			
02100.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	950.00			950.00			
02100.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	120.00			120.00			
02100.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	5'000.00			4'000.00			
02100.3102.0 Imprimés, publications	1'000.00			1'000.00			
02100.3130.1 Frais de ports (timbres-poste)	2'000.00			2'000.00			
02100.3130.3 Prestations de services et de tiers	20'000.00			35'000.00			
02100.3130.4 Cotisations à des institutions de droit privé	90.00			100.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 Administration générale (...)</b>							
02100.3132.0 Honoraires et frais d'expertises	15'500.00						
02100.3132.1 Frais de contentieux et poursuites	200.00		200.00				
02100.3137.0 Impôts, taxes et émoluments	120'900.00			122'500.00			
02100.3150.0 Entretien de meubles et appareils de bureau	14'400.00			14'400.00			
02100.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	500.00			500.00			
02100.3170.1 Remboursement de frais effectifs, repas	500.00			500.00			
02100.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	212'750.00			209'450.00			
02100.4990.0 Autres imputations internes		10'500.00			10'500.00		
<b>02100 Administration des finances et des contributions</b>	<b>403'910.00</b>	<b>10'500.00</b>		<b>400'720.00</b>	<b>10'500.00</b>		
<b>0210 Administration des finances et des contributions</b>	<b>403'910.00</b>	<b>10'500.00</b>		<b>400'720.00</b>	<b>10'500.00</b>		
<b>021 Administration des finances et des contributions</b>	<b>403'910.00</b>	<b>10'500.00</b>		<b>400'720.00</b>	<b>10'500.00</b>		
<b>022 Service administratif</b>							
<b>0220 Administration générale</b>							
<b>02200 Administration générale</b>							
02200.3010.0 Salaires du personnel occasionnel	1'000.00			1'000.00			
02200.3010.2 Salaire des apprentis	33'100.00			36'400.00			
02200.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	1'300.00			1'400.00			
02200.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'100.00			1'100.00			
02200.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	8'000.00			8'000.00			
02200.3090.1 Formation et perfectionnement des apprentis	5'000.00			5'000.00			
02200.3090.2 Formation et perfectionnement du personnel, plan mobilité	5'000.00			5'000.00			
02200.3090.3 Frais de formation pour conseillers pour PACOM et MCH2				5'000.00			
02200.3099.0 Autres charges de personnel	4'000.00			4'000.00			
02200.3100.0 Matériel de bureau	36'525.00			32'000.00			
02200.3101.0 Achat produits nettoyage + désinfection	26'700.00						
02200.3102.0 Imprimés, publications	18'250.00			23'000.00			
02200.3102.1 Imprimés, publications - TEMPORAIRE	20'000.00			20'000.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 0 Administration générale (...)

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
02200.3102.2 Imprimés, publications - TEMPORAIRE		21'000.00	
02200.3103.0 Littérature spécialisée, magazines	7'150.00	6'000.00	
02200.3110.0 Meubles et appareils de bureau		11'000.00	
02200.3110.1 Meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE		5'000.00	
02200.3120.0 Achat et consommation d'eau	1'175.00		
02200.3120.1 Achat et consommation électricité	30'000.00		
02200.3120.2 Achat et consommation combustibles	19'500.00		
02200.3130.1 Frais de ports (timbres-poste)	18'500.00	18'000.00	
02200.3130.3 Prestations de services et de tiers		300.00	
02200.3130.4 Cotisations à des institutions de droit privé	13'000.00	10'500.00	
02200.3130.7 Frais de télécommunication	7'850.00		
02200.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	29'446.00	30'000.00	
02200.3132.1 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.		15'000.00	
02200.3134.0 Primes d'assurances choses	12'100.00	7'000.00	
02200.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles	136'200.00		
02200.3150.0 Entretien de meubles et appareils de bureau	11'800.00		
02200.3158.0 Entretien des immobilisations incorporelles	161'921.00	36'000.00	
02200.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	500.00	500.00	
02200.3170.1 Remboursement de frais effectifs, repas	500.00	500.00	
02200.3300.0 Amort. oblig. 3 applis informatique 47/20	6'525.20	8'900.00	
02200.3300.1 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	7'635.00	68'717.00	
02200.3401.0 Intérêts passifs		4'300.00	
02200.3611.0 Parts aux cantons et concordats		800.00	
02200.3635.0 Subventions accordées aux entreprises privées	20'600.00		
02200.3636.0 Subventions aux sociétés locales	37'000.00	37'000.00	
02200.3636.1 Subventions pour la culture locale et régionale	37'500.00	37'500.00	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 Administration générale (...)</b>							
02200.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	203'300.00						
02200.3910.1 Imputations internes pour prestations de service	413'700.00			407'250.00			
02200.4210.0 Emoluments pour actes administratifs		7'000.00				3'000.00	
02200.4210.1 Emoluments de chancellerie						100.00	
02200.4250.0 Vente d'imprimés, matériel, lois, règlements, plans, livres		500.00				500.00	
02200.4990.0 Imputation interne consommables informatique						36'000.00	
<b>02200 Administration générale</b>	<b>1'335'877.20</b>	<b>7'500.00</b>		<b>867'167.00</b>		<b>39'600.00</b>	
<b>0220 Administration générale</b>	<b>1'335'877.20</b>	<b>7'500.00</b>		<b>867'167.00</b>		<b>39'600.00</b>	
<b>0221 Contrôle des habitants</b>							
<b>02210 Contrôle des habitants</b>							
02210.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	3'000.00			2'000.00			
02210.3100.0 Matériel de bureau	1'423.00			1'000.00			
02210.3102.0 Imprimés, publications	4'600.00						
02210.3102.1 Imprimés, publications - TEMPORAIRE	100.00			100.00			
02210.3110.0 Meubles et appareils de bureau	742.00						
02210.3110.2 Meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE	500.00			800.00			
02210.3130.2 Cotisations à des institutions de droit privé	200.00			100.00			
02210.3130.7 Frais de télécommunication	500.00						
02210.3130.8 Participation charges service de la population	30'000.00			32'000.00			
02210.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	1'794.00						
02210.3150.2 Entretien de meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE	1'000.00			500.00			
02210.3158.1 Entretien des immobilisations incorporelles	22'278.00						
02210.3170.0 Remboursements de frais effectifs, déplacement	300.00			800.00			
02210.3170.1 Remboursements de frais effectifs, représentation	1'300.00			800.00			
02210.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	7'635.00						
02210.3420.0 Commission cartes de crédit	500.00			500.00			
02210.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	271'850.00			267'600.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 Administration générale (...)</b>							
02210.4210.0 Emoluments pour actes administratifs			60'000.00			68'000.00	
<b>02210 Contrôle des habitants</b>		<b>347'722.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>306'200.00</b>	<b>68'000.00</b>		
<b>0221 Contrôle des habitants</b>		<b>347'722.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>306'200.00</b>	<b>68'000.00</b>		
<b>0222 Ressources humaines</b>							
<b>02220 Ressources humaines</b>							
02220.3010.4 Salaire du personnel communal		3'631'600.00		3'347'700.00			
02220.3030.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif		331'900.00		308'000.00			
02220.3052.0 Cotisations patronales à la caisse de pensions		541'100.00		530'600.00			
02220.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents		50'500.00		117'200.00			
02220.3055.0 Cotisations patronales aux assurances IJM		74'100.00					
02220.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel		4'000.00		2'000.00			
02220.3102.0 Imprimés, publications		5'000.00		5'000.00			
02220.3130.4 Cotisations Sécurité au travail		1'000.00		1'000.00			
02220.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.		12'000.00		12'000.00			
02220.3170.0 Remboursement de frais effectifs		500.00		500.00			
02220.3910.0 Imputations internes pour prestations de service		35'450.00		34'900.00			
02220.4910.0 Imputations internes pour prestations de service			4'651'700.00			4'324'000.00	
<b>02220 Ressources humaines</b>		<b>4'687'150.00</b>	<b>4'651'700.00</b>	<b>4'358'900.00</b>	<b>4'324'000.00</b>		
<b>0222 Ressources humaines</b>		<b>4'687'150.00</b>	<b>4'651'700.00</b>	<b>4'358'900.00</b>	<b>4'324'000.00</b>		
<b>0224 Terrains, gérances et bâtiments</b>							
<b>02240 Terrains, gérances et bâtiments</b>							
02240.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel		16'000.00		15'000.00			
02240.3099.0 Autres charges de personnel		4'000.00		4'000.00			
02240.3100.0 Matériel de bureau				3'000.00			
02240.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures				500.00			
02240.3102.0 Imprimés, publications		2'300.00					
02240.3103.0 Littérature spécialisée, magazines		1'100.00		1'100.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026	Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 Administration générale (...)</b>					
02240.3110.0 Meubles et appareils de bureau	4'516.00				
02240.3110.1 Meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE	1'000.00		1'000.00		
02240.3120.2 Achat et consommation de combustibles	300.00		300.00		
02240.3130.7 Frais de télécommunication	500.00				
02240.3130.9 Frais de télécommunication	1'100.00		1'100.00		
02240.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	5'694.00				
02240.3134.0 Primes d'assurances choses	400.00		400.00		
02240.3137.0 Taxes sur les véhicules à moteur	100.00		100.00		
02240.3149.0 Frais divers dus au vandalisme	15'000.00		15'000.00		
02240.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	750.00		750.00		
02240.3158.0 Entretien immobilisations incorporelles	51'420.00				
02240.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	250.00		250.00		
02240.3170.1 Remboursement de frais effectifs, représentation	500.00		500.00		
02240.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	7'635.00				
02240.3300.1 Amort. oblig. Assainiss. rempl. ciblerie 52/20	3'900.00		3'900.00		
02240.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers			71'600.00		
02240.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	212'750.00		209'450.00		
02240.4470.0 Location des terrains et fermages		232'000.00		232'000.00	
<b>02240 Terrains, gérances et bâtiments</b>	<b>329'215.00</b>	<b>232'000.00</b>	<b>327'950.00</b>	<b>232'000.00</b>	
<b>0224 Terrains, gérances et bâtiments</b>	<b>329'215.00</b>	<b>232'000.00</b>	<b>327'950.00</b>	<b>232'000.00</b>	
<b>022 Service administratif</b>	<b>6'699'964.20</b>	<b>4'951'200.00</b>	<b>5'860'217.00</b>	<b>4'663'600.00</b>	
<b>029 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs</b>					
<b>0290 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs</b>					
<b>02900 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs</b>					
02900.3101.0 Achat produits nettoyage + désinfection	20'500.00				
02900.3120.0 Achat et consommation d'eau	5'375.00				
02900.3120.1 Achat et consommation électricité	30'000.00				

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>0 Administration générale (...)</b>						
02900.3120.2 Achat et consommation combustibles		33'000.00				
02900.3130.7 Frais de télécommunication		2'100.00				
02900.3134.0 Primes d'assurances choses		11'300.00				
02900.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles		56'200.00				
02900.3150.0 Entretien de meubles et appareils de bureau		21'600.00				
02900.4470.0 Loyer		9'000.00			9'000.00	
02900.4470.1 Loyer ponctuels		26'000.00			10'000.00	
<b>02900 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs</b>	<b>180'075.00</b>	<b>35'000.00</b>			<b>19'000.00</b>	
<b>0290 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs</b>	<b>180'075.00</b>	<b>35'000.00</b>			<b>19'000.00</b>	
<b>029 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs</b>	<b>180'075.00</b>	<b>35'000.00</b>			<b>19'000.00</b>	
<b>02 Services généraux</b>	<b>7'283'949.20</b>	<b>4'996'700.00</b>	<b>6'260'937.00</b>	<b>4'693'100.00</b>		
Charges nettes		2'287'249.20			1'567'837.00	
<b>0 Administration générale</b>	<b>8'128'434.20</b>	<b>5'022'700.00</b>	<b>7'010'737.00</b>	<b>4'719'100.00</b>		
Charges nettes		3'105'734.20			2'291'637.00	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>1 Ordre et sécurité publics, défense</b>						
<b>11 Sécurité publique</b>						
<b>111 Police et sécurité publique</b>						
<b>1110 Police et sécurité publique</b>						
<b>11100 Police et sécurité publique</b>						
11100.3010.26 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	9'000.00		9'000.00			
11100.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	850.00		850.00			
11100.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	100.00		100.00			
11100.3611.0 Parts aux cantons et concordats	132'000.00		131'600.00			
11100.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	1'253'900.00		1'203'400.00			
11100.4612.0 Dédommages des communes et associations intercommunales		100'000.00		100'000.00		
<b>11100 Police et sécurité publique</b>	<b>1'395'850.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>1'344'950.00</b>	<b>100'000.00</b>		
<b>1110 Police et sécurité publique</b>	<b>1'395'850.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>1'344'950.00</b>	<b>100'000.00</b>		
<b>111 Police et sécurité publique</b>	<b>1'395'850.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>1'344'950.00</b>	<b>100'000.00</b>		
<b>11 Sécurité publique</b>	<b>1'395'850.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>1'344'950.00</b>	<b>100'000.00</b>		
Charges nettes		<b>1'295'850.00</b>			<b>1'244'950.00</b>	
<b>14 Questions juridiques</b>						
<b>140 Questions juridiques</b>						
<b>1400 Questions juridiques</b>						
<b>14000 Questions juridiques</b>						
14000.4120.0 Patentes et concessions		500.00		500.00		
<b>14000 Questions juridiques</b>		<b>500.00</b>		<b>500.00</b>		
<b>1400 Questions juridiques</b>		<b>500.00</b>		<b>500.00</b>		
<b>140 Questions juridiques</b>		<b>500.00</b>		<b>500.00</b>		
<b>14 Questions juridiques</b>		<b>500.00</b>		<b>500.00</b>		
<b>Revenus nets</b>	<b>500.00</b>		<b>500.00</b>			
<b>15 Service du feu</b>						
<b>150 Service du feu</b>						
<b>1500 Service du feu</b>						

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026	Budget 2025	Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>1 Ordre et sécurité publics, défense (...)</b>					
<b>15000 Service du feu</b>					
15000.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	186'200.00		183'650.00		
<b>15000 Service du feu</b>	<b>186'200.00</b>		<b>183'650.00</b>		
<b>1500 Service du feu</b>	<b>186'200.00</b>		<b>183'650.00</b>		
<b>150 Service du feu</b>	<b>186'200.00</b>		<b>183'650.00</b>		
<b>15 Service du feu</b>	<b>186'200.00</b>		<b>183'650.00</b>		
Charges nettes		<b>186'200.00</b>		<b>183'650.00</b>	
<b>16 Défense</b>					
<b>162 Défense civile</b>					
<b>1620 Défense civile</b>					
<b>16200 Défense civile</b>					
16200.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	97'200.00		96'800.00		
<b>16200 Défense civile</b>	<b>97'200.00</b>		<b>96'800.00</b>		
<b>1620 Défense civile</b>	<b>97'200.00</b>		<b>96'800.00</b>		
<b>162 Défense civile</b>	<b>97'200.00</b>		<b>96'800.00</b>		
<b>16 Défense</b>	<b>97'200.00</b>		<b>96'800.00</b>		
Charges nettes		<b>97'200.00</b>		<b>96'800.00</b>	
<b>1 Ordre et sécurité publics, défense</b>	<b>1'679'250.00</b>	<b>100'500.00</b>	<b>1'625'400.00</b>	<b>100'500.00</b>	
Charges nettes		<b>1'578'750.00</b>		<b>1'524'900.00</b>	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 2 Formation

### 21 Scolarité obligatoire

#### 212 Degré primaire

##### 2120 Degré primaire

###### 21200 Degré primaire

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
21200.3000.0 Salaires des autorités et commissions	7'200.00	3'600.00	
21200.3010.21 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	16'000.00	15'000.00	
21200.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	1'500.00	1'400.00	
21200.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	50.00	180.00	
21200.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	2'000.00	1'000.00	
21200.3099.0 Autres charges du personnel	1'800.00	2'000.00	
21200.3099.1 Autres charges du personnel	4'000.00	4'000.00	
21200.3102.1 Imprimés, publications	800.00	800.00	
21200.3103.0 Littérature spécialisée, magazines	2'500.00		
21200.3104.0 Matériel didactique	2'000.00		
21200.3110.0 Meubles et appareils de bureau	10'000.00	18'500.00	
21200.3130.0 Fête des enfants	3'500.00	3'100.00	
21200.3130.1 Frais de spectacles	8'000.00	8'000.00	
21200.3130.4 Cotisations à des institutions de droit privé	600.00	600.00	
21200.3130.6 Frais de télécommunication	1'000.00	1'000.00	
21200.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	21'260.00	24'500.00	
21200.3150.1 Entretien de meubles et appareils de bureau	2'500.00	2'500.00	
21200.3170.1 Remboursements de frais effectifs, représentation	500.00	350.00	
21200.3300.0 Amort. oblig. Ecrans affichage numériques 45/23	21'300.00	28'500.00	
21200.3612.1 Participation aux PPLS "région Dôle"	2'300.00	2'300.00	
21200.3612.2 Participation traitement sport fac.	1'000.00	1'400.00	
21200.3612.3 Participation charges d'enseignement élèves regroupement	7'750.00	550.00	
21200.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	47'250.00	46'550.00	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2 Formation (...)</b>							
21200.4260.1 Participation des parents aux camps			6'300.00			9'500.00	
21200.4260.2 Participation des parents aux devoirs surveillés			7'000.00			8'700.00	
21200.4601.0 Participation du canton à des charges d'enseignement + camps			11'000.00			4'500.00	
21200.4612.0 Finances d'écolage			28'800.00			27'400.00	
<b>21200 Degré primaire</b>	<b>164'810.00</b>	<b>53'100.00</b>		<b>165'830.00</b>	<b>50'100.00</b>		
<b>2120 Degré primaire</b>	<b>164'810.00</b>	<b>53'100.00</b>		<b>165'830.00</b>	<b>50'100.00</b>		
<b>212 Degré primaire</b>	<b>164'810.00</b>	<b>53'100.00</b>		<b>165'830.00</b>	<b>50'100.00</b>		
<b>213 Degré secondaire I</b>							
<b>2130 Degré secondaire I</b>							
<b>21300 Degré secondaire I</b>							
21300.3612.0 Indemnités élèves repas		3'000.00			6'000.00		
<b>21300 Degré secondaire I</b>	<b>3'000.00</b>				<b>6'000.00</b>		
<b>2130 Degré secondaire I</b>	<b>3'000.00</b>				<b>6'000.00</b>		
<b>213 Degré secondaire I</b>	<b>3'000.00</b>				<b>6'000.00</b>		
<b>214 Écoles de musique</b>							
<b>2140 Écoles de musique</b>							
<b>21400 Écoles de musique</b>							
21400.3611.0 Parts aux cantons et concordats		42'750.00			42'750.00		
<b>21400 Écoles de musique</b>	<b>42'750.00</b>				<b>42'750.00</b>		
<b>2140 Écoles de musique</b>	<b>42'750.00</b>				<b>42'750.00</b>		
<b>214 Écoles de musique</b>	<b>42'750.00</b>				<b>42'750.00</b>		
<b>217 Bâtiments scolaires</b>							
<b>2170 Bâtiments scolaires</b>							
<b>21700 Combe 1</b>							
21700.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures		7'500.00					
21700.3101.99 Budget achat et consomm. combustibles					40'000.00		
21700.3111.0 Machines, appareils et véhicules		10'000.00					
21700.3120.0 Achat et consommation d'eau		2'000.00					

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026	Budget 2025	Comptes			
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>2 Formation (...)</b>							
21700.3120.1 Achat et consommation électricité		32'000.00					
21700.3120.2 Achat et consommation combustibles		40'000.00					
21700.3120.97 Budget achat et consomm. électricité				63'000.00			
21700.3120.98 Budget achat et consommation d'eau				5'000.00			
21700.3120.99 Budget eaux claires				6'350.00			
21700.3134.0 Primes d'assurances choses		11'800.00					
21700.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles		61'400.00					
21700.3144.99 Budget achat prod. nett. + désinfec.				18'000.00			
21700.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules		8'000.00					
21700.3151.99 Budget entretien des bâtiments				160'000.00			
21700.3300.0 Amort. oblig. Rénov. collège Combe 29/13		98'833.00					
21700.3300.99 Budget amort. oblig. Rénov. collège Combe 29/13				98'833.00			
21700.3910.0 Imputations internes pour prestations de service		464'500.00					
21700.4470.0 Loyer Fond. de Vernand Combe 1 (patrimoine administratif)			9'600.00		9'600.00		
21700.4470.1 Combe 1 activités scolaires loyers ponctuels			9'500.00				
<b>21700 Combe 1</b>		<b>736'033.00</b>	<b>19'100.00</b>	<b>391'183.00</b>	<b>9'600.00</b>		
<b>21701 Ecole des Morettes</b>							
21701.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures		3'500.00					
21701.3111.0 Machines, appareils et véhicules		3'000.00					
21701.3120.0 Achat et consommation d'eau		1'000.00					
21701.3120.1 Achat et consommation électricité		14'000.00					
21701.3132.0 Honoraires et frais d'expertises		5'000.00					
21701.3134.0 Primes d'assurances choses		7'000.00					
21701.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles		29'800.00					
21701.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules		22'000.00					
21701.3300.0 Amort. oblig. Constr. école/UAPE 38/13		154'167.00					
<b>21701 Ecole des Morettes</b>		<b>239'467.00</b>					

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 2 Formation (...)

### 21702 Combe 2

	Budget 2026	Budget 2025		Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
21702.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	3'500.00			
21702.3111.0 Machines, appareils et véhicules	3'000.00			
21702.3120.0 Achat et consommation d'eau	1'550.00			
21702.3120.1 Achat et consommation électricité	19'000.00			
21702.3130.7 Frais de télécommunication	1'400.00			
21702.3130.99 Budget Frais de téléphones		1'400.00		
21702.3132.98 Budget honoraires + frais expertises		5'000.00		
21702.3134.0 Primes d'assurances choses	2'900.00			
21702.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles	20'950.00			
21702.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	4'000.00			
21702.3300.0 Amort. oblig. Cantine scolaire + 3 cl. 78/15	141'000.00			
21702.3300.99 Budget amort. oblig. Cantine scolaire + 3 cl. 78/15		141'000.00		
21702.4470.1 Cantine scolaire loyers ponctuels	10'700.00			
21702.4470.99 Budget loyers ponctuels			8'000.00	
<b>21702 Combe 2</b>	<b>197'300.00</b>	<b>10'700.00</b>	<b>147'400.00</b>	<b>8'000.00</b>
<b>2170 Bâtiments scolaires</b>	<b>1'172'800.00</b>	<b>29'800.00</b>	<b>538'583.00</b>	<b>17'600.00</b>
<b>217 Bâtiments scolaires</b>	<b>1'172'800.00</b>	<b>29'800.00</b>	<b>538'583.00</b>	<b>17'600.00</b>

### 218 Accueil de jour

#### 2180 Accueil de jour

##### 21800 Accueil de jour

21800.3010.22 Salaires du personnel administratif et d'exploitation - TEMP	121'500.00
21800.3010.28 Salaires du personnel occasionnel	8'900.00
21800.3010.9 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	198'000.00
21800.3010.99 Budget salaires personnel occasionnel	13'300.00
21800.3050.1 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	11'300.00
21800.3050.2 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	830.00

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 2 Formation (...)

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
21800.3050.99 Budget ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl.			1'250.00			
21800.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	2'970.00		1'450.00			
21800.3053.1 Cotisations patronales aux assurances-accidents - TEMPORAIRE			100.00			
21800.3055.99 Budget ass. accidents + maladie, empl.			200.00			
21800.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	15'400.00		7'000.00			
21800.3090.1 Formation et perfectionnement du personnel - TEMPORAIRE			1'000.00			
21800.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	6'150.00					
21800.3102.0 Imprimés, publications	1'450.00					
21800.3102.1 Imprimés, publications - TEMPORAIRE			300.00			
21800.3104.0 Achat matériel parascolaire	14'500.00		15'000.00			
21800.3105.0 Denrées alimentaires	190'000.00		177'000.00			
21800.3110.0 Meubles et appareils de bureau	1'904.00		3'000.00			
21800.3120.0 Achat et consommation d'eau	3'500.00					
21800.3120.1 Achat et consommation électricité	24'000.00					
21800.3130.2 Frais de réceptions et de manifestations	6'950.00		7'550.00			
21800.3130.3 Cotisations à des institutions de droit privé	250.00		375.00			
21800.3130.4 Prestations de services et de tiers			5'000.00			
21800.3130.6 Frais de télécommunication	600.00		800.00			
21800.3130.7 Frais de télécommunication	500.00					
21800.3130.8 Frais de transports, enlèvement et élimination			3'000.00			
21800.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	11'102.00					
21800.3132.3 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.			5'000.00			
21800.3134.0 Primes d'assurances choses	5'500.00					
21800.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles	14'000.00					
21800.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	10'500.00					
21800.3158.0 Entretien immobilisations incorporelles	5'000.00					

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026	Budget 2025	Comptes
		Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>2 Formation (...)</b>				
21800.3158.1 Entretien des immobilisations incorporelles	40'014.00		5'000.00	
21800.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	300.00		300.00	
21800.3170.1 Remboursement de frais effectifs, repas	500.00		500.00	
21800.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	3'818.00			
21800.3300.1 Amort. oblig. Constr. école/UAPE 38/13	154'167.00			
21800.3300.99 Budget amort. oblig. Constr. école/UAPE 38/13			308'334.00	
21800.3612.0 Participation charges prévoyance sociale (socle - laje)	21'400.00		21'400.00	
21800.3612.1 Aides et subventions pour la prévoyance sociale (UAPE)	402'800.00		362'200.00	
21800.3612.2 Administration RAT (Partic. charges prévoyance) (Admin. RAT)	58'850.00		53'550.00	
21800.3636.0 Dons, aides et subventions			45'100.00	
21800.3636.1 Projets population (santé, sport, famille, séniors)	3'500.00		19'000.00	
21800.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	88'650.00		87'300.00	
21800.3910.1 Imputations internes pour prestations de service - TEMPORAI	436'150.00		448'000.00	
21800.4260.0 Prestations parascolaires facturées aux parents		342'000.00		302'000.00
21800.4470.0 Loyer UAPE Morettes Bât. Ecole (patrimoine administratif)		68'400.00		78'000.00
21800.4470.1 Loyers		1'550.00		
21800.4470.9 Loyers		90'000.00		
<b>21800 Accueil de jour</b>	<b>1'741'225.00</b>	<b>501'950.00</b>	<b>1'734'539.00</b>	<b>380'000.00</b>
<b>2180 Accueil de jour</b>	<b>1'741'225.00</b>	<b>501'950.00</b>	<b>1'734'539.00</b>	<b>380'000.00</b>
<b>218 Accueil de jour</b>	<b>1'741'225.00</b>	<b>501'950.00</b>	<b>1'734'539.00</b>	<b>380'000.00</b>
<b>219 École obligatoire, non mentionné ailleurs</b>				
<b>2190 Bibliothèques scolaires</b>				
<b>21900 Combe 3 bibliothèque / PPLS</b>				
21900.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	2'000.00			
21900.3103.0 Achats livres pour la bibliothèques scolaires			3'000.00	
21900.3111.0 Machines, appareils et véhicules	1'500.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>2 Formation (...)</b>					
21900.3111.99 Budget achat de machines, matériel d'exploitation			23'000.00		
21900.3120.1 Achat et consommation électricité	8'000.00				
21900.3134.0 Primes d'assurances choses	1'900.00				
21900.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles	44'450.00				
21900.3300.0 Amort. oblig. PPLS + Bibl. scol. 79/15	62'000.00				
21900.3300.99 Budget amort. oblig. PPLS + Bibl. 79/15			62'000.00		
21900.3910.99 Budget imput. internes de frais de personnel			399'100.00		
<b>21900 Combe 3 bibliothèque / PPLS</b>	<b>119'850.00</b>		<b>487'100.00</b>		
<b>2190 Bibliothèques scolaires</b>	<b>119'850.00</b>		<b>487'100.00</b>		
<b>2191 Transports d'élèves</b>					
<b>21910 Transports d'élèves</b>					
21910.3130.3 Frais de transports	38'150.00		28'600.00		
21910.3130.30 Frais de transports - TEMPORAIRE	61'000.00		59'000.00		
<b>21910 Transports d'élèves</b>	<b>99'150.00</b>		<b>87'600.00</b>		
<b>2191 Transports d'élèves</b>	<b>99'150.00</b>		<b>87'600.00</b>		
<b>2193 Camps scolaires</b>					
<b>21930 Camps scolaires</b>					
21930.3171.0 Partic. courses d'écoles / visites	11'700.00		13'000.00		
21930.3171.1 Partic. camps sportifs et activités culturelles et sportives	38'000.00		41'000.00		
21930.3171.2 Particip. de la commune (écolage - camp)	407'850.00		412'900.00		
<b>21930 Camps scolaires</b>	<b>457'550.00</b>		<b>466'900.00</b>		
<b>2193 Camps scolaires</b>	<b>457'550.00</b>		<b>466'900.00</b>		
<b>219 École obligatoire, non mentionné ailleurs</b>	<b>676'550.00</b>		<b>1'041'600.00</b>		
<b>21 Scolarité obligatoire</b>	<b>3'801'135.00</b>	<b>584'850.00</b>	<b>3'529'302.00</b>	<b>447'700.00</b>	
Charges nettes		3'216'285.00			<b>3'081'602.00</b>
<b>29 Autres systèmes éducatifs</b>					
<b>299 Formation, non mentionné ailleurs</b>					
<b>2990 Formation, non mentionné ailleurs</b>					

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 2 Formation (...)

### 29900 Formation, non mentionné ailleurs

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
29900.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	6'100.00	6'000.00	

### 29900 Formation, non mentionné ailleurs

Recettes	Dépenses
6'100.00	6'000.00

### 2990 Formation, non mentionné ailleurs

Recettes	Dépenses
6'100.00	6'000.00

### 299 Formation, non mentionné ailleurs

Recettes	Dépenses
6'100.00	6'000.00

### 29 Autres systèmes éducatifs

Recettes	Dépenses
6'100.00	6'000.00

#### Charges nettes

6'100.00	6'000.00
----------	----------

## 2 Formation

3'807'235.00	584'850.00	3'535'302.00	447'700.00
--------------	------------	--------------	------------

#### Charges nettes

3'222'385.00	3'087'602.00
--------------	--------------

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 3 Culture, sport et loisirs, église

### 31 Héritage culturel

#### 312 Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine

##### 3120 Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine

###### 31200 Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine

31200.3134.0 Primes d'assurances choses 500.00

31200.3134.99 Budget primes ass. tiers, choses + RC 4'500.00

31200.3144.0 Entretien des bâtiments 12'000.00

###### 31200 Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine

###### 3120 Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine

###### 312 Conservation des monuments historiques et protection du patrimoine

### 31 Héritage culturel

**Charges nettes 12'500.00 4'500.00**

## 32 Culture, autres

### 322 Musique et théâtre

#### 3220 Musique et théâtre

##### 32200 Musique et théâtre

32200.3010.97 Budget salaires personnel occasionnel 3'300.00

32200.3050.99 Budget ass. soc., AVS/AI/APG/AC, empl 300.00

32200.3055.99 Budget ass. accidents + maladie, empl 50.00

32200.3101.99 Budget achat prod. nett. + desinfec. 9'200.00

32200.3110.98 Budget eaux claires 3'500.00

32200.3110.99 Budget achat machines, mat.expl, entr. 25'000.00

32200.3120.97 Budget achat et consomm. combustibles 40'000.00

32200.3120.98 Budget achat et consommation d'eau 3'500.00

32200.3120.99 Budget achat et consomm. électricité 39'000.00

32200.3130.3 Prestations de services et de tiers 40'000.00 40'000.00

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

<b>3 Culture, sport et loisirs, église</b>						
--	--	--	--	--	--	--

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

Préavis municipal N°. 87/2025 - Budget 2026

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>3 Culture, sport et loisirs, église (...)</b>							
32200.3130.90 Budget frais de téléphones				8'000.00			
32200.3132.99 Budget honoraires + frais expertises				10'000.00			
32200.3134.0 Primes d'assurances choses	23'500.00						
32200.3134.99 Budget primes ass. tiers, choses + RC				27'500.00			
32200.3144.99 Budget entretien des bâtiments				122'600.00			
32200.3150.99 Budget entr. machines, mat.expl, entr.				39'800.00			
32200.3910.99 Budget Imput. internes de frais de personnel				200'150.00			
32200.3990.0 Imputations internes pour prestations de service	35'450.00			34'900.00			
32200.4250.0 Ventes		10'000.00			12'000.00		
32200.4260.99 Budget remb., frais entr., réparations					10'000.00		
<b>3220 Musique et théâtre</b>	<b>98'950.00</b>	<b>10'000.00</b>		<b>606'800.00</b>		<b>22'000.00</b>	
<b>3220 Musique et théâtre</b>	<b>98'950.00</b>	<b>10'000.00</b>		<b>606'800.00</b>		<b>22'000.00</b>	
<b>322 Musique et théâtre</b>	<b>98'950.00</b>	<b>10'000.00</b>		<b>606'800.00</b>		<b>22'000.00</b>	
<b>329 Culture, non mentionné ailleurs</b>							
<b>3290 Culture, non mentionné ailleurs</b>							
<b>32900 Culture, non mentionné ailleurs</b>							
32900.3110.0 Meubles et appareils de bureau	186.00						
32900.3130.0 Frais alimentaires réceptions et manifestations	2'000.00			39'000.00			
32900.3130.3 Prestations de services et de tiers	38'000.00						
32900.3130.7 Frais de télécommunication	300.00			300.00			
32900.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	234.00						
32900.3158.0 Entretien immobilisations incorporelles	1'941.00						
32900.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	7'635.00						
<b>32900 Culture, non mentionné ailleurs</b>	<b>50'296.00</b>			<b>39'300.00</b>			
<b>3290 Culture, non mentionné ailleurs</b>	<b>50'296.00</b>			<b>39'300.00</b>			
<b>329 Culture, non mentionné ailleurs</b>	<b>50'296.00</b>			<b>39'300.00</b>			
<b>32 Culture, autres</b>	<b>149'246.00</b>	<b>10'000.00</b>		<b>646'100.00</b>		<b>22'000.00</b>	
<b>Charges nettes</b>		<b>139'246.00</b>				<b>624'100.00</b>	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 3 Culture, sport et loisirs, église (...)

### 34 Sports et loisirs

#### 341 Sports

##### 3410 Sports

###### 34100 Sports

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
34100.3140.0 Entretien de l'éclairage (terrain de foot)	4'000.00	52'000.00	
34100.3636.0 Subventions accordées aux organisations privées à but non lu	21'400.00	19'800.00	
<b>34100 Sports</b>	<b>25'400.00</b>	<b>71'800.00</b>	
<b>3410 Sports</b>	<b>25'400.00</b>	<b>71'800.00</b>	
<b>341 Sports</b>	<b>25'400.00</b>	<b>71'800.00</b>	

### 342 Loisirs

#### 3420 Parcs et promenades

##### 34200 Parcs et promenades

34200.3010.35 Salaires du personnel occasionnel	12'000.00	
34200.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	1'200.00	
34200.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	150.00	
34200.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	59'000.00	
34200.3101.1 Achats marchandises pour entr. parcs + zones de loisirs		9'000.00
34200.3111.0 Machines, appareils et véhicules	20'000.00	
34200.3120.0 Achat et consommation d'eau	2'500.00	
34200.3120.1 Achat et consommation de combustibles	7'000.00	
34200.3130.0 Prestations de services et de tiers	71'200.00	71'200.00
34200.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	11'000.00	
34200.3134.0 Primes d'assurances de tiers, choses et RC	1'400.00	
34200.3137.0 Impôts, taxes et émoluments	100.00	
34200.3140.0 Entretien des parcs et des zones de loisirs	190'000.00	163'000.00
34200.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	12'000.00	
34200.3300.0 Amort. oblig. démol. pav. + zone verdure 53/14	16'500.00	16'500.00

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026	Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>3 Culture, sport et loisirs, église (...)</b>					
34200.3300.1 Amort. oblig. équip. sportifs + ext. parking 52/14	12'834.00		12'834.00		
34200.3300.2 Amort. oblig. espace public côté auberge 45/13	14'000.00		14'000.00		
34200.3300.3 Amort. oblig. rempl. véhic. utilitaire 28/18	15'600.00		15'600.00		
34200.3300.4 Amort. oblig. étude terrain foot synth. 40/23	9'400.00		9'400.00		
34200.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers			12'900.00		
34200.4479.0 Autres revenus, biens-fonds PA		2'500.00		2'000.00	
<b>34200 Parcs et promenades</b>	<b>455'884.00</b>	<b>2'500.00</b>	<b>324'434.00</b>	<b>2'000.00</b>	
<b>3420 Parcs et promenades</b>	<b>455'884.00</b>	<b>2'500.00</b>	<b>324'434.00</b>	<b>2'000.00</b>	
<b>3429 Loisirs, non mentionné ailleurs</b>					
<b>34290 Loisirs, non mentionné ailleurs</b>					
34290.3010.24 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6'400.00		3'750.00		
34290.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	600.00		350.00		
34290.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	100.00		50.00		
34290.3101.0 Achat matériel et activités centre aéré	5'200.00		4'200.00		
34290.3105.0 Denrées alimentaires	3'850.00		5'000.00		
34290.3150.0 Entretien de meubles et appareils de bureau	800.00		800.00		
34290.3910.1 Imputations internes de frais de personnel	18'950.00				
34290.4260.0 Prestations centre aéré facturées aux parents		12'600.00		10'500.00	
<b>34290 Loisirs, non mentionné ailleurs</b>	<b>35'900.00</b>	<b>12'600.00</b>	<b>14'150.00</b>	<b>10'500.00</b>	
<b>3429 Loisirs, non mentionné ailleurs</b>	<b>35'900.00</b>	<b>12'600.00</b>	<b>14'150.00</b>	<b>10'500.00</b>	
<b>342 Loisirs</b>	<b>491'784.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>338'584.00</b>	<b>12'500.00</b>	
<b>34 Sports et loisirs</b>	<b>517'184.00</b>	<b>15'100.00</b>	<b>410'384.00</b>	<b>12'500.00</b>	
<b>Charges nettes</b>		<b>502'084.00</b>		<b>397'884.00</b>	
<b>35 Églises et affaires religieuses</b>					
<b>350 Églises et affaires religieuses</b>					
<b>3500 Églises et affaires religieuses</b>					
<b>35000 Églises et affaires religieuses</b>					
35000.3010.25 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	12'000.00		12'000.00		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 3 Culture, sport et loisirs, église (...)

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
35000.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	800.00	800.00	
35000.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	150.00	150.00	
35000.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	1'000.00		
35000.3101.98 Budget achat prod. nett. + desinfec.		1'000.00	
35000.3101.99 Budget achat machines, mat.expl, entr		9'000.00	
35000.3111.0 Machines, appareils et véhicules	1'500.00		
35000.3120.0 Achat et consommation d'eau	600.00		
35000.3120.1 Achat et consommation électricité	1'000.00		
35000.3120.2 Achat et consommation combustibles	4'000.00		
35000.3120.96 Budget achat et consomm. combustibles		4'500.00	
35000.3120.97 Budget achat et consomm. électricité		1'000.00	
35000.3120.98 Budget achat et consommation d'eau		200.00	
35000.3120.99 Budget eaux claires		400.00	
35000.3134.0 Primes d'assurances choses	1'950.00		
35000.3134.99 Budget primes ass. tiers, choses + RC		2'200.00	
35000.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles	13'600.00		
35000.3144.99 Budget entretien des bâtiments		18'300.00	
35000.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	3'100.00		
35000.3151.1 Entretien de machines, appareils, véhicules - TEMPORAIRE	1'000.00	3'200.00	
35000.3151.99 Budget entr. mobilier + équipements		3'000.00	
35000.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	21'100.00	22'000.00	
35000.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	11'800.00		
35000.3910.99 Budget imput. internes de frais de personnel		11'650.00	
<b>35000 Églises et affaires religieuses</b>	<b>73'600.00</b>	<b>89'400.00</b>	
<b>3500 Églises et affaires religieuses</b>	<b>73'600.00</b>	<b>89'400.00</b>	
<b>350 Églises et affaires religieuses</b>	<b>73'600.00</b>	<b>89'400.00</b>	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

Préavis municipal No. 87/2025 - Budget 2026

## 3 Culture, sport et loisirs, église (...)

### 35 Églises et affaires religieuses

#### Charges nettes

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

73'600.00

89'400.00

73'600.00

89'400.00

### 3 Culture, sport et loisirs, église

#### Charges nettes

752'530.00

25'100.00

1'150'384.00

34'500.00

727'430.00

1'115'884.00

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 4 Santé

### 43 Prévention

#### 433 Service médical des écoles

##### 4330 Service médical des écoles

###### 43300 Service médical des écoles

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
43300.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	3'000.00	5'500.00	
43300.3132.1 Clinique dentaire	16'700.00	18'100.00	
43300.3132.2 Médecin scolaire	7'000.00	6'000.00	
43300.4260.0 Remboursements et participations de tiers	1'500.00		1'000.00
<b>43300 Service médical des écoles</b>	<b>28'200.00</b>	<b>29'600.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>4330 Service médical des écoles</b>	<b>28'200.00</b>	<b>29'600.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>433 Service médical des écoles</b>	<b>28'200.00</b>	<b>29'600.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>43 Prévention</b>	<b>28'200.00</b>	<b>29'600.00</b>	<b>1'000.00</b>
<b>Charges nettes</b>	<b>28'200.00</b>		<b>28'600.00</b>

### 49 Santé publique, non mentionné ailleurs

#### 490 Santé publique, non mentionné ailleurs

##### 4900 Santé publique, non mentionné ailleurs

###### 49000 Santé publique, non mentionné ailleurs

49000.3010.29 Salaires du personnel occasionnel	11'300.00	
49000.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	1'100.00	
49000.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	200.00	
49000.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	3'000.00	
49000.3130.3 Honoraires et frais d'expertises		4'000.00
49000.3130.7 Frais de télécommunication	500.00	
49000.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	6'350.00	
49000.3150.1 Entretien de meubles et appareils de bureau	4'800.00	
49000.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	382.00	
49000.3612.0 Participation charges prévoyance soc. autres communes (RAS)	20'760.00	25'550.00

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>4 Santé (...)</b>						
49000.3636.1 Projets population (santé, sport, famille, séniors)	4'000.00					
49000.4631.0 Subventions cantonales pour le sport et les loisirs		9'000.00		7'000.00		
<b>49000 Santé publique, non mentionné ailleurs</b>	<b>52'392.00</b>	<b>9'000.00</b>	<b>29'550.00</b>	<b>7'000.00</b>		
<b>4900 Santé publique, non mentionné ailleurs</b>	<b>52'392.00</b>	<b>9'000.00</b>	<b>29'550.00</b>	<b>7'000.00</b>		
<b>490 Santé publique, non mentionné ailleurs</b>	<b>52'392.00</b>	<b>9'000.00</b>	<b>29'550.00</b>	<b>7'000.00</b>		
<b>49 Santé publique, non mentionné ailleurs</b>	<b>52'392.00</b>	<b>9'000.00</b>	<b>29'550.00</b>	<b>7'000.00</b>		
Charges nettes		43'392.00		22'550.00		
<b>4 Santé</b>	<b>80'592.00</b>	<b>9'000.00</b>	<b>59'150.00</b>	<b>8'000.00</b>		
Charges nettes		71'592.00		51'150.00		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>5 Prévoyance sociale</b>			
<b>53 Vieillesse et survivants</b>			
<b>534 Logements pour aînés (sans soins)</b>			
<b>5340 Logements pour aînés (sans soins)</b>			
<b>53400 Logements pour aînés (sans soins)</b>			
53400.3130.7 Frais de télécommunication	500.00		
53400.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	153.00		
<b>53400 Logements pour aînés (sans soins)</b>	<b>653.00</b>		
<b>5340 Logements pour aînés (sans soins)</b>	<b>653.00</b>		
<b>534 Logements pour aînés (sans soins)</b>	<b>653.00</b>		
<b>535 Prestations et contributions seniors</b>			
<b>5350 Prestations et contributions seniors</b>			
<b>53500 Prestations et contributions seniors</b>			
53500.3130.0 Supports informatiques	10'000.00		
53500.3130.1 Frais de réceptions et de manifestations	8'500.00		
53500.3130.7 Frais de télécommunication	500.00		
53500.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	382.00		
53500.3636.0 Dons, aides et subventions	45'090.00		
53500.3990.0 Imput. internes évac. déchets personnes mobilité réduite	10'500.00	10'500.00	
<b>53500 Prestations et contributions seniors</b>	<b>74'972.00</b>	<b>10'500.00</b>	
<b>5350 Prestations et contributions seniors</b>	<b>74'972.00</b>	<b>10'500.00</b>	
<b>535 Prestations et contributions seniors</b>	<b>74'972.00</b>	<b>10'500.00</b>	
<b>53 Vieillesse et survivants</b>	<b>75'625.00</b>	<b>10'500.00</b>	
<b>Charges nettes</b>	<b>75'625.00</b>	<b>10'500.00</b>	
<b>54 Famille et jeunesse</b>			
<b>544 Mesure pour la jeunesse</b>			
<b>5440 Mesure pour la jeunesse</b>			
<b>54400 Mesure pour la jeunesse</b>			
54400.3010.23 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	30'000.00	30'000.00	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 5 Prévoyance sociale (...)

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
54400.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	2'900.00		2'800.00			
54400.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	450.00		350.00			
54400.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	5'000.00		5'000.00			
54400.3101.1 Achat matériel et activités	5'000.00		5'000.00			
54400.3130.1 Frais de ports (timbres-poste)	1'000.00		1'000.00			
54400.3130.3 Activités jeunesse hors Centre d'animation	1'000.00		1'000.00			
54400.3130.6 Frais de télécommunication	300.00		800.00			
54400.3130.7 Frais de télécommunication	500.00					
54400.3170.0 Remboursements de frais effectifs	500.00		300.00			
54400.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	1'146.00					
54400.3910.1 Imputations internes pour prestations de service - TEMPORAIRES	106'400.00		104'700.00			
54400.3990.0 Imputations internes taxes annulées jeunes en formation	20'000.00		20'000.00			
54400.4250.0 Ventes		2'200.00			1'700.00	
<b>54400 Mesure pour la jeunesse</b>	<b>174'196.00</b>	<b>2'200.00</b>	<b>170'950.00</b>	<b>1'700.00</b>		
<b>5440 Mesure pour la jeunesse</b>	<b>174'196.00</b>	<b>2'200.00</b>	<b>170'950.00</b>	<b>1'700.00</b>		
<b>544 Mesure pour la jeunesse</b>	<b>174'196.00</b>	<b>2'200.00</b>	<b>170'950.00</b>	<b>1'700.00</b>		
<b>545 Prestations aux familles</b>						
<b>5450 Prestations aux familles</b>						
<b>54500 Prestations aux familles</b>						
54500.3132.2 Constat décès, y.c. fleurs			2'000.00			
54500.3134.99 Budget primes ass. tiers, choses + RC			32'600.00			
54500.3151.98 Budget entr. mach., mat. expl. + entr.			23'000.00			
54500.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	764.00					
54500.3300.1 Amort. oblig. Etude construction crèche 55/20	49'900.00					
54500.3300.2 Amort. oblig. Etude concours étude crèche 37/19	20'000.00					
54500.3300.3 Amort. oblig. Construction crèche 29/22	140'000.00					
54500.3300.98 Budget amort. oblig. Etude construction crèche 55/20			49'900.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>5 Prévoyance sociale (...)</b>							
54500.3300.99 Budget amort. oblig. Etude concours étude crèche 37/19					20'000.00		
54500.3401.99 Budget Intérêts passifs					199'500.00		
54500.3612.0 Participation charges prévoyance sociale (crèches/garderies)	681'000.00			350'000.00			
54500.3612.1 Aides et subventions locales (Farandoline)	2'180.00			2'180.00			
54500.3612.2 Aides + subv. pr la prévoyance sociale (petite enfance AFJ)	228'450.00			191'000.00			
54500.3990.0 Imputations internes taxes mineurs	86'400.00			97'000.00			
54500.3990.1 Imputations internes sacs offerts (social)	10'000.00			10'000.00			
54500.4470.0 Loyer Crèche (patrimoine administratif)		90'000.00			75'000.00		
<b>54500 Prestations aux familles</b>	<b>1'218'694.00</b>	<b>90'000.00</b>		<b>977'180.00</b>		<b>75'000.00</b>	
<b>5450 Prestations aux familles</b>	<b>1'218'694.00</b>	<b>90'000.00</b>		<b>977'180.00</b>		<b>75'000.00</b>	
<b>545 Prestations aux familles</b>	<b>1'218'694.00</b>	<b>90'000.00</b>		<b>977'180.00</b>		<b>75'000.00</b>	
<b>54 Famille et jeunesse</b>	<b>1'392'890.00</b>	<b>92'200.00</b>		<b>1'148'130.00</b>		<b>76'700.00</b>	
<b>Charges nettes</b>		<b>1'300'690.00</b>				<b>1'071'430.00</b>	
<b>56 Logements sociaux</b>							
<b>560 Logements sociaux</b>							
<b>5600 Logements sociaux</b>							
<b>56000 Logements sociaux</b>							
56000.3130.7 Frais de télécommunication	500.00						
56000.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	229.00						
<b>56000 Logements sociaux</b>	<b>729.00</b>						
<b>5600 Logements sociaux</b>	<b>729.00</b>						
<b>560 Logements sociaux</b>	<b>729.00</b>						
<b>56 Logements sociaux</b>	<b>729.00</b>						
<b>Charges nettes</b>			<b>729.00</b>				
<b>57 Aide sociale et domaine de l'asile</b>							
60 <b>572 Aide économique</b>							
<b>5720 Aide économique</b>							
<b>57200 Aide économique</b>							

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 5 Prévoyance sociale (...)

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
57200.3130.3 Frais de transports, enlèvement et élimination	3'000.00				
57200.3130.7 Frais de télécommunication	500.00				
57200.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	764.00				
57200.3612.1 Convention IR (Partic. charges prévoyance)	45'000.00		49'500.00		
<b>57200 Aide économique</b>	<b>49'264.00</b>		<b>49'500.00</b>		
<b>5720 Aide économique</b>	<b>49'264.00</b>		<b>49'500.00</b>		
<b>572 Aide économique</b>	<b>49'264.00</b>		<b>49'500.00</b>		
<b>57 Aide sociale et domaine de l'asile</b>	<b>49'264.00</b>		<b>49'500.00</b>		
Charges nettes		49'264.00		49'500.00	
<b>5 Prévoyance sociale</b>	<b>1'518'508.00</b>	<b>92'200.00</b>	<b>1'208'130.00</b>	<b>76'700.00</b>	
Charges nettes		1'426'308.00		1'131'430.00	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 6 Trafic et télécommunications

### 61 Circulation routière

#### 615 Routes communales

##### 6150 Routes communales

###### 61500 Routes communales

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
61500.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	20'000.00		
61500.3099.0 Autres charges de personnel	6'300.00		
61500.3100.0 Matériel de bureau	4'000.00		
61500.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	30'100.00		
61500.3101.4 Matériel d'exploitation, fournitures - TEMPORAIRE		10'000.00	
61500.3101.5 Achat produits nettoyage + désinfection - TEMPORAIRE	4'000.00		
61500.3101.99 Budget achat produits nettoyage + désinfection		3'500.00	
61500.3102.0 Imprimés, publications	2'500.00		
61500.3110.0 Meubles et appareils de bureau	7'186.00		
61500.3110.50 Meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE		13'000.00	
61500.3111.0 Machines, appareils et véhicules	57'100.00	40'000.00	
61500.3111.1 Machines, appareils et véhicules		46'000.00	
61500.3120.0 Achat et consommation d'eau	2'200.00		
61500.3120.1 Achat et consommation électricité	13'800.00		
61500.3120.2 Achat et consommation combustibles	19'000.00		
61500.3120.9 Achat et consommation d'électricité - TEMPORAIRE		1'200.00	
61500.3120.97 Achat et consommation de combustibles - TEMPORAIRE		10'000.00	
61500.3120.98 Budget achat et consommation combustibles		8'000.00	
61500.3120.99 Budget achat et consommation électricité		6'500.00	
61500.3130.4 Cotisations à des institutions de droit privé	500.00	400.00	
61500.3130.7 Frais de télécommunication	3'300.00		
61500.3130.99 Budget frais de téléphones		2'200.00	
61500.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	10'300.00		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 6 Trafic et télécommunications (...)

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
61500.3132.1 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	28'500.00		
61500.3132.4 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.		55'000.00	
61500.3132.99 Budget honoraires et frais expertises		5'000.00	
61500.3134.0 Primes d'assurances choses	11'400.00		
61500.3134.4 Primes d'assurances choses - TEMPORAIRE		7'400.00	
61500.3137.0 Taxes sur les véhicules à moteur	1'500.00		100.00
61500.3137.9 Taxes sur les véhicules à moteur - TEMPORAIRE		1'400.00	
61500.3141.0 Entretien du réseau routier	140'000.00		140'000.00
61500.3141.1 Pose de signalisation routière	42'000.00		23'000.00
61500.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles	38'000.00		
61500.3144.99 Budget entretien des bâtiments		45'250.00	
61500.3149.0 Frais divers dus au vandalisme	5'000.00		15'000.00
61500.3150.0 Entretien de meubles et appareils de bureau	500.00		15'800.00
61500.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	31'950.00		
61500.3151.3 Entretien de machines, appareils, véhicules - TEMPORAIRE		20'500.00	
61500.3151.99 Budget entr. machines, mat. expl. + entretien		11'050.00	
61500.3158.0 Entretien immobilisations incorporelles	86'685.00		
61500.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	250.00		
61500.3170.1 Remboursement de frais effectifs, repas	500.00		
61500.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	7'635.00		
61500.3300.1 Amort. oblig. Trottoir Bossière 73/15	10'234.00		10'234.00
61500.3300.10 Amort. oblig. Aménagement zone 30 56/24	8'200.00		
61500.3300.2 Amort. oblig. Rempl. balayeuse 58/20	18'221.00		18'221.00
61500.3300.3 Amort. oblig. Assainiss. route Etraz 23/18	51'112.00		51'112.00
61500.3300.4 Amort. oblig. Véhic. transport 12/22	7'200.00		7'200.00
61500.3300.5 Amort. oblig. Reconstr. Pont Redoute 49/20 + 21/22	21'520.00		21'520.00

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>6 Trafic et télécommunications (...)</b>						
61500.3300.6 Amort. oblig. Réfec. trottoir Curson 43/23		12'300.00		12'300.00		
61500.3300.7 Amort. oblig. Bâtiment voirie + parking 78/06+26/07+44/09		57'710.00				
61500.3300.8 Amort. oblig. Giratoire Murettes 21/12		8'340.00		8'340.00		
61500.3300.99 Budget amort. oblig. 78/06 + 26/07 + 44/09				57'710.00		
61500.3401.1 Intérêts passifs - TEMPORAIRE				39'400.00		
61500.3401.99 Budget Intérêts passifs				1'800.00		
61500.3910.3 Imputations internes pour prestations de service - TEMPORAIRES	372'300.00			273'450.00		
61500.3910.99 Budget Imput. internes de frais de personnel				11'650.00		
61500.4210.0 Emoluments pour actes administratifs		2'000.00			2'000.00	
<b>61500 Routes communales</b>	<b>1'141'343.00</b>	<b>2'000.00</b>		<b>993'237.00</b>	<b>2'000.00</b>	
<b>61501 Eclairage public</b>						
61501.3120.0 Achat et consommation d'électricité		66'000.00		68'000.00		
61501.3130.0 Prestations de services et de tiers				22'600.00		
61501.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.		5'000.00		5'000.00		
61501.3141.0 Entretien de l'éclairage public		93'000.00		115'000.00		
61501.3158.0 Entretien des immobilisations incorporelles		1'500.00		1'100.00		
<b>61501 Eclairage public</b>	<b>165'500.00</b>			<b>211'700.00</b>		
<b>6150 Routes communales</b>	<b>1'306'843.00</b>	<b>2'000.00</b>		<b>1'204'937.00</b>	<b>2'000.00</b>	
<b>615 Routes communales</b>	<b>1'306'843.00</b>	<b>2'000.00</b>		<b>1'204'937.00</b>	<b>2'000.00</b>	
<b>619 Routes, non mentionné ailleurs</b>						
<b>6190 Routes, non mentionné ailleurs</b>						
<b>61900 Routes, non mentionné ailleurs</b>						
61900.3130.0 Prestations de services et de tiers		20'000.00				
<b>61900 Routes, non mentionné ailleurs</b>	<b>20'000.00</b>					
<b>6190 Routes, non mentionné ailleurs</b>	<b>20'000.00</b>					
<b>619 Routes, non mentionné ailleurs</b>	<b>20'000.00</b>					

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>6 Trafic et télécommunications (...)</b>							
61 Circulation routière		1'326'843.00	2'000.00	1'204'937.00	2'000.00		
Charges nettes			1'324'843.00		1'202'937.00		
62 Transports publics							
629 Transports publics, non mentionné ailleurs							
6290 Transports publics régionaux							
62900 Transports publics régionaux							
62900.3611.0 Participation charges cantonales (bassin transport)		178'500.00		188'000.00			
62900.3612.0 Frais de transport (ligne 805)		1'605'000.00		1'605'000.00			
62900.4611.0 Dédommagements des cantons et concordats			660'000.00		660'000.00		
<b>62900 Transports publics régionaux</b>		<b>1'783'500.00</b>	<b>660'000.00</b>	<b>1'793'000.00</b>	<b>660'000.00</b>		
<b>6290 Transports publics régionaux</b>		<b>1'783'500.00</b>	<b>660'000.00</b>	<b>1'793'000.00</b>	<b>660'000.00</b>		
6299 Transports publics, non mentionné ailleurs							
62990 Transports publics, non mentionné ailleurs							
62990.3130.3 Cartes journalières CFF		18'000.00		30'000.00			
62990.3130.4 Cotisations à des institutions de droit privé		100.00		100.00			
62990.4250.0 Ventes cartes journalières			22'000.00		28'500.00		
<b>62990 Transports publics, non mentionné ailleurs</b>		<b>18'100.00</b>	<b>22'000.00</b>	<b>30'100.00</b>	<b>28'500.00</b>		
<b>6299 Transports publics, non mentionné ailleurs</b>		<b>18'100.00</b>	<b>22'000.00</b>	<b>30'100.00</b>	<b>28'500.00</b>		
629 Transports publics, non mentionné ailleurs							
<b>629 Transports publics, non mentionné ailleurs</b>		<b>1'801'600.00</b>	<b>682'000.00</b>	<b>1'823'100.00</b>	<b>688'500.00</b>		
62 Transports publics							
Charges nettes			1'119'600.00		1'134'600.00		
63 Trafic, autres							
631 Navigation							
6310 Navigation							
63100 Port des Abériaux							
63100.3010.20 Salaires du personnel administratif et d'exploitation		3'000.00		3'000.00			
63100.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif		280.00		280.00			
63100.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents		25.00		50.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 6 Trafic et télécommunications (...)

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
63100.3055.0 Cotisations patronales aux assurances IJM	25.00			
63100.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	3'500.00	3'500.00		
63100.3100.0 Matériel de bureau	200.00	2'000.00		
63100.3101.1 Matériel d'exploitation, fournitures	7'500.00	13'500.00		
63100.3102.0 Imprimés, publications	1'000.00			
63100.3111.1 Machines, appareils et véhicules	33'000.00			
63100.3120.0 Achat et consommation d'électricité	8'700.00	6'800.00		
63100.3120.1 Achat et consommation de combustibles	10'300.00	1'000.00		
63100.3130.0 Frais de ports (timbres-poste)	1'200.00	500.00		
63100.3130.3 Prestations de services et de tiers	1'000.00	2'000.00		
63100.3130.4 Frais divers	30'000.00	36'300.00		
63100.3130.6 Frais de télécommunication	2'400.00	2'400.00		
63100.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	21'000.00	30'200.00		
63100.3134.0 Primes d'assurances choses	2'500.00			
63100.3134.1 Primes d'assurances choses - TEMPORAIRE	500.00	2'200.00		
63100.3137.0 Redevance d'utilisation des eaux, au lieu dit 'les Abériaux'	3'500.00	3'500.00		
63100.3137.1 Taxes sur les véhicules à moteur	100.00	200.00		
63100.3142.0 Entretien des ports et aménagements de cours d'eau	10'000.00	2'000.00		
63100.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles	2'000.00			
63100.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	14'500.00			
63100.3151.1 Entretien de machines, appareils, véhicules - TEMPORAIRE	3'000.00	17'000.00		
63100.3151.2 Entretien de machines, appareils, véhicules - TEMPORAIRE	500.00	25'000.00		
63100.3158.0 Entretien des immobilisations incorporelles	1'300.00			
63100.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	200.00	200.00		
63100.3300.0 Amortissements supplémentaire	44'710.00			
63100.3300.1 Amortissement amélioration du port des Abériaux	82'360.00	82'360.00		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

Préavis municipal No. 87/2025 - Budget 2026

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>6 Trafic et télécommunications (...)</b>						
63100.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers	34'800.00		36'400.00			
63100.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	165'500.00		162'900.00			
63100.3990.0 Imputation interne consommables informatique			17'800.00			
63100.4240.0 Redevances utilisation domaine public & admin. (utilisation)		100'000.00			100'000.00	
63100.4240.1 Redevances utilisation domaine public & admin. (amarrage)		345'000.00			345'000.00	
63100.4240.3 Redevances utilis. domaine public & admin. (grue, visiteurs)		42'000.00			45'000.00	
63100.4240.4 Redevances cartes		500.00			500.00	
63100.4260.0 Remb. de frais administratifs ports, téléphone et divers		600.00			500.00	
63100.4472.0 Paiements pour utilisations des immeubles PA		500.00			500.00	
<b>63100 Port des Abériaux</b>	<b>488'600.00</b>	<b>488'600.00</b>	<b>451'090.00</b>	<b>491'500.00</b>		
<b>6310 Navigation</b>	<b>488'600.00</b>	<b>488'600.00</b>	<b>451'090.00</b>	<b>491'500.00</b>		
<b>631 Navigation</b>	<b>488'600.00</b>	<b>488'600.00</b>	<b>451'090.00</b>	<b>491'500.00</b>		
<b>633 Autres systèmes de transport</b>						
<b>6330 Autres systèmes de transport</b>						
<b>63300 Autres systèmes de transport</b>						
63300.3162.0 Véhicule Mobility (ADL) en leasing	35'000.00		28'800.00			
63300.4479.0 Autres revenus, biens-fonds PA		22'000.00			14'500.00	
<b>63300 Autres systèmes de transport</b>	<b>35'000.00</b>	<b>22'000.00</b>	<b>28'800.00</b>	<b>14'500.00</b>		
<b>6330 Autres systèmes de transport</b>	<b>35'000.00</b>	<b>22'000.00</b>	<b>28'800.00</b>	<b>14'500.00</b>		
<b>633 Autres systèmes de transport</b>	<b>35'000.00</b>	<b>22'000.00</b>	<b>28'800.00</b>	<b>14'500.00</b>		
<b>63 Trafic, autres</b>	<b>523'600.00</b>	<b>510'600.00</b>	<b>479'890.00</b>	<b>506'000.00</b>		
Charges nettes		13'000.00		26'110.00		
<b>6 Trafic et télécommunications</b>	<b>3'652'043.00</b>	<b>1'194'600.00</b>	<b>3'507'927.00</b>	<b>1'196'500.00</b>		
Charges nettes		2'457'443.00		2'311'427.00		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

### 72 Traitements des eaux usées

#### 720 Traitements des eaux usées

##### 7200 Traitements des eaux usées

###### 72000 Traitements des eaux usées

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
72000.3010.0 Salaires du personnel occasionnel	5'000.00		
72000.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	500.00		
72000.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	50.00		
72000.3120.0 Achat et consommation d'électricité	150.00	150.00	
72000.3130.0 Redevance d'utilisation des eaux (CFF)	200.00	200.00	
72000.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	88'000.00	31'000.00	
72000.3143.0 Entretien d'autres travaux de génie civil	147'000.00	120'100.00	
72000.3300.0 Amort. oblig. Coll. EC secteur Abériaux 68/21	37'260.00	37'260.00	
72000.3300.1 Amort. oblig. R+C coll. (Step ASSE) Etude 14/22	24'200.00	24'200.00	
72000.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers	13'500.00	16'000.00	
72000.3510.0 Attrib. aux financ. spéciaux pour canalisations EU	24'090.00	95'160.00	
72000.3510.1 Attrib. aux financ. spéciaux pour canalisations EC		8'150.00	38'180.00
72000.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	145'400.00	143'100.00	
72000.3990.0 Imputation interne consommables informatique			15'650.00
72000.4240.0 Taxes uniques de raccordement (eaux usées)		38'000.00	38'000.00
72000.4240.1 Taxes uniques de raccordement (eaux claires)		5'000.00	5'000.00
72000.4240.3 Taxes annuelles d'entretien des canalisations d'eaux usées		215'500.00	257'000.00
72000.4240.4 Taxes annuelles d'entretien des canalisations d'eaux claires		218'700.00	221'000.00
<b>72000 Traitements des eaux usées</b>	<b>485'350.00</b>	<b>485'350.00</b>	<b>521'000.00</b>
<b>72001 Station d'épuration</b>			
72001.3010.19 Salaires du personnel occasionnel		1'000.00	
72001.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif		100.00	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
72001.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents				10.00		
72001.3100.0 Matériel de bureau	100.00					
72001.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	40'000.00			35'000.00		
72001.3102.0 Imprimés, publications	100.00			200.00		
72001.3111.0 Machines, appareils et véhicules	6'500.00					
72001.3112.0 Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	500.00			7'000.00		
72001.3120.0 Achat et consommation d'eau	200.00			200.00		
72001.3120.1 Achat et consommation d'électricité	24'700.00			27'000.00		
72001.3120.2 Achat et consommation de combustibles	1'000.00			10'000.00		
72001.3130.0 Frais de transports, évacuation des boues	110'000.00			110'000.00		
72001.3130.1 Prestations de services et de tiers	18'400.00			22'400.00		
72001.3130.6 Frais de télécommunication	1'100.00			1'200.00		
72001.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	11'000.00			10'500.00		
72001.3134.0 Primes d'assurances de tiers, choses et RC	5'500.00			5'500.00		
72001.3137.0 Taxe fédérale sur les eaux usées (micropolluants)	38'500.00			39'000.00		
72001.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles	2'000.00			5'000.00		
72001.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	12'000.00			13'200.00		
72001.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	100.00			200.00		
72001.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers	1'300.00			1'400.00		
72001.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	42'000.00			4'300.00		
72001.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	70'900.00			69'800.00		
72001.4240.1 Taxes annuelles d'épuration, STEP		385'900.00			363'010.00	
<b>72001 Station d'épuration</b>	<b>385'900.00</b>	<b>385'900.00</b>	<b>363'010.00</b>	<b>363'010.00</b>		
<b>7200 Traitements des eaux usées</b>	<b>871'250.00</b>	<b>871'250.00</b>	<b>884'010.00</b>	<b>884'010.00</b>		
<b>720 Traitements des eaux usées</b>	<b>871'250.00</b>	<b>871'250.00</b>	<b>884'010.00</b>	<b>884'010.00</b>		
<b>72 Traitements des eaux usées</b>	<b>871'250.00</b>	<b>871'250.00</b>	<b>884'010.00</b>	<b>884'010.00</b>		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

Préavis municipal N°. 87/2025 - Budget 2026

70

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

### 73 Gestion des déchets

#### 730 Gestion des déchets

##### 7300 Gestion des déchets urbains

###### 73000 Gestion des déchets urbains

73000.3010.17 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'250.00	1'250.00
73000.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	120.00	120.00
73000.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	10.00	10.00
73000.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	36'000.00	36'000.00
73000.3102.0 Imprimés, publications	6'000.00	3'000.00
73000.3111.0 Machines, appareils et véhicules	5'000.00	
73000.3130.1 Frais de ports (timbres-poste)	4'500.00	4'500.00
73000.3130.5 Frais de transports, enlèvement ordures	125'000.00	115'000.00
73000.3130.6 Frais d'élimination ordures	98'000.00	90'000.00
73000.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	8'000.00	8'000.00
73000.3132.1 Frais de contentieux et poursuites	4'000.00	2'500.00
73000.3137.0 TVA non récupérable	15'000.00	15'000.00
73000.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	21'000.00	19'000.00
73000.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	23'650.00	23'250.00
73000.3990.0 Imputation interne consommables informatique		2'550.00
73000.4240.0 Taxes annuelles forfaitaires habitants	313'500.00	313'500.00
73000.4240.1 Taxes annuelles forfaitaires entreprises	8'000.00	8'000.00
73000.4250.0 Vente directe de sacs	1'000.00	1'000.00
73000.4260.0 Ristourne verre, ferraille, textile	19'000.00	6'800.00
73000.4260.1 Rétrocessions sur sacs poubelles	145'000.00	143'000.00
73000.4260.2 Remboursement de frais (poursuites)	1'000.00	1'000.00
73000.4260.3 Remboursement de frais (divers)	2'000.00	1'000.00

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

Préavis municipal N°. 87/2025 - Budget 2026

7  
(...)

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>							
<b>(...)</b>							
73000.4510.0 Prélèvement sur les financement spéciaux déchets			301'496.00				
73000.4990.1 Imputations internes taxes annulées jeunes en formation			20'000.00		20'000.00		
73000.4990.2 Imput. internes évac. déchets personnes mobilité réduite			10'500.00		10'500.00		
73000.4990.3 Imputations internes sacs offerts (social)			10'000.00		10'000.00		
73000.4990.4 Imputations internes taxes mineurs			86'400.00		97'000.00		
<b>73000 Gestion des déchets urbains</b>		<b>347'530.00</b>	<b>917'896.00</b>	<b>320'180.00</b>	<b>611'800.00</b>		
<b>73001 Déchetterie intercommunale</b>							
73001.3010.18 Salaires du personnel occasionnel		12'500.00		12'500.00			
73001.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif		1'200.00		1'200.00			
73001.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents		150.00		150.00			
73001.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures		500.00		12'000.00			
73001.3101.1 Achat de produits de nettoyage et de désinfection				500.00			
73001.3102.0 Imprimés, publications		3'000.00		3'000.00			
73001.3110.0 Matériel de bureau		500.00					
73001.3111.0 Machines, appareils et véhicules		2'000.00					
73001.3120.0 Achat et consommation d'eau		200.00		700.00			
73001.3120.1 Production d'eau usée		200.00		100.00			
73001.3120.2 Achat et consommation d'électricité		2'600.00		2'200.00			
73001.3120.3 Achat et consommation de combustibles		2'000.00		1'600.00			
73001.3130.5 Frais de transports, enlèvement ordures		75'000.00		72'000.00			
73001.3130.6 Frais d'élimination ordures		150'000.00		145'000.00			
73001.3130.7 Frais de télécommunication		1'300.00		1'300.00			
73001.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.		4'100.00		2'900.00			
73001.3134.0 Primes d'assurances de tiers, choses et RC		4'100.00		4'100.00			
73001.3137.0 Taxes sur les véhicules à moteur		1'000.00		1'000.00			
73001.3144.0 Entretien des bâtiments, immeubles		10'800.00		4'000.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
73001.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	5'000.00		5'000.00			
73001.3170.1 Remboursement de frais effectifs, repas	3'500.00		1'500.00			
73001.3300.0 Amort. oblig. Déchetterie 50/14	46'191.00		46'191.00			
73001.3300.1 Amort. oblig. Equip. déchetterie 76/15	18'630.00		18'630.00			
73001.3300.2 Amort. oblig. Longrines 28/22	10'595.00		10'595.00			
73001.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers	11'000.00		13'000.00			
73001.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	5'000.00		5'000.00			
73001.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	219'350.00		135'100.00			
73001.3990.0 Autres imputations internes	31'500.00		31'500.00			
73001.4240.0 Facturation Déchets Spéciaux Ménagers		40'000.00		35'000.00		
73001.4260.0 Ristourne verre, papier, ferraille, textile		38'000.00		42'000.00		
73001.4260.1 Ristourne Sadec/Tridel		19'000.00		18'000.00		
73001.4602.0 Parts aux revenus des communes et associations intercommunal		90'550.00		71'400.00		
73001.4635.0 Subventions des entreprises privées		7'350.00		7'350.00		
<b>73001 Déchetterie intercommunale</b>	<b>621'916.00</b>	<b>194'900.00</b>	<b>530'766.00</b>	<b>173'750.00</b>		
<b>7300 Gestion des déchets urbains</b>	<b>969'446.00</b>	<b>1'112'796.00</b>	<b>850'946.00</b>	<b>785'550.00</b>		
<b>7301 Gestion des déchets non urbains</b>						
<b>73010 Gestion des déchets non urbains</b>						
73010.3130.5 Frais de transport, enlèvement déchets	22'500.00		23'000.00			
73010.3130.6 Frais d'élimination déchets	33'000.00		32'000.00			
73010.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.			4'000.00			
73010.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	88'650.00		87'250.00			
73010.4260.1 Remboursement de frais (divers)		800.00		4'000.00		
<b>73010 Gestion des déchets non urbains</b>	<b>144'150.00</b>	<b>800.00</b>	<b>146'250.00</b>	<b>4'000.00</b>		
<b>7301 Gestion des déchets non urbains</b>	<b>144'150.00</b>	<b>800.00</b>	<b>146'250.00</b>	<b>4'000.00</b>		
<b>730 Gestion des déchets</b>	<b>1'113'596.00</b>	<b>1'113'596.00</b>	<b>997'196.00</b>	<b>789'550.00</b>		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)</b>							
73 Gestion des déchets		1'113'596.00	1'113'596.00	997'196.00	789'550.00		
Charges nettes					207'646.00		
<b>74 Aménagements</b>							
<b>741 Corrections de cours d'eau</b>							
<b>7410 Corrections de cours d'eau</b>							
<b>74100 Corrections de cours d'eau</b>							
74100.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.		3'000.00		5'000.00			
74100.3137.0 Redevance d'utilisation des eaux, à la plage		1'000.00		1'000.00			
74100.3142.0 Entretien des ports et aménagements de cours d'eau		2'000.00		2'000.00			
74100.3300.0 Amort. oblig. Trav. enroch. berge Promenthouse 29/18		2'523.00		2'523.00			
74100.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers				300.00			
74100.3910.0 Imputations internes pour prestations de service		11'800.00		11'650.00			
<b>74100 Corrections de cours d'eau</b>		20'323.00		22'473.00			
<b>7410 Corrections de cours d'eau</b>		20'323.00		22'473.00			
<b>741 Corrections de cours d'eau</b>		20'323.00		22'473.00			
<b>74 Aménagements</b>		20'323.00		22'473.00			
<b>Charges nettes</b>			20'323.00		22'473.00		
<b>76 Lutte contre la pollution de l'environnement</b>							
<b>761 Protection de l'air et du climat</b>							
<b>7610 Protection de l'air et du climat</b>							
<b>76100 Protection de l'air et du climat</b>							
76100.3010.13 Salaires du personnel occasionnel		20'000.00					
76100.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel		4'000.00		6'000.00			
76100.3100.0 Matériel de bureau		850.00		2'000.00			
76100.3102.0 Imprimés, publications		5'300.00		1'500.00			
76100.3102.1 Imprimés, publications - TEMPORAIRE		2'300.00					
76100.3110.0 Meubles et appareils de bureau		1'949.00		1'000.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
76100.3110.02 Meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE	500.00					
76100.3120.99 Budget achat et consommation d'eau			350.00			
76100.3130.0 Préservation biodiversité, lutte contre plantes invasives	3'600.00		3'000.00			
76100.3130.3 Cotisations à des institutions de droit privé	2'100.00		2'100.00			
76100.3130.7 Frais de télécommunication	500.00					
76100.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	2'457.00					
76100.3132.1 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	60'000.00		60'000.00			
76100.3150.0 Entretien de meubles et appareils de bureau			5'650.00			
76100.3158.0 Entretien immobilisations incorporelles	24'076.00					
76100.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	200.00		100.00			
76100.3170.1 Remboursement de frais effectifs, repas	1'200.00		1'200.00			
76100.3300.1 Amort. oblig. Bornes recharge vhc élec. 49/23	8'500.00		8'500.00			
76100.3300.2 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	7'635.00					
76100.3300.3 Amort. oblig. Jardin-forêt didactique 55/23	5'600.00					
76100.3401.0 Intérêts passifs			500.00			
76100.3612.0 Partic. réseau agro-écol. Nyon Région + contrats corridors	6'800.00		6'800.00			
76100.3636.0 Subventions/dons protection de l'environnement	1'500.00		1'500.00			
76100.3636.1 Subventions projets privés énergie-climat	213'000.00		205'000.00			
76100.3636.2 Subv. projets privés biodiv./plantes exotiques envahissantes	10'000.00		10'000.00			
76100.3990.0 Imputations internes pour prestations de service	130'000.00		128'000.00			
76100.4240.0 Taxe projets EE + ER (climat)		201'000.00		205'000.00		
76100.4260.0 Remboursement taxe CO2		2'400.00		2'400.00		
76100.4631.0 Participation du canton		19'000.00		7'000.00		
76100.4634.0 Participation et subventions de tiers		12'000.00		10'000.00		
<b>76100 Protection de l'air et du climat</b>	<b>512'067.00</b>	<b>234'400.00</b>	<b>443'200.00</b>	<b>224'400.00</b>		
<b>7610 Protection de l'air et du climat</b>	<b>512'067.00</b>	<b>234'400.00</b>	<b>443'200.00</b>	<b>224'400.00</b>		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>761 Protection de l'air et du climat</b>	<b>512'067.00</b>	<b>234'400.00</b>	<b>443'200.00</b>	<b>224'400.00</b>	
<b>76 Lutte contre la pollution de l'environnement</b>	<b>512'067.00</b>	<b>234'400.00</b>	<b>443'200.00</b>	<b>224'400.00</b>	
<b>Charges nettes</b>		<b>277'667.00</b>		<b>218'800.00</b>	
<b>77 Protection de l'environnement, autres</b>					
<b>771 Cimetières, crématoires</b>					
<b>7710 Cimetières, crématoires</b>					
<b>77100 Cimetières, crématoires</b>					
77100.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures	500.00		60'000.00		
77100.3101.1 Matériel d'exploitation, fournitures - TEMPORAIRE			40'000.00		
77100.3120.0 Achat et consommation d'eau	600.00		2'500.00		
77100.3120.1 Achat et consommation de combustibles			7'000.00		
77100.3130.0 Frais de transports (convois funèbres)	8'300.00				
77100.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.			11'000.00		
77100.3134.0 Primes d'assurances de tiers, choses et RC			1'200.00		
77100.3137.0 Impôts, taxes et émoluments	100.00		100.00		
77100.3140.0 Entretien du cimetière	2'000.00		7'000.00		
77100.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules			11'700.00		
77100.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	9'050.00		10'000.00		
77100.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	348'700.00		343'250.00		
77100.4210.0 Emoluments pour actes administratifs		3'000.00		3'000.00	
<b>77100 Cimetières, crématoires</b>	<b>369'250.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>493'750.00</b>	<b>3'000.00</b>	
<b>7710 Cimetières, crématoires</b>	<b>369'250.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>493'750.00</b>	<b>3'000.00</b>	
<b>771 Cimetières, crématoires</b>	<b>369'250.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>493'750.00</b>	<b>3'000.00</b>	
<b>77 Protection de l'environnement, autres</b>	<b>369'250.00</b>	<b>3'000.00</b>	<b>493'750.00</b>	<b>3'000.00</b>	
<b>Charges nettes</b>		<b>366'250.00</b>		<b>490'750.00</b>	
<b>79 Aménagement du territoire</b>					
<b>790 Aménagement du territoire</b>					

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)</b>						
<b>7900 Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions</b>						
<b>79000 Aménagement du territoire, urbanisme</b>						
79000.3010.12 Salaires du personnel occasionnel	5'000.00		5'000.00			
79000.3050.0 Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	500.00		500.00			
79000.3053.0 Cotisations patronales aux assurances-accidents	60.00		60.00			
79000.3090.0 Formation et perfectionnement du personnel	6'000.00		20'000.00			
79000.3090.1 Formation et perfectionnement du personnel - TEMPORAIRE			6'000.00			
79000.3099.0 Autres charges de personnel	5'700.00		5'700.00			
79000.3100.0 Matériel de bureau	9'000.00		4'000.00			
79000.3100.1 Matériel de bureau - TEMPORAIRE			5'000.00			
79000.3101.1 Matériel d'exploitation, fournitures	63'000.00		1'000.00			
79000.3102.0 Imprimés, publications	2'300.00					
79000.3102.1 Imprimés, publications - TEMPORAIRE	1'500.00		1'500.00			
79000.3103.0 Littérature spécialisée, magazines	500.00		500.00			
79000.3110.0 Meubles et appareils de bureau	6'565.00					
79000.3110.2 Meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE	1'000.00		4'500.00			
79000.3110.3 Meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE			5'000.00			
79000.3120.6 Achat et consommation de combustibles - TEMPORAIRE	10'350.00		350.00			
79000.3120.98 Budget eaux claires			900.00			
79000.3120.99 Budget achat machines, mat. expl, entr.			18'600.00			
79000.3130.4 Cotisations à des institutions de droit privé	1'500.00		1'500.00			
79000.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	1'362.00					
79000.3132.2 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.			6'000.00			
79000.3132.3 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	70'000.00		70'000.00			
79000.3134.2 Primes d'assurances choses - TEMPORAIRE			500.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

Préavis municipal N°. 87/2025 - Budget 2026

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)

	Budget 2026		Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
79000.3150.3 Entretien de meubles et appareils de bureau - TEMPORAIRE	10'000.00		8'000.00	
79000.3151.1 Entretien de machines, appareils, véhicules - TEMPORAIRE			1'250.00	
79000.3158.0 Entretien immobilisations incorporelles			364'000.00	
79000.3170.0 Remboursement de frais effectifs, déplacement	100.00		250.00	
79000.3170.1 Remboursement de frais effectifs, repas	500.00		500.00	
79000.3170.2 Remboursement de frais effectifs, repas - TEMPORAIRE			500.00	
79000.3170.4 Remboursement de frais effectifs, déplacement - TEMPORAIRE			100.00	
79000.3300.0 Amort. oblig. Rempl. logiciels 61/20 et compl. 44/23	7'634.00			
79000.3300.1 Amort. oblig. PPA Centre Village 36/13	15'000.00		15'000.00	
79000.3300.2 Amort. oblig. Etude qualitative paysagère 36/19	9'300.00		9'300.00	
79000.3300.3 Amort. oblig. Requal. et Révis. pays. 35/19	12'400.00		12'400.00	
79000.3300.4 Amort. oblig. Révis. partielle PQ Morettes 29/08			6'141.08	
79000.3300.5 Amort. oblig. PGA - RCCAT 33/08	15'000.00		15'000.00	
79000.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers			7'000.00	
79000.3636.0 Subventions accordées aux organisations privées à but non lu	1'500.00		1'500.00	
79000.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	11'800.00			
79000.3910.2 Imputations internes pour prestations de service - TEMPORAIR	150'100.00		147'800.00	
79000.3910.3 Imputations internes pour prestations de service - TEMPORAIR	141'850.00		162'900.00	
79000.4210.0 Emoluments administratifs		800.00		800.00
79000.4910.0 Imputations internes pour prestations de service		21'000.00		21'000.00
<b>79000 Aménagement du territoire, urbanisme</b>	<b>559'521.00</b>	<b>21'800.00</b>	<b>908'251.08</b>	<b>21'800.00</b>
<b>79001 Police des constructions</b>				
79001.3102.0 Imprimés, publications	2'500.00			
79001.3103.0 Littérature spécialisée, magazines	2'500.00		5'000.00	
79001.3130.3 Etudes liées à la Police des constructions	40'000.00		40'000.00	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire (...)

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
79001.3130.4 Rbt émoluments pour actes administratifs		10'000.00		10'000.00			
79001.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.		30'000.00		30'000.00			
79001.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales		3'500.00		3'500.00			
79001.3910.0 Imputations internes pour prestations de service		189'100.00		139'650.00			
79001.4210.0 Emoluments pour actes administratifs			80'000.00			80'000.00	
<b>79001 Police des constructions</b>		<b>277'600.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>228'150.00</b>	<b>80'000.00</b>		
<b>7900 Aménagement du territoire, urbanisme et police des constructions</b>		<b>837'121.00</b>	<b>101'800.00</b>	<b>1'136'401.08</b>	<b>101'800.00</b>		
<b>790 Aménagement du territoire</b>		<b>837'121.00</b>	<b>101'800.00</b>	<b>1'136'401.08</b>	<b>101'800.00</b>		
<b>79 Aménagement du territoire</b>		<b>837'121.00</b>	<b>101'800.00</b>	<b>1'136'401.08</b>	<b>101'800.00</b>		
<b>Charges nettes</b>			<b>735'321.00</b>			<b>1'034'601.08</b>	
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>		<b>3'723'607.00</b>	<b>2'324'046.00</b>	<b>3'977'030.08</b>	<b>2'002'760.00</b>		
<b>Charges nettes</b>			<b>1'399'561.00</b>			<b>1'974'270.08</b>	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

## 8 Économie publique

### 82 Sylviculture

#### 820 Sylviculture

##### 8200 Sylviculture

###### 82000 Sylviculture

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
82000.3132.0 Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	5'000.00	7'000.00	
82000.3141.1 Entretien des chemins forestiers	500.00	28'500.00	
82000.3145.0 Entretien des forêts, alpages et vignes	29'000.00		
82000.3910.0 Imputations internes pour prestations de service	5'900.00	5'800.00	
82000.4250.0 Ventes		7'000.00	7'000.00
<b>82000 Sylviculture</b>	<b>40'400.00</b>	<b>7'000.00</b>	<b>41'300.00</b>
<b>8200 Sylviculture</b>	<b>40'400.00</b>	<b>7'000.00</b>	<b>41'300.00</b>
<b>820 Sylviculture</b>	<b>40'400.00</b>	<b>7'000.00</b>	<b>41'300.00</b>
<b>82 Sylviculture</b>	<b>40'400.00</b>	<b>7'000.00</b>	<b>41'300.00</b>
<b>Charges nettes</b>		<b>33'400.00</b>	<b>34'300.00</b>

### 85 Industrie, artisanat et commerce

#### 850 Industrie, artisanat et commerce

##### 8500 Industrie, artisanat et commerce

###### 85000 Industrie, artisanat et commerce

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
85000.3130.8 Frais d'accueil et de promotion touristique	5'175.00	5'175.00	
85000.3300.0 Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	5'000.00	5'000.00	
85000.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers		400.00	
85000.3602.0 Parts de revenus destinées aux communes et aux associations	62'100.00	58'650.00	
85000.3612.0 Parts aux communes et associations intercommunales	5'175.00	5'175.00	
85000.4240.0 Taxe régionale de séjour		69'000.00	69'000.00
85000.4510.0 Prélèvements sur les financements spéciaux		8'450.00	5'400.00
<b>85000 Industrie, artisanat et commerce</b>	<b>77'450.00</b>	<b>77'450.00</b>	<b>74'400.00</b>
<b>8500 Industrie, artisanat et commerce</b>	<b>77'450.00</b>	<b>77'450.00</b>	<b>74'400.00</b>
<b>850 Industrie, artisanat et commerce</b>	<b>77'450.00</b>	<b>77'450.00</b>	<b>74'400.00</b>

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

Préavis municipal No. 87/2025 - Budget 2026

## 8 Économie publique (...)

85 Industrie, artisanat et commerce

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

77'450.00 77'450.00 74'400.00 74'400.00

8 Économie publique

Charges nettes

117'850.00 84'450.00 115'700.00 81'400.00

33'400.00 34'300.00

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>9 Finances et impôts</b>						
<b>91 Impôts</b>						
<b>910 Impôts</b>						
<b>9100 Impôts</b>						
<b>91000 Impôts</b>						
91000.3137.1 Imputation impôts étrangers prélevés à la source	38'000.00		37'500.00			
91000.3180.0 Réévaluations sur créances	38'000.00		37'500.00			
91000.3180.1 Réévaluations sur créances - TEMPORAIRE		75'400.00			89'000.00	
91000.3181.0 Pertes sur créances effectives	75'400.00		89'000.00			
91000.4000.0 Impôts sur le revenu, personnes physiques		11'870'000.00			12'150'000.00	
91000.4001.0 Impôts sur la fortune, personnes physiques		4'360'000.00			4'115'000.00	
91000.4002.0 Impôts à la source, personnes physiques		247'000.00			175'000.00	
91000.4009.0 Impôt sur la dépense		315'000.00			276'000.00	
91000.4009.1 Impôts récupérés après défalcations		11'000.00			8'000.00	
91000.4010.0 Impôts sur les bénéfices, personnes morales		2'651'000.00			1'987'000.00	
91000.4011.0 Impôts sur le capital, personnes morales		32'700.00			25'000.00	
91000.4021.0 Impôts fonciers		1'785'000.00			1'748'000.00	
91000.4021.1 Impôts complémentaires sur les immeubles des personnes moral		40'000.00			49'000.00	
91000.4023.0 Droits de mutation		862'000.00			945'000.00	
91000.4024.0 Impôts sur les successions et donations		75'000.00			99'000.00	
91000.4033.0 Impôts sur les chiens		21'650.00			20'500.00	
<b>91000 Impôts</b>	<b>151'400.00</b>	<b>22'345'750.00</b>	<b>164'000.00</b>	<b>21'686'500.00</b>		
<b>9100 Impôts</b>	<b>151'400.00</b>	<b>22'345'750.00</b>	<b>164'000.00</b>	<b>21'686'500.00</b>		
<b>910 Impôts</b>	<b>151'400.00</b>	<b>22'345'750.00</b>	<b>164'000.00</b>	<b>21'686'500.00</b>		
<b>91 Impôts</b>	<b>151'400.00</b>	<b>22'345'750.00</b>	<b>164'000.00</b>	<b>21'686'500.00</b>		
<b>Revenus nets</b>		<b>22'194'350.00</b>		<b>21'522'500.00</b>		
<b>93 Péréquation financière et compensation des charges</b>						
<b>930 Péréquation financière et compensation des charges</b>						
<b>9300 Péréquation financière et compensation des charges</b>						

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026	Budget 2025	Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>9 Finances et impôts (...)</b>					
	<b>93000 Péréquation financière et compensation des charges</b>				
	93000.3621.0 Péréquation financière et compensation des charges aux canto	4'211'324.00		4'157'600.00	
	93000.3622.0 Péréquation financière et compensation des charges aux commu	9'019'984.00		7'778'900.00	
	<b>93000 Péréquation financière et compensation des charges</b>	<b>13'231'308.00</b>		<b>11'936'500.00</b>	
	<b>9300 Péréquation financière et compensation des charges</b>	<b>13'231'308.00</b>		<b>11'936'500.00</b>	
	<b>930 Péréquation financière et compensation des charges</b>	<b>13'231'308.00</b>		<b>11'936'500.00</b>	
	<b>93 Péréquation financière et compensation des charges</b>	<b>13'231'308.00</b>		<b>11'936'500.00</b>	
	Charges nettes		<b>13'231'308.00</b>		<b>11'936'500.00</b>
	<b>95 Parts aux recettes, autres</b>				
	<b>950 Parts aux recettes, autres</b>				
	<b>9500 Parts aux recettes, autres</b>				
	<b>95000 Parts aux recettes, autres</b>				
	95000.4601.0 Impôt sur prestation capital		278'500.00		278'000.00
	95000.4601.1 Parts aux revenus des cantons et concordats, gains immobilie		537'000.00		435'000.00
	95000.4601.2 Parts aux revenus des cantons et concordats, impôt frontalie		1'270'000.00		1'235'000.00
	95000.4601.3 Parts aux revenus des cantons et concordats, RFFA		355'000.00		
	<b>95000 Parts aux recettes, autres</b>	<b>2'440'500.00</b>		<b>1'948'000.00</b>	
	<b>9500 Parts aux recettes, autres</b>	<b>2'440'500.00</b>		<b>1'948'000.00</b>	
	<b>950 Parts aux recettes, autres</b>	<b>2'440'500.00</b>		<b>1'948'000.00</b>	
	<b>95 Parts aux recettes, autres</b>	<b>2'440'500.00</b>		<b>1'948'000.00</b>	
	Revenus nets	<b>2'440'500.00</b>		<b>1'948'000.00</b>	
	<b>96 Administration de la fortune et de la dette</b>				
	<b>961 Intérêts</b>				
	<b>9610 Intérêts</b>				
	<b>96100 Intérêts</b>				
	96100.3400.0 Intérêts rémunératoires	2'700.00		2'000.00	
	96100.3401.0 Intérêts passifs des engagements financiers à court terme	339'400.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>9 Finances et impôts (...)</b>							
96100.3420.0 Acquisition et administration de capital		3'000.00		3'000.00			
96100.4401.0 Intérêts des créances et comptes courants			113'500.00		113'000.00		
96100.4402.0 Intérêts des placements financiers			35'000.00		35'000.00		
96100.4402.1 Revenus provenant de participations PA			800.00		100'000.00		
<b>96100 Intérêts</b>		<b>345'100.00</b>	<b>149'300.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>248'000.00</b>		
<b>9610 Intérêts</b>		<b>345'100.00</b>	<b>149'300.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>248'000.00</b>		
<b>961 Intérêts</b>		<b>345'100.00</b>	<b>149'300.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>248'000.00</b>		
<b>963 Immeubles du patrimoine financier</b>							
<b>9630 Immeubles du patrimoine financier</b>							
<b>96300 Vieux Pressoir</b>							
96300.3439.4 Primes d'assurances choses		500.00					
96300.3439.9 Budget eaux claires				700.00			
96300.3910.0 Imputations internes pour prestations de service		17'750.00					
96300.4430.1 Loyers			1'500.00		1'500.00		
<b>96300 Vieux Pressoir</b>		<b>18'250.00</b>	<b>1'500.00</b>	<b>700.00</b>	<b>1'500.00</b>		
<b>96301 Bâtiment des Abériaux</b>							
96301.3111.0 Machines, appareils et véhicules		5'000.00					
96301.3130.7 Frais de télécommunication		1'200.00					
96301.3130.99 Budget Frais de téléphones				1'500.00			
96301.3132.0 Honoraires et frais d'expertises		5'000.00					
96301.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules		5'000.00					
96301.3430.0 Travaux d'entretien, biens-fonds PF		38'000.00					
96301.3439.0 Achat et consommation d'eau		600.00					
96301.3439.1 Achat et consommation électricité		5'000.00					
96301.3439.3 Achat et consommation combustibles		5'000.00					
96301.3439.4 Primes d'assurances choses		1'250.00					
96301.4260.0 Remboursements et participations de tiers			6'000.00				
96301.4430.0 Loyers café-restaurant des Abériaux			30'000.00		30'000.00		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026	Budget 2025	Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>9 Finances et impôts (...)</b>					
96301 Bâtiment des Abériaux		66'050.00	36'000.00	1'500.00	30'000.00
96302 Auberge communale					
96302.3401.9 Budget Intérêts passifs				4'000.00	
96302.3430.0 Travaux d'entretien, biens-fonds PF		29'850.00			
96302.3431.1 Entretien courant, biens-fonds PF - TEMPORAIRE		6'500.00			
96302.3439.4 Primes d'assurances choses		4'000.00			
96302.3441.1 Budget Amort. Transformation auberge 51/09		100'000.00		100'000.00	
96302.4260.0 Remboursements et participations de tiers			8'500.00		
96302.4430.0 Loyers Auberge communale			80'000.00		80'760.00
96302 Auberge communale		140'350.00	88'500.00	104'000.00	80'760.00
96303 Buvette de Promenthoux					
96303.3101.0 Matériel d'exploitation, fournitures		1'500.00			
96303.3111.0 Machines, appareils et véhicules		5'000.00			
96303.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules		6'400.00			
96303.3430.0 Travaux d'entretien, biens-fonds PF		35'000.00			
96303.3439.0 Achat et consommation d'eau		600.00			
96303.3439.1 Achat et consommation électricité		3'000.00			
96303.3439.4 Primes d'assurances choses		700.00			
96303.3439.9 Budget achat et consommation électricité				11'500.00	
96303.3910.99 Budget Imput. internes de frais de personnel				17'450.00	
96303.4260.0 Remboursements et participations de tiers		3'500.00			
96303.4430.0 Loyers Buvette de Promenthoux		45'000.00			49'050.00
96303 Buvette de Promenthoux		52'200.00	48'500.00	28'950.00	49'050.00
96304 Bâtiment du port					
96304.3101.1 Achat produits nettoyage + désinfection		1'000.00			
96304.3101.9 Matériel d'exploitation, fournitures				10'000.00	
96304.3101.99 Budget achat produits nettoyage + désinfection				4'000.00	

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>9 Finances et impôts (...)</b>						
96304.3132.9 Budget honoraires + frais expertises				5'000.00		
96304.3150.9 Budget entr. mach., mat. expl.+ entr.				29'400.00		
96304.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	500.00					
96304.3430.0 Travaux d'entretien, biens-fonds PF	1'500.00					
96304.3431.9 Budget entretien des bâtiments				99'800.00		
96304.3439.0 Achat et consommation d'eau	1'300.00					
96304.3439.4 Primes d'assurances choses	350.00					
96304.3439.9 Budget achat et consommation d'eau				2'350.00		
96304.3439.99 Budget primes ass. tiers, choses + RC				8'500.00		
96304.3441.1 Budget Amort. Bâtiment Abériaux 20/12	13'500.00			13'500.00		
96304.4260.0 Remboursements et participations de tiers		150.00				
96304.4260.99 Budget remb., frais entr., réparation					15'000.00	
96304.4430.0 Loyers		3'600.00				
96304.4430.1 Loyers Ecole de voile		3'600.00				
96304.4430.8 Loyers Chantier Naval Budget				3'600.00		
96304.4430.9 Loyers Ecole de voile Budget				3'600.00		
<b>96304 Bâtiment du port</b>	<b>18'150.00</b>	<b>7'350.00</b>	<b>172'550.00</b>	<b>22'200.00</b>		
<b>96305 Bâtiment du Four communal</b>						
96305.3151.0 Entretien de machines, appareils, véhicules	1'150.00					
96305.3430.0 Travaux d'entretien, biens-fonds PF	4'500.00					
96305.3439.0 Achat et consommation d'eau	600.00					
96305.3439.1 Achat et consommation électricité	2'500.00					
96305.3439.3 Achat et consommation combustibles	3'650.00					
96305.3439.4 Primes d'assurances choses	650.00					
96305.3439.9 Budget achat et consommation combustibles				8'650.00		
96305.4430.1 Loyer boulangerie bâtiment Four communal		29'400.00				
96305.4430.2 Loyer bureau architecture bâtiment Four communal		17'400.00				

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>9 Finances et impôts (...)</b>							
96305.4430.3 Loyer direction télécom bâtiment Four communal			1'030.00				
96305.4430.7 Loyer direction télécom bâtiment Four communal					1'030.00		
Budget							
96305.4430.8 Loyer bureau architecture bâtiment Four communal					17'400.00		
Budget							
96305.4430.9 Loyers boulangerie bâtiment Four communal Budget					29'400.00		
<b>96305 Bâtiment du Four communal</b>		<b>13'050.00</b>	<b>47'830.00</b>	<b>8'650.00</b>	<b>47'830.00</b>		
<b>96306 Immeuble Très-le-Châtel</b>							
96306.3401.99 Budget Intérêts passifs				52'600.00			
96306.3439.0 Autres charges des biens-fonds PF		75'000.00					
96306.3439.99 Budget entretien des bâtiments				75'000.00			
96306.4430.0 Immeuble Bénex 6A, loyer			185'000.00				
96306.4430.99 Budget imm. Bénex 6A, loyer					185'000.00		
<b>96306 Immeuble Très-le-Châtel</b>		<b>75'000.00</b>	<b>185'000.00</b>	<b>127'600.00</b>	<b>185'000.00</b>		
<b>96307 Epicerie bâtiment Maison Commune</b>							
96307.4260.0 Remboursement de frais et participations			10'300.00				
96307.4430.0 Loyer Epicerie bâtiment Maison Commune			19'200.00				
96307.4430.1 Loyer Team-room bâtiment Maison Commune			18'000.00				
96307.4430.2 Loyer Police Nyon Région			8'600.00				
96307.4430.3 Loyer La Farandoline			13'080.00				
96307.4430.4 Loyers administration communale			5'500.00				
96307.4430.5 Loyers ponctuels				4'000.00			
96307.4430.6 Loyer La Farandoline Bât. Maison Commune (patr. adm.) Budget				13'080.00			
96307.4430.7 Loyer Police Nyon Région Maison Commune (patr. adm.) Budget				8'626.00			
96307.4430.8 Loyer Tea-room Bât. Maison de Commune (patr. admin.) Budget				18'000.00			
96307.4430.9 Loyer Epicerie Bât. Maison Commune (patrimoine adm.) Budget				19'200.00			
<b>96307 Epicerie bâtiment Maison Commune</b>		<b>74'680.00</b>			<b>62'906.00</b>		
<b>9630 Immeubles du patrimoine financier</b>		<b>383'050.00</b>	<b>489'360.00</b>	<b>443'950.00</b>	<b>479'246.00</b>		

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>9 Finances et impôts (...)</b>						
963 Immeubles du patrimoine financier	383'050.00	489'360.00	443'950.00	479'246.00		
96 Administration de la fortune et de la dette	728'150.00	638'660.00	448'950.00	727'246.00		
Charges nettes		89'490.00	278'296.00			
99 Postes non ventilables						
990 Postes non ventilables						
9900 Postes non ventilables						
99000 Postes non ventilables						
99000.4894.0 Prélèvement réserve de politique budgétaire Port des Abériaux				3'590.00		
99000 Postes non ventilables				3'590.00		
9900 Postes non ventilables				3'590.00		
990 Postes non ventilables				3'590.00		
999 Clôture						
9990 Clôture						
99900 Clôture						
99900 Clôture						
9990 Clôture						
999 Clôture						
99 Postes non ventilables				3'590.00		
Revenus nets				3'590.00		
<b>9 Finances et impôts</b>	<b>14'110'858.00</b>	<b>25'424'910.00</b>	<b>12'549'450.00</b>	<b>24'365'336.00</b>		
Revenus nets	11'314'052.00		11'815'886.00			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat selon les fonctions

MCH2 Prangins

Préavis municipal No. 87/2025 - Budget 2026

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Récapitulation</b>							
<b>0 Administration générale</b>		8'128'434.20	5'022'700.00	7'010'737.00	4'719'100.00		
Charges nettes			3'105'734.20		2'291'637.00		
<b>1 Ordre et sécurité publics, défense</b>		1'679'250.00	100'500.00	1'625'400.00	100'500.00		
Charges nettes			1'578'750.00		1'524'900.00		
<b>2 Formation</b>		3'807'235.00	584'850.00	3'535'302.00	447'700.00		
Charges nettes			3'222'385.00		3'087'602.00		
<b>3 Culture, sport et loisirs, église</b>		752'530.00	25'100.00	1'150'384.00	34'500.00		
Charges nettes			727'430.00		1'115'884.00		
<b>4 Santé</b>		80'592.00	9'000.00	59'150.00	8'000.00		
Charges nettes			71'592.00		51'150.00		
<b>5 Prévoyance sociale</b>		1'518'508.00	92'200.00	1'208'130.00	76'700.00		
Charges nettes			1'426'308.00		1'131'430.00		
<b>6 Trafic et télécommunications</b>		3'652'043.00	1'194'600.00	3'507'927.00	1'196'500.00		
Charges nettes			2'457'443.00		2'311'427.00		
<b>7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>		3'723'607.00	2'324'046.00	3'977'030.08	2'002'760.00		
Charges nettes			1'399'561.00		1'974'270.08		
<b>8 Économie publique</b>		117'850.00	84'450.00	115'700.00	81'400.00		
Charges nettes			33'400.00		34'300.00		
<b>9 Finances et impôts</b>		14'110'858.00	25'424'910.00	12'549'450.00	24'365'336.00		
Revenus nets		11'314'052.00		11'815'886.00			
<b>Total</b>		37'570'907.20	34'862'356.00	34'739'210.08	33'032'496.00		
<b>Excédent des dépenses</b>			2'708'551.20		1'706'714.08		
<b>Excédent des recettes</b>							
		37'570'907.20	37'570'907.20	34'739'210.08	34'739'210.08		

No compte	Commentaires service Budget 2026	CHF
-----------	----------------------------------	-----

### **Service affaires sociales, enfance et jeunesse**

- 21200.3000.0 Hausse de la rétribution des membres du Conseil d'établissement CHF 60/personne vs CHF 30.-  
 21200.3104.0 Pas de correspondance dans MCH1  
 21200.3132.0 Voir préambule  
 21200.3132.0 Voir préambule  
 21200.3612.3 Deux trajets supplémentaires le mercredi pour l'initiation eau à la piscine des 2P  
 21200.3910.0 Année scolaire 25-26 (5 él. Out dont 1 élève CRPS)  
     Proj. 26-27 (3 él. OUT selon degré scolaire 25-26)  
 21910.3130.3 Réaffectation plus juste de la subvention cantonale pour les camps sur cette ligne  
 21800.3010.0 Voir préambule  
 21800.3010.0 Voir préambule  
 21800.3090.0 Voir préambule  
 21800.3105.0 Voir préambule  
 21800.4260.0 Voir préambule  
 34290.3010.24 Entretien défibrillateurs repris par service bâtiments  
 21800.3130.0 Poste MCH1 710.3170 divisé en deux lignes, celle-ci, 53500.3130.0 et 21800.3130.7  
 49000.3132.0 Cours premier secours pour la population tous les 3 ans  
 49000.3612.0 Fondation de la Côte/Espace prévention. CHF 2.50 par habitant Préavis 14-25 ARAS coût habitant chf 2.25 /hab

### **Service Contrôle de l'habitant**

- 02210.3170.1 Organisation AG AVDCH

### **Service environnement**

- 76100.3010.13 Engagement stagiaire (voir préambule).  
 76100.3100.0 Mettre en relation avec 76100.3102.1.  
 76100.3102.1 Location imprimante, copies et toner - Devillard remis dans les services par le service informatique selon clé répartition.

76100.3132.0	Voir préambule.Une éventuelle nouvelle étude pour un chauffage à distance ferait l'objet d'un préavis de demande de crédit d'étude.
76100.3636.1	Taxe + ajout du bas de laine des années précédentes du fonds et des retours prévus en cours d'année
76100.4631.0	Participation cité de l'énergie, subvention pour stagiaire et subvention pour investigation historique décharge Mont-Trotty.
76100.4634.0	Pas de subventions prévues. La ligne MCH2 prélèvement du fonds EE et ER n'ayant pas pu être créé pour le budget, les - CHF 12'000.- à utiliser du fonds ont temporairement été mis sur cette ligne. Sera adapté pour les comptes.
63300.3162.0	Ajout TVA aux forfaits annuels des deux véhicules et estimation conservatrice des trajets du personnel communal à payer (remboursés à 100% à la ligne 63300.4479.0). Voir préambule
63300.4479.0	Entrée financière estimée à la suite de l'augmentation de l'utilisation de Mobility espérée après un peu plus d'une année de fonctionnement. Voir préambule.
82000.3141.1	Ligne séparée en deux MCH2
72001.3112.0	Ligne séparée en deux MCH2
72001.3120.1	Voir préambule.
72001.3120.2	Transfert coût villa du port sous bâtiment. Sur le restant, moitié du chauffage sous step, moitié sous port, car bâtiment conjoint (réf. ligne 63100.3120.1).
72001.3101.0	Consommation plus importante de nanofloc pour maintenir le fonctionnement de la STEP - recommandation de feu notre consultant. Augmentation du chlorure férique - recommandations DGE.
72001.3130.1	Voir préambule. Montant adapté à la baisse en fonction de présence effective en 2025.
72001.3612.0	Raccordement partiel à la STEP de Nyon en même temps que fonctionnement de notre STEP (voir préambule) et augmentation de la participation à l'APEC.
63100.3101.0	Ligne séparée en deux MCH2
63100.3111.1	Remplacement pompe pour eaux de cales, arceau bateau garde-port, échelles de sécurité sur ponton, bornes incendie (voir préambule).
63100.3120.1	Transfert coût villa du port sous bâtiment (encore sur cette ligne dans le budget, car ligne MCH2 pas encore créée), mais transfert sera effectif pour les comptes. Sur le restant, moitié du chauffage sous step, moitié sous port, car bâtiment conjoint (réf. ligne 72001.3120.2).
63100.3120.0	Voir préambule.
63100.3142.0	Travaux après diagnostic pontons flottants.
63100.3151.1	Bateau du garde-port remplacé. Retour aux dépenses usuelles.
63100.3132.0	Diagnostic digues
63100.3130.4	Voir préambule. Montant adapté à la baisse en fonction de présence effective en 2025.

**Service travaux**

34200.3101.0	Achat de 5 poubelles requins 110 litres pour remplacement de poubelles trop petites à la plage de Promenthoux et Abériaux	10 000.00
34200.3140.0	Terrasport, remise en état du sol élastique de la place de jeux des Morettes	14 000.00
	Terrasport, remise en état du sol élastique - Arbre à grimper - Abériaux	15 000.00
	Top Jeux - remise en conformité des jeux aux Fossés - suite rapport mai 2025	3 000.00
	Top Jeux - remise en conformité des jeux aux Morettes - suite rapport mai 2025	4 000.00
	Fuchs Thun - remplacement de l'arbre à grimper aux Abériaux	3 000.00
	Création d'un cheminement en dalles entre le bâtiment de la crèche (Morettes 2) et l'Ecole des Morettes	20 000.00
61500.3111.0	Machine à imprimer les cartes de stationnement - Evolis Primacy 2 + recharge	3 000.00
	Lift pour véhicule 4 colonnes	32 000.00
61500.3141.1	Mise en place de la zone 30 - Secteur 05 Curson-Chenalette-Morettes-Bénex	20 000.00
61500.3158.0	Achat de la licence NiceLabel Designer PRO pour carte de stationnement	2 500.00
7200.3132.0	Contrôle du séparatif - anticipation PGEE 2.0 - Secteur env. 15 parcelles	20 000.00
	Honoraires pour mandat de démolition du monobloc	10 000.00
	Honoraires pour mandat PGEE 2.0 à raison de 11% du montant total	20 000.00
7200.3143.0	Modification de 20 chambres mixtes en chambres doubles	40 000.00
7300.3101.0	Remplacement de 2 containers enterrés y.c. goulotte et plaque de sécurité, sans GC	25 000.00
73001.3144.0	Pose de deux écrans TV au-dessus des bennes y.c. câblage	8 000.00

**Service bâtiments**

96301.3430.0	Comprend travaux rénovation bâtiment Abériaux et de la buvette de Promenthoux	38 000.00
21900.3144.0	Solution contre humidité sous-sol bibliothèque et modification évacuation chenaux car défectueux (CHF 14'000 et CHF 12'000)	26 000.00
21800.3120.1	Intègre les dépenses en électricité de la crèche	
61500.3144.0	Reprise des fenêtres et portes en bois de la maison Fischer + sous bassement murs extérieurs (CHF 8000.-)	
31200.3144	Dépenses d'entretien pour la tour d'eau (CHF 12'000.-). Échafaudage installé pour 8 mois fin 2025	
21701.3151.0	Intègre la réparation du monobloc défectueux de l'école des Morettes (CHF 18'000.-)	

022.3144.0

Intègre la modernisation du tea-room (CHF 25'000.-), le changement des néons de l'épicerie (CHF 15'000.-), le réaménagement de la salle de Municipalité en bureaux (CHF 20'000.-), la réparation d'une fuite hydraulique de l'ascenseur de MC (CHF 9'000.-), fin des peintures de l'administration

## **Charges et revenus par nature**

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat par nature (3 pos)

MCH2 Prangins

## 3 Charges

### 30 Charges de personnel

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>300 Autorités et commissions</b>	<b>519'400.00</b>	<b>515'800.00</b>	
<b>301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation</b>	<b>4'017'150.00</b>	<b>3'634'600.00</b>	
<b>303 Travailleur-euse-s temporaires</b>	<b>331'900.00</b>	<b>308'000.00</b>	
<b>305 Cotisations patronales</b>	<b>825'310.00</b>	<b>797'660.00</b>	
<b>309 Autres charges de personnel</b>	<b>196'400.00</b>	<b>132'200.00</b>	
<b>30 Charges de personnel</b>	<b>5'890'160.00</b>	<b>5'388'260.00</b>	
<b>Charges nettes</b>	<b>5'890'160.00</b>		<b>5'388'260.00</b>

### 31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>310 Charges de matières et de marchandises</b>	<b>694'398.00</b>	<b>656'900.00</b>	
<b>311 Immobilisations n'étant pas portées à l'actif</b>	<b>190'148.00</b>	<b>207'800.00</b>	
<b>312 Alimentation et élimination de biens-fonds, PA</b>	<b>441'500.00</b>	<b>336'400.00</b>	
<b>313 Prestations de services et honoraires</b>	<b>2'103'714.00</b>	<b>2'045'400.00</b>	
<b>314 Gros entretien et entretien courant</b>	<b>1'120'900.00</b>	<b>895'750.00</b>	
<b>315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles</b>	<b>657'285.00</b>	<b>836'600.00</b>	
<b>316 Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation</b>	<b>35'000.00</b>	<b>28'800.00</b>	
<b>317 Remboursements de frais</b>	<b>470'750.00</b>	<b>477'750.00</b>	
<b>318 Réévaluations sur créances</b>	<b>113'400.00</b>	<b>75'400.00</b>	<b>126'500.00</b>
<b>31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation</b>	<b>5'827'095.00</b>	<b>75'400.00</b>	<b>5'611'900.00</b>
<b>Charges nettes</b>	<b>5'751'695.00</b>		<b>5'522'900.00</b>

### 33 Amortissements du patrimoine administratif

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>330 Amortissements des immobilisations corporelles PA</b>	<b>1'520'949.20</b>		<b>1'338'155.08</b>
<b>33 Amortissements du patrimoine administratif</b>	<b>1'520'949.20</b>		<b>1'338'155.08</b>

#### Charges nettes

### 34 Charges financières

	Budget 2026	Budget 2025	Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>340 Charges d'intérêts</b>	<b>402'700.00</b>		<b>463'100.00</b>
<b>341 Pertes réalisées sur PF</b>			
<b>342 Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs</b>	<b>3'500.00</b>		<b>3'500.00</b>
<b>343 Charges pour biens-fonds PF</b>	<b>220'050.00</b>		<b>206'500.00</b>

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat par nature (3 pos)

MCH2 Prangins

		Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>3 Charges (...)</b>							
344 Réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF		113'500.00		113'500.00			
<b>34 Charges financières</b>		<b>739'750.00</b>		<b>786'600.00</b>			
Charges nettes		739'750.00		786'600.00			
<b>35 Attributions aux fonds et financements spéciaux</b>							
351 Attributions aux fonds et financements spéciaux		24'090.00	8'150.00	133'340.00			
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		24'090.00	8'150.00	133'340.00			
Charges nettes			15'940.00			133'340.00	
<b>36 Charges de transfert</b>							
360 Parts des revenus destinés à des tiers		62'100.00		58'650.00			
361 Parts à des collectivités publiques		5'068'765.00		4'580'405.00			
362 Péréquation financière et compensation des charges		13'231'308.00		11'936'500.00			
363 Subventions à des collectivités et à des tiers		395'090.00		376'400.00			
<b>36 Charges de transfert</b>		<b>18'757'263.00</b>		<b>16'951'955.00</b>			
Charges nettes		18'757'263.00		16'951'955.00			
<b>39 Imputations internes</b>							
391 Imputations internes pour prestations de service		4'486'250.00		4'161'100.00			
399 Autres imputations internes		323'850.00		367'900.00			
<b>39 Imputations internes</b>		<b>4'810'100.00</b>		<b>4'529'000.00</b>			
Charges nettes		4'810'100.00		4'529'000.00			
<b>3 Charges</b>		<b>37'569'407.20</b>	<b>83'550.00</b>	<b>34'739'210.08</b>	<b>89'000.00</b>		
<b>Charges nettes</b>		<b>37'485'857.20</b>			<b>34'650'210.08</b>		
<b>4 Revenus</b>							
<b>40 Revenus fiscaux</b>							
400 Impôts directs, personnes physiques		16'803'000.00		16'724'000.00			
401 Impôts directs, personnes morales		2'683'700.00		2'012'000.00			
402 Autres impôts direct		2'762'000.00		2'841'000.00			
<b>403 Impôts sur la propriété et sur les charges</b>		<b>21'650.00</b>		<b>20'500.00</b>			

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat par nature (3 pos)

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>4 Revenus (...)</b>						
<b>40 Revenus fiscaux</b>		22'270'350.00		21'597'500.00		
<b>Revenus nets</b>	22'270'350.00		21'597'500.00			
<b>41 Patentes et concessions</b>						
<b>412 Concessions</b>		500.00		500.00		
<b>41 Patentes et concessions</b>		500.00		500.00		
<b>Revenus nets</b>	500.00		500.00			
<b>42 Taxes et redevances</b>						
<b>421 Emoluments pour actes administratifs</b>		152'800.00		156'900.00		
<b>424 Taxes d'utilisation et prestations de service</b>		1'982'100.00		2'005'010.00		
<b>425 Recettes sur ventes</b>		42'700.00		50'700.00		
<b>426 Remboursements et prestations de services</b>	1'500.00	624'150.00		575'400.00		
<b>42 Taxes et redevances</b>	1'500.00	2'801'750.00		2'788'010.00		
<b>Revenus nets</b>	2'800'250.00		2'788'010.00			
<b>44 Revenus financiers</b>						
<b>440 Revenus des intérêts</b>		149'300.00		248'000.00		
<b>443 Produits des immeubles du PF</b>		460'910.00		464'246.00		
<b>447 Produit des immeubles PA</b>		571'750.00		438'600.00		
<b>44 Revenus financiers</b>		1'181'960.00		1'150'846.00		
<b>Revenus nets</b>	1'181'960.00		1'150'846.00			
<b>45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux</b>						
<b>451 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre</b>		309'946.00		5'400.00		
<b>45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux</b>		309'946.00		5'400.00		
<b>Revenus nets</b>	309'946.00		5'400.00			
<b>46 Revenus de transferts</b>						
<b>460 Part de revenus</b>		2'542'050.00		2'023'900.00		
<b>461 Dédommagements des collectivités locales</b>		814'800.00		813'400.00		
<b>462 Péréquation financière et compensation des charges</b>		47'350.00		31'350.00		
<b>463 Subventions de collectivités et de tiers</b>						

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat par nature (3 pos)

MCH2 Prangins

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>4 Revenus (...)</b>						
46 Revenus de transferts		3'404'200.00			2'868'650.00	
Revenus nets	3'404'200.00		2'868'650.00			
48 Revenus extraordinaires						
489 Prélèvement sur le capital propre					3'590.00	
48 Revenus extraordinaires					3'590.00	
Revenus nets					3'590.00	
49 Imputations internes						
491 Imputations internes pour prestations de service		4'672'700.00			4'345'000.00	
499 Autres imputations internes		137'400.00			184'000.00	
49 Imputations internes		4'810'100.00			4'529'000.00	
Revenus nets	4'810'100.00		4'529'000.00			
4 Revenus	1'500.00	34'778'806.00			32'943'496.00	
Revenus nets	34'777'306.00		32'943'496.00			
<b>9 Comptes de clôture</b>						
90 Clôture du compte de résultats						
900 Clôture ménage générale						
90 Clôture du compte de résultats						
9 Comptes de clôture						

# MCH2 Aperçu du compte de Résultat par nature (3 pos)

MCH2 Prangins

## Récapitulation

	Budget 2026		Budget 2025		Comptes
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>3 Charges</b>					
Charges nettes	37'569'407.20	83'550.00	34'739'210.08	89'000.00	
		37'485'857.20			34'650'210.08
<b>4 Revenus</b>					
Revenus nets	1'500.00	34'778'806.00			32'943'496.00
		34'777'306.00			32'943'496.00
<b>9 Comptes de clôture</b>					
Total	37'570'907.20	34'862'356.00	34'739'210.08	33'032'496.00	
Excédent des dépenses		2'708'551.20			1'706'714.08
Excédent des recettes					
	37'570'907.20	37'570'907.20	34'739'210.08	34'739'210.08	

## **Conclusions**



## Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Prangins

vu le préavis No. 87/2025 concernant le budget 2026

vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

ouï les conclusions de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### décide

1. d'adopter le budget communal 2026, tel que présenté

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 13 octobre 2025, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique



Dominique-Ella Christin



Le secrétaire



Basile Kaiser







## **Annexes**



## **Autofinancement**



## Autofinancement

Excédent de charges

-2 708 551.20

### Amortissements du patrimoine :

#### Bâtiments & constructions du patrimoine financier

Abériaux	96304	13 500
Auberge	96302	100 000
Port	63100	127 070
		<hr/> 240 570

#### Bâtiments et constructions du patrimoine administratif

3 applics informatique	02200.0000	6 525.20
Remplacement logiciels	div. Services	68 717
Assainissement remplacement ciblerie	02240.0000	3 900
Ecrans affichage numériques	21200.0000	21 300
Collège La Combe (transformation)	21700.0000	98 833
Ecole/UAPE	21701.0000	154 167
Cantine scolaire + 3 classes (transformation)	21702.0000	141 000
Ecole/UAPE	21800.0000	154 167
PPLS + Bibliothèque (transformation)	21900.0000	62 000
Démolition Pavillon Fossés + zone verdure	34200.0000	16 500
Equip. Sportifs + extansion parking	34200.0000	12 834
Espace public à côté de l'auberge	34200.0000	14 000
Etude terrain foot synthétique	34200.0000	9 400
Achat véhicule utilitaire	35420.0000	15 600
Voirie + parking	54500.0000	57 710
Etude construction crèche	54500.0000	49 900
Construction crèche	54500.0000	140 000
Concours d'architecture	54500.0000	20 000
Giratoire Mûrettes	61500.0000	8 340
Trottoir Bossière	61500.0000	10 234
Remplacement balayeuse	61500.0000	18 221
Assainissement route Etraz	61500.0000	51 112
Véhicule transport	61500.0000	7 200
Reconstruction Pont de la Redoute	61500.0000	21 520
Réfection trottoir Curson	61500.0000	12 300
Aménagement zone 30	61500.0000	8 200
Collecteur EC secteur Abériaux	72000.0000	37 260
Etude Trav. racc. + constr. collect. (racc. EU dir. Sep. ASSE)	72000.0000	24 200
Déchetterie	73001.0000	46 191
Déchetterie - équipements	73001.0000	18 630
Pose longrines	73001.0000	10 595
Travaux enrochement berge Promenthouse	74100.0000	2 523
Bornes recharges véhicules électriques	76100.0000	8 500
Aménagement jardin-forêt	76100.0000	5 600
PGA - RCCAT	79000.0000	15 000
PPA Centre village	79000.0000	15 000
Requalification et révision paysagère	79000.0000	12 400
Etude qualitative paysagère	79000.0000	9 300
Cheminement historique	85000.0000	5 000
		<hr/> 1 393 879.20

Sous-Total après amortissements		-1 074 102
---------------------------------	--	------------

Attributions aux réserves et financements spéciaux :

Provision débiteurs impôts	9100.3180.1	75 400
Canalisations EU	72000.3510.0	24 090
Canalisations EC	72000.3510.1	-8 150
Déchets	73000.4510.0	-301 496
		<u>-210 156</u>

Sous-Total après attributions		-1 284 258
-------------------------------	--	------------

Prélèvements aux réserves et financements spéciaux : (en déduction)

Tourisme	85000.4510.0	8 450
Impôts	91000.3181.0	75 400
		<u>83 850</u>

Autofinancement		-1 368 108
-----------------	--	------------

## **Emprunts et intérêts**



Emprunts et intérêts				Budget 2026 prévisionnel le 16.09.2025		
Etablissements	Souscriptions	Echéances	Montants	Taux	Intérêts	Durée
Swissquote	11.02.2025	11.02.2028	2 000 000 <b>2 000 000</b>	0.8500% <b>0.8500%</b>	17 000 <b>17 000</b>	3 ans
Fond. Supplétive LPP	12.08.2025	14.08.2028	3 000 000 <b>3 000 000</b>	0.6400% <b>0.6400%</b>	19 200 <b>19 200</b>	3 ans
BCV	01.12.2017	01.12.2026	2 000 000	0.7000%	14 000	9 ans
BCV	12.08.2022	12.08.2027	2 000 000	1.2500%	25 000	5 ans
BCV	30.08.2022	30.08.2028	2 000 000	1.5800%	31 600	6 ans
BCV	01.02.2024	01.02.2029	3 000 000	1.5900%	47 700	5 ans
BCV	19.08.2024	19.08.2029	5 000 000 <b>14 000 000</b>	1.1900% <b>1.2700%</b>	59 500 <b>177 800</b>	5 ans
Postfinance	12.08.2016	12.08.2026	2 000 000	0.3500%	7 000	10 ans
Postfinance	10.06.2025	11.06.2030	2 000 000 <b>4 000 000</b>	0.7300% <b>0.5400%</b>	14 600 <b>21 600</b>	10 ans
Suva	21.08.2023	21.08.2030	3 000 000 <b>3 000 000</b>	2.1400% <b>2.1400%</b>	64 200 <b>64 200</b>	7 ans
CIP	31.10.2023	31.10.2028	2 000 000 <b>2 000 000</b>	1.8100% <b>1.8100%</b>	36 200 <b>36 200</b>	5 ans
Hypotheekarbank	31.10.2023	31.10.2028	3 000 000 <b>3 000 000</b>	1.9300% <b>1.9300%</b>	57 900 <b>57 900</b>	5 ans
VZ Depotbank	14.05.2021	14.05.2031	2 000 000 <b>2 000 000</b>	0.2800% <b>0.2800%</b>	5 600 <b>5 600</b>	10 ans
<b>Total général</b>				<b>33 000 000</b>	<b>399 500</b>	
				Arrêté pour 2026 à	400 000	

Totaux par échéances  
(sans amortissements)

2025	0
2026	4 000 000
2027	2 000 000
2028	12 000 000
2029	8 000 000
2030	5 000 000
2031	2 000 000 <b>33 000 000</b>



## **Effectif du personnel**



**Effectif du personnel communal Prangins**

<b>COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS FIXES</b>				
EPT - Equivalents Plein-temps				
<b>Collaborateurs fixes, EPT</b>	<b>EPT Budget 2024</b>	<b>EPT Budget 2025</b>	<b>EPT Budget 2026 (selon actuel)</b>	<b>Variations budget 2025 - 2026</b>
Service Administration générale	3.45	3.45	3.45	0.00
Service Urbanisme	2.50	2.53	2.80	0.27
Service Environnement	3.45	3.15	3.15	0.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse - Administration	1.70	1.70	1.70	0.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (parascolaire, biblio & centre animation)	4.15	4.20	4.20	0.00
Service Bâtiments	6.80	7.30	7.80	0.50
Service Culture & sociétés locales	0.20	0.30	0.30	0.00
Service Contrôle des habitants	2.30	2.30	2.30	0.00
Service Finances	1.40	1.90	1.90	0.00
Service Ressources humaines	0.30	0.30	0.30	0.00
Office Naturalisations	0.05	0.05	0.05	0.00
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	9.60	10.00	11.60	1.60
<b>Total :</b>	<b>35.90</b>	<b>37.18</b>	<b>39.55</b>	<b>2.37</b>

NB augmentation d'EPT en 2026 au Service Travaux public limitée à 2026 - voir commentaire dans le préambule du budget

<b>Apprentis</b>	<b>Contrats Budget 2024</b>	<b>Contrats Budget 2025</b>	<b>Contrats Budget 2025</b>	<b>Variations budget 2025 - 2026</b>
Apprenti agent exploitation - Service Bâtiments	1.00	1.00	1.00	0.00
Apprenti agent exploitation - Service Travaux publics, déchets, voirie & EV	1.00	1.00	1.00	0.00
Apprenti-employée de commerce - Service Administration générale	1.00	1.00	0.50	-0.50

<b>COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS AUXILIAIRES ET MANDATAIRES</b>				
Contrats Budget 2025				
<b>Collaborateurs auxiliaires et mandataires</b>	<b>Contrats Budget 2024</b>	<b>Contrats Budget 2025</b>	<b>Contrats Budget 2026</b>	<b>Variations budget 2025 - 2026</b>
Service Environnement (port & step)	2.00	2.00	1.00	-1.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (église)	2.00	2.00	2.00	0.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (cantine, parascolaire, sport en salle, jeunesse)	11.00	10.00	17.00	7.00
Service Affaires sociales, enfance & jeunesse (devoirs surveillés, classe spécialisée)	4.00	2.00	2.00	0.00
Service Bâtiments	4.00	4.00	4.00	0.00
Patrouilleurs	5.00	5.00	5.00	0.00
Service Finances	1.00	1.00	1.00	0.00
Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts	6.00	3.00	5.00	2.00
<b>Total :</b>	<b>35.00</b>	<b>29.00</b>	<b>37.00</b>	<b>8.00</b>

Le nombre d'auxiliaires fait référence au nombre de contrats et ne renseigne pas sur le nombre d'heures travaillées par personne. Certains collaborateurs auxiliaires effectuent très peu d'heures - à titre d'exemple les nettoyeurs aux site des Abériaux effectuent seulement quelques heures par mois, même s'ils sont nombreux. Les auxiliaires et mandataires remplaçants ne figurent pas dans le tableau.



**Programme des projets pour la commune et ses habitants 2021-2026 (liste des préavis) / Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées, financés par l'impôt ou par les taxes affectées**

**Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026**  
**Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 13 octobre 2025**

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	DATES DES DEPOTS DES PREAVIS ET RAPPORT-PREAVIS JUSQU'AU 30 JUIN 2026 & AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT								
				2021	2022	2023	2024	2025	2026			
<b>Légende Préavis et Rapport-préavis :</b> DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé												
<b>Associations intercommunales</b>												
Révision des statuts du SDIS							D/A					
Soutien financier à Télé Dôle SA ( <i>lien avec association intercommunale Région de Nyon</i> )	125 000	125 000					D					
<b>Service Administration générale</b>												
Demandes d'autorisations générales pour la législature				D/A								
Indemnisations de la Municipalité pour la législature				D/A								
Rapport de gestion					D/A	D/A	D/A	D/A	DP			
Règlement sur la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires					D	A						
Nouveau Règlement du Conseil communal de Prangins						D	A					
Rapport-préavis -Réponse au postulat <i>Pour la mise en œuvre du vote électronique au Conseil communal</i>							D/A					
Révision du Règlement sur la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires							D/A					
Modifications, suite à l'examen pour approbation cantonale, de 6 articles du Règlement du Conseil communal de Prangins adopté en mars 2024							D/A					
Fixation des membres de la Municipalité à 7, fixation du nombre des membres du Conseil à 60, et fixation des indemnités relatives aux Autorités pour la législature 2026-2031							D/A					
Achat du bâtiment patrimonial abritant le Café des Alpes et deux appartements, sis sur les parcelles 203, 205 et 207 dans le cœur historique de Prangins	2 800 000	2 800 000					D					
<b>Service Urbanisme</b>												
Révision du Plan d'affectation communal (ancien PGA) sur l'ensemble du territoire	180 000	180 000			D/A		18 000	18 000	18 000			
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones vitesse modérée & mesures mobilité douce					D/A							
Rapport-préavis - Planification mobilité: zones vitesse modérée - Suite 1er rapport					D/A							
Requalification RC1 en localité - Crédit de réalisation (Projet d'agglo. Subvent. 50%)	4 240 200	2 120 100				D/A		70 670	70 670			
Requalification RC1 hors localité - Crédit d'étude	50 000	50 000				D/A		5 000	5 000			
Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités Economiques (SRGZA)							D/A					
Rapport-préavis - Stratégie globale de gestion des espaces verts communaux en faveur de la biodiversité (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts )							D/A					
Rapport-préavis - Stratégie globale de gestion de l'éclairage public (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)							D	A				
Nouveau Plan d'affectation communal (PACoM) - Approbation								DP				

**Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026**
**Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 13 octobre 2025**

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	DATES DES DEPOTS DES PREAVIS ET RAPPORT-PREAVIS JUSQU'AU 30 JUIN 2026 & AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT					
				2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Légende Préavis et Rapport-préavis :</b> DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé									
<b>Service Environnement</b>									
Révision du Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)									
Raccordement des eaux usées en direction de la STEP de l'ASSE, à Nyon et demande de crédit d'étude travaux de raccordement et de construction canalisation ( <i>taxes affectées</i> )									
Travaux de dragage et d'entretien des digues au port des Abériaux ( <i>taxes affectées</i> )									
Rapport-préavis - Réponse au postulat: <i>Pour une sortie rapide du gaz comme source d'approvisionnement</i>									
Consolidation du lit bactérien de la station d'épuration des eaux usées (STEP)									
Installation de bornes de recharge pour voitures électriques (2x publiques et 2x Mobility)									
Renaturalation Promenthouse - Golf Impérial - Crédit d'étude ( <i>subvention 95%</i> )									
Rapport-préavis - Plan climat pranginois 2024-2028									
Révision et fusion du Règlement relatif à la taxe communale liée à la distribution de l'électricité pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et du Règlement relatif au fonds communal efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables									
Règlement pour l'octroi de subventions en faveur de la biodiversité									
Création d'une zone "voile légère" à l'est du port des Abériaux (installation d'une plateforme sur le lac et nouveau ponton le long de la digue) - Crédit d'étude									
Révision du Règlement du port des Abériaux									
Révision du Règlement sur la protection des arbres									
<b>Service Affaires sociales, enfance &amp; jeunesse</b>									
Demande d'un crédit de fonctionnement pour l'exploitation d'un centre d'animation pour le 2ème semestre 2022 & de CHF 121'000.- à porter annuellement au budget dès 2023	121 000								
Acquisition écran d'affichage numérique frontal pour les classes ( <i>subvention 50%</i> )	259 850	259 850						25 985	25 985
Projet participatif d'aménagement de jardin-forêt didactique à l'Ecole des Morettes en faveur de la nature et de la biodiversité	56 000	56 000							5 500
Rapport-préavis: Bilan 2021-2024 du centre d'animation de Prangins (CAP)									
Règlement pour l'octroi de subvention pour l'accueil parascolaire									
Règlement pour l'octroi de subventions pour le sport									
Règlement pour l'octroi de subventions pour le transport des jeunes en formation et des retraités									

**Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026**  
**Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 13 octobre 2025**

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	DATES DES DEPOTS DES PREAVIS ET RAPPORT-PREAVIS JUSQU'AU 30 JUIN 2026 & AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT					
				2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Légende Préavis et Rapport-préavis :</b> DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé									
<b>Service Bâtiments</b>									
Nouveau bâtiment comprenant une crèche et une cantine scolaire - Crédit de réalisation	4 180 000	4 180 000			D	A		140 000	140 000
Nouveaux WC publics - Espace sportif et de loisirs des Abériaux - Crédit de réalisation					D/R				
Rapport-préavis - Réponse au postulat: <i>Pour un aménagement urbain raisonnable au Site des Abériaux</i>					D	R			
Optimisation des vestiaires du FC Prangins situés au sous-sol du bâtiment des Abériaux	80 000	80 000			D	A		8 000	
Bâtiment Très le Châtel - Assainissement énergétique - Crédit d'étude					D/R				
Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts)	45 000	45 000							
Bâtiment Collège Combe (Etape 3) - Assainissement énergétique - Crédit d'étude	150 000	150 000						D/A	
Résolution des problématiques de chaleur de l'école des Morettes	270 000	270 000						DP	
Sécurité contre incivilités : vidéoprotection sur les bâtiments et les lieux publics (avec Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts )	80 000	80 000						DP	
Rapport-préavis - Présentation de l'Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux (Service Bâtiments et Service Travaux publics, déchets, voirie & espaces verts ) et de l'Etude de modernisation du port des Abériaux (Service Environnement)								DP	
Demande de crédit pour l'installation de WC publics supplémentaires, y compris pour personnes à mobilité réduite, au sein de l'espace public des Abériaux	200 000	200 000						DP	
<b>Service Culture &amp; sociétés locales</b>									
Rapport-préavis - Réponse au postulat: <i>Pour une véritable politique culturelle</i>					D/R				

**Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026**  
**Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 13 octobre 2025**

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	DATES DES DEPOTS DES PREAVIS ET RAPPORT-PREAVIS JUSQU'AU 30 JUIN 2026 & AMORTISSEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS FINANCES PAR L'IMPÔT					
				2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Légende Préavis et Rapport-préavis :</b> DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé									
<b>Service Finances</b>				D/A	D/A	D/A	DA	D/A	
Arrêté d'imposition				D/A					
Plafond d'endettement 2021-2026					D/A	D/A	D/A	D/A	DP
Comptes									D/A
Ajustements pour le plan comptable au passage de MCH2									
Budget				D/A	D/A	D/A	D/A	D	
<b>Service Ressources humaines</b>							D	A	
Règlement du personnel communal									
<b>Service Contrôle des habitants</b>								D/A	
Règlement des émoluments du Contrôle des habitants									
<b>Office Informatique</b>									
Rapport-préavis: Remplacement parc informatique									
Crédit complémentaire au préavis 61/2020 pour le remplacement logiciels	53 586	53 586						5 300	5 300

**Programme des projets pour la commune et ses habitants en 2021-2026**  
**Plan des préavis et des dépenses d'investissements associées pour la législature 2021-2026 - Etat au 13 octobre 2025**

Sujet	Montant total du crédit d'investissement du préavis	Investissements financés par l'impôt (subventions déduites)	Investissements financés par des taxes affectées	DATES DES DEPOTS DES PREAVIS ET RAPPORT-PREAVIS JUSQU'AU 30 JUIN 2026 & AMORTISSEMENTS LIÉS AUX INVESTISSEMENTS FINANCIÉS PAR L'IMPÔT					
				2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Légende Préavis et Rapport-préavis :</b> DP = Dépôt prévu D = Déposé A = Accepté R = Refusé									
<b>Service Travaux publics, déchets, voirie &amp; espaces verts</b>									
Création canalisation eaux claires (EC) sous le château ( <i>taxes affectées</i> )	1 900 000		1 900 000	D/A					
Règlement sur le domaine public				D/A					
Réfection du Columbarium au cimetière				D/R					
Achat d'un véhicule de transport et d'entretien	50 400	50 400		D/A		7 200	7 200	7 200	
Rapport-préavis - Réponse au postulat: <i>Pour une véritable gestion des déchets, transparente, pragmatique et préservatrice des ressources</i>				D/A					
Travaux de reconstruction du Pont de la Redoute: demande de crédit supplémentaire	155 200	155 200		D/A		5 170	5 170	5 170	
Réfection des rails de guidage à la déchetterie ( <i>taxes affectées</i> )	133 600		133 600	D/A					
Création d'un arrêt de bus aux Mélèzes au chemin de la Redoute				D/R					
Aménagement d'un terrain de football synthétique - Crédit d'étude	94 000	94 000		D/A		9 400	9 400		
Canalisations eaux usées RC1 Prangins-Rive-Nyon - Crédit de réalisation ( <i>taxes affectées</i> )	2 960 000		2 960 000	D/A					
Route du Curson - Réfection du trottoir et remplacement de l'éclairage public	370 000	370 000		D/A		12 330	12 330		
Aménagement d'une zone 30 dans les secteurs Trembley/Mélèzes/Combe – Mouilles/Tuilière/Sous-le-Bois/Pélard – Bellevue/Bertoule (avec Service Urbanisme)	82 000	82 000		D/A			8 200		
Aménagement d'un terrain de football synthétique - Crédit de réalisation	2 154 000	2 154 000					D/A		
Chemin du Coutelet - Création d'une canalisation EC/EU et travaux réfection route - Crédit d'étude	100 000		100 000				DP		
Démolition du monobloc à la station d'épuration des eaux (STEP)	400 000		400 000				DP		
Curage/Réfection canalisation sous l'Etang des Fossés ( <i>une partie en taxes affectées</i> )	210 000	60 000	150 000				DP		
<b>Montant total des dépenses d'investissements associées au plan des projets/préavis pour la législature 2021-2026 (dépôts de préavis jusqu'au 30 juin 2026), déjà votées ou à voter, financées par l'impôt ou par les taxes affectées</b>	<b>22 069 996</b>	<b>13 527 536</b>	<b>6 164 600</b>	<b>Montant total des amortissements liés aux investissements financés par l'impôt pour la législature 2021-2026, déjà votés ou à voter</b>		<b>30 370</b>	<b>299 055</b>	<b>324 835</b>	

**SDIS**

## Liste des annexes :

---

- Budget 2026
- Répartition des charges par commune membre
- Plan des investissements



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION SDIS Nyon-Dôle  
Secrétariat : 4 route de Champ-Colin, 1260 Nyon – Tél. 022 365 18 18 – [ci@sdis-nyon-dole.ch](mailto:ci@sdis-nyon-dole.ch)

## Budget 2026

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 25	Remarques	
		COMPTE 2024		BUDGET 2025			
		CHF	CHF	CHF			
<b>3</b>	<b>Charges</b>	<b>3'209'705.50</b>	<b>3'258'508.34</b>	<b>3'342'264.88</b>	<b>83'757</b>	<b>2.5%</b>	
<b>30</b>	<b>Autorité et personnel</b>	<b>1'148'578.82</b>	<b>1'070'395.00</b>	<b>1'100'655.00</b>	<b>30'260</b>	<b>2.7%</b>	
650-3003-00	Jetons de présence	29'110.00	34'480.00	33'360.00	-1'120	-3.4%	
650-3003-01	EM régional	3'920.00	4'800.00	4'800.00	0	0.0%	
650-3003-02	CI (Conseil intercommunal)	3'000.00	4'600.00	4'400.00	-200	-4.5%	
650-3003-03	CODIR (Comité directeur)	8'120.00	9'500.00	8'700.00	-800	-9.2%	
650-3003-04	COGES Commission de gestion)	1'350.00	2'000.00	2'000.00	0	0.0%	
650-3003-05	EM de site	12'720.00	13'580.00	13'560.00	-20	-0.1%	
<b>650-3012-00</b>	<b>Salaires personnel auxiliaire</b>	<b>134'270.75</b>	<b>125'050.00</b>	<b>120'950.00</b>	<b>-4'100</b>	<b>-3.4%</b>	
650-3012-01	Indémnités auxiliaires	122'998.75	114'050.00	112'950.00	-1'100	-1.0% Travail pris en charge par les permanents, démenagement caserne Chéserey en 25	
650-3012-02	Indémnités de fonctions	10'000.00	9'000.00	6'000.00	-3'000	-50.0% L'indemnité du remplaçant du Commandant est supprimée. Intégrée dans son traitement salarial (SPP)	
650-3012-03	Indémnités Paléo	1'272.00	2'000.00	2'000.00	0	0.0%	
<b>650-3013-00</b>	<b>Total soldes</b>	<b>901'087.75</b>	<b>840'465.00</b>	<b>876'045.00</b>	<b>35'580</b>	<b>4.1%</b>	
650-3013-01	Exercices 30.-/h	373'849.00	356'000.00	317'000.00	-39'000	-12.3% Année quinquennale avec diminution volontaire du nombre d'exercice	
650-3013-02	Gardes Piquets DPS 90.-/j	131'354.00	133'745.00	134'545.00	800	0.6%	
650-3013-03	Interventions 35.-/h	154'630.00	169'000.00	162'000.00	-7'000	-4.3% Dépend du nombre, durée, types d'interventions. Lié à la moyenne des années précédentes.	
650-3013-04	Cours formation cant ECA 250.-/j	132'175.00	113'120.00	118'000.00	4'880	4.1% PROV plus de cours cantonaux (+5k)	
650-3013-05	Manifestations 25.-/h	48'112.50	10'800.00	86'300.00	75'500	87.5% Année quinquennale. Le personnel sera indemnisé (25.-/h) au lieu d'être soldé (30.-h)	
650-3013-06	Paléo 24.-/h	32'436.00	33'000.00	33'000.00	0	0.0% Pour autant que Paléo reste sans feux d'artifice	
650-3013-07	Heures de conduites chauffeurs 25.-/h	28'531.25	24'800.00	25'200.00	400	1.6%	
<b>650-3030-00</b>	<b>Cotisations AVS / AI / APG / AC</b>	<b>46'243.15</b>	<b>33'500.00</b>	<b>34'200.00</b>	<b>700</b>	<b>2.0%</b>	
<b>650-3050-00</b>	<b>Assurance de personnes</b>	<b>0.00</b>	<b>450.00</b>	<b>450.00</b>	<b>0</b>	<b>0.0%</b>	
<b>650-3060-00</b>	<b>Remboursement de frais</b>	<b>1'574.64</b>	<b>2'300.00</b>	<b>1'900.00</b>	<b>-400</b>	<b>-21.1%</b>	
<b>650-3091-00</b>	<b>Frais de formation</b>	<b>24'265.50</b>	<b>26'350.00</b>	<b>20'350.00</b>	<b>-6'000</b>	<b>-29.5% pas de formation à Couvet (quinquennale)</b>	
<b>650-3099-00</b>	<b>Concours</b>	<b>7'584.05</b>	<b>7'800.00</b>	<b>8'400.00</b>	<b>600</b>	<b>7.1%</b>	
<b>650-3099-01</b>	<b>Revue quinquennale (ou manifestations internes)</b>	<b>4'442.98</b>	<b>0.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>5'000</b>	<b>Quinquennale 26. Montant fixe uniquement l'année de la manifestation</b>	
<b>31</b>	<b>Biens, services et marchandises</b>	<b>1'968'531.25</b>	<b>2'084'910.00</b>	<b>2'136'022.00</b>	<b>51'112</b>	<b>2.4%</b>	
650-3101-00	Imprimés, fournitures de bureau	17'251.40	15'400.00	16'300.00	900	5.5% Rapports de gestion et cartes de vœux	
650-3102-00	Insertions dans les journaux	2'621.85	1'950.00	1'950.00	0	0.0%	
650-3116-00	Achats matériel spécialisé	74'562.70	75'600.00	76'600.00	1'000	1.3% Augmentation au budget de la PROV matériel pour la piste	
650-3116-01	Achats matériel spécialisé lié à un préavis	63'893.30	0.00	0.00	0		
650-3120-00	Eau, gaz, électricité	BAT	30'005.35	29'000.00	30'000.00	1'000	3.3% Caserne de Chéserey
<b>650-3124-00</b>	<b>Total chauffage et carburant</b>		<b>81'308.87</b>	<b>93'800.00</b>	<b>95'550.00</b>	<b>1750</b>	<b>1.8%</b>
650-3124-01	Chauffage des bâtiments	BAT	43'328.40	56'000.00	58'000.00	2'000	3.4% Attention avec le raccordement de la chufferie Nyon à termoréO augmentation annoncée de 15'000.- / année

## Budget 2026

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 25	Remarques	
		COMPTE 2024		BUDGET 2025			
		CHF	CHF	CHF			
650-3124-02	Achats de carburant	37'980.47	37'800.00	37'550.00	-250	-0.7%	
650-3131-00	Subsistance lors d'interventions	5'563.75	6'500.00	6'400.00	-100	-1.6%	
650-3133-00	Achats produits de nettoyage	2'579.29	4'500.00	3'600.00	-900	-25.0% Affinage pour diminuer le budget	
650-3141-00	Entretien bâtiments	18'709.82	24'800.00	22'750.00	-2'050	-9.0%	
650-3141-01	Caserne	12'685.45	18'300.00	16'250.00	-2'050	-12.6% Affinage pour diminuer le budget	
650-3141-02	Station de lavage	6'024.37	6'500.00	6'500.00	0	0.0%	
650-3145-00	Frais entr. trav. Espaces Verts	EV	0.00	0.00	0		
650-3155-00	Entretien véhicules à moteur		48'921.45	59'500.00	57'000.00	-2'500	-4.4% Affinage pour diminuer le budget
650-3156-00	Entretien matériel spécialisé		10'696.50	27'600.00	24'500.00	-3'100	-12.7% Affinage pour diminuer le budget
650-3161-00	Loyers		473'019.55	493'260.00	493'260.00	0	0.0%
650-3170-00	Frais réception et délégation		33'772.48	36'000.00	36'000.00	0	0.0%
650-3172-00	Réseaux sociaux		95.98	0.00	500.00	500	
650-3181-00	Frais de ports et taxes CCP		1'737.05	3'000.00	2'500.00	-500	-20.0%
650-3182-00	Frais de téléphones, téléréseau		13'145.77	12'800.00	13'300.00	500	3.8%
650-3183-00	Commissions et frais bancaires						
650-3184-00	Pertes sur débiteurs		7727.90	5'000.00	6'000.00	1'000	16.7%
650-3185-00	TOTAL honoraires		1'034'332.25	1'145'700.00	1'198'512.00	52'812	4.4%
650-3185-01	Honoraires de médecins		11'043.15	12'700.00	12'200.00	-500	-4.1%
650-3185-02	Frais RRH (sans formation)	RRH	9'000.00	10'500.00	10'500.00	0	0.0%
650-3185-03	Salaires fixes	RRH	946'518.60	1'050'000.00	1'105'312.00	55'312	5.0% Annuités supplémentaires. Poste de la 7ème SPP à 100%. Le resp technique à 30 ans de fidélité = prime (10k)
650-3185-04	Frais Finance (Compta, facturation)	FIN	8'000.00	8'000.00	8'000.00	0	0.0%
650-3185-05	Frais achat/entr. matériel et logiciel informatique	INF	56'446.50	60'000.00	58'000.00	-2'000	-3.4% Affinage pour diminuer le budget
650-3185-06	Frais juridique		0.00	0.00	0.00	0	
650-3185-07	Révision des comptes		3'324.00	4'500.00	4'500.00	0	
650-3186-00	Primes d'assurances choses/RC	OJ	21'906.15	22'800.00	23'400.00	600	2.6%
650-3188-00	Enlèvement et élimination des ordures		1'453.60	2'200.00	2'000.00	-200	-10.0%
650-3193-00	Cotisations à associations diverses		8'647.60	8'500.00	8'600.00	100	1.2%
650-3195-00	TVA		10'626.24	8'500.00	9'300.00	800	8.6% Adaptation (8.1%)
650-3199-00	Frais divers		5'952.40	8'500.00	8'000.00	-500	-6.3%
650-3199-01	Jubilés cadeaux		3'452.10	5'500.00	5'000.00	-500	-10.0% Affinage pour diminuer le budget
650-3199-02	Concept Sport		2'300.00	2'000.00	2'000.00	0	0.0%
650-3199-03	Autres frais divers		200.30	1'000.00	1'000.00	0	0.0%
33	Rachat de véhicules		0.00	0.00	0.00	0	
650-3313-00	Rachat de véhicules		0.00	0.00	0.00	0	Rachat des véhicules complètement terminé

## Budget 2026

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 25	Remarques
		COMPTE 2024		BUDGET 2025		
		CHF	CHF	CHF		
35	Remboursement, participation à des collectivités publiques	45'485.64	43'203.34	45'587.88	2'385 5.2%	
650-3519-00	Remboursement fournitures au Canton	4'064.00	5'000.00	4'500.00	-500 -11.1% Afinage pour diminuer le budget	
650-3521-00	Participation au concept régional de protection respiratoire	41'421.64	38'203.34	41'087.88	2'885 7.0%	
38	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	47'109.79	60'000.00	60'000.00	0	
650-3801-00	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	47'109.79	60'000.00	60'000.00	0 0.0% Renouvellement du parc véhicules, infrastructure et revue quinquennale 2026	
650	Total des charges	3'209'705.50	3'258'508.34	3'342'264.88	83'757 2.5%	
 <b>4 Revenus</b>						
42	Revenus du patrimoine	0.00	0.00	0.00	0	
650-4221-00	Intérêts bancaires	0.00	0.00	0.00	0	
43	Taxes, émoluments, produits des ventes	244'753.93	240'255.00	246'515.00	6'260 2.5%	
650-4356-00	Facturations à des tiers	204'662.48	202'420.00	208'680.00	6'260 3.0%	
650-4356-01	Facturations à des tiers (avec TVA)	757'47.50	63'900.00	73'900.00	10'000 13.5% y/c heures permanentes pour ECA	
650-4356-02	Facturations à des tiers (sans TVA)	128'914.98	138'520.00	134'780.00	-3'740 -2.8%	
650-4359-00	Prestations "Paléo" (avec TVA)	38'591.70	37'835.00	37'835.00	0 0.0% Pour autant que Paléo reste sans feu d'artifice	
650-4361-00	Remboursement des traitements	0.00	0.00	0.00	0	
650-4390-00	Recettes diverses	1'499.75	0.00	0.00	0	
45	Participations et remboursement de collectivités publiques	2'169'537.83	2'265'822.74	2'330'714.48	64'892 2.8%	
650-4521-00	Total des Facturation aux communes	36'554.05	33'500.00	36'500.00	3'000 8.2%	
650-4521-01	Facturation aux communes (avec TVA)	36'554.05	33'500.00	36'500.00	3'000 8.2% En fonction de la moyenne des années précédentes.	
650-4521-02	Facturation aux communes (sans TVA)	0.00	0.00	0.00	0	
650-4525-00	Participation des communes	2'132'983.78	2'232'322.74	2'294'214.48	61'892 2.7%	
650-4525-01	Participations des communes au SDIS	2'050'914.10	2'156'847.74	2'212'504.48	55'657 2.5%	
650-4525-02	Participations des SDIS à la PROV	69'394.68	62'800.00	68'660.00	5'860 8.5%	
650-4525-03	Participations de la commune de Céigny	12'675.00	12'675.00	13'050.00	375 2.9% Depuis 2021 Participation commune de Céigny, selon convention (15.-x 870 hab au 31.12.24)	
46	Autres prestations et subventions	731'520.44	752'430.60	765'035.40	12'605 1.6%	
650-4651-00	Subventions sur frais d'exploitation	731'520.44	752'430.60	765'035.40	12'605 1.6%	
650-4651-01	Interventions payées par ECA	206'226.05	232'845.00	232'845.00	0 0.0%	
650-4651-02	Subventions de l'ECA DPS	283'265.05	293'474.60	301'325.40	7'851 2.6% Prise en charge VPC dans décompte DPS	
650-4651-03	Subventions de l'ECA DAP	57'404.00	57'736.00	58'550.00	814 1.4%	
650-4651-04	Subventions de l'ECA pour véhicules	4'023.20	0.00	0.00	0 Montant intégré dans le 650-4651-02 subventions ECA DPS (depuis 2017)	

## Budget 2026

N° - compte	Désignation	SDIS NYON-DÔLE			Variation p/r budget 25	Remarques
		COMPTE 2024		BUDGET 2025		
		CHF	CHF	CHF		
650-4651-05	Subventions de l'ECA pour piquets DPS	100'875.00	100'875.00	100'875.00	0	0.0%
650-4651-06	Subventions de l' ECA pour les cours cantonaux	79'727.14	67'500.00	71'440.00	3'940	5.5%
6504801-01	Prélèvements sur le fonds de réserve	63'893.30	0.00	0.00	0	
650	Total des revenus	3'209'705.50	3'258'508.34	3'342'264.88	83'757	2.5%

Total par SDIS      0.00      0.00      0.00

Coût par habitant	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026
Coût par habitant pour les 18 communes	40.76	42.86	43.49

Coût par habitant	Budget	Comptes
2014	40.31	36.92
2015	40.39	36.88
2016	42.49*	39.19
2017	40.09	38.04
2018	40.74	38.40
2019	42.29*	39.68
2020	42.47	37.94
2021	41.94	38.66
2022	41.95	39.75
2023	42.02	38.87
2024	41.40	41.40
2025	42.86*	
2026	43.49	

\* Poste de SP permanent supplémentaire

Covid

## Répartition des charges par les communes membres

		Coût effectif 2024		
Communes	Résidents permanents (ASV 31.12.23)	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Quote-part MCH2
Arnex	242	40.76	9'862.71	0.48%
Arzier	2'971	40.76	121'083.12	5.90%
Borex	1'135	40.76	46'256.93	2.26%
Cheserex	1'276	40.76	52'003.39	2.54%
Crans	2'424	40.76	98'790.13	4.82%
Crassier	1'273	40.76	51'881.12	2.53%
Duillier	1'115	40.76	45'441.83	2.22%
Eysins	1'739	40.76	70'872.95	3.46%
Genolier	2'038	40.76	83'058.70	4.05%
Gingins	1'262	40.76	51'432.82	2.51%
Givrins	1'019	40.76	41'529.35	2.02%
Grens	392	40.76	15'975.96	0.78%
La Rippe	1'206	40.76	49'150.54	2.40%
Nyon	22'978	40.76	936'468.50	45.66%
Prangins	4'284	40.76	174'594.44	8.51%
Signy	606	40.76	24'697.53	1.20%
St-Cergue	2'916	40.76	118'841.59	5.79%
Trelex	1'447	40.76	58'972.49	2.88%
<b>18 communes</b>	<b>50'323</b>	<b>40.7550</b>	<b>2'050'914.10</b>	<b>100%</b>

ASV = Annuaire statistique vaud

Budget 2025 Répartition par commune			
Résidents permanents (ASV 31.12.23)	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)	Quote-part MCH2
242	42.86	10'372.14	0.48%
2'971	42.86	127'337.29	5.90%
1'135	42.86	48'646.19	2.26%
1'276	42.86	54'689.46	2.54%
2'424	42.86	103'892.83	4.82%
1'273	42.86	54'560.88	2.53%
1'115	42.86	47'788.99	2.22%
1'739	42.86	74'533.68	3.46%
2'038	42.86	87'348.84	4.05%
1'262	42.86	54'089.42	2.51%
1'019	42.86	43'674.42	2.02%
392	42.86	16'801.15	0.78%
1'206	42.86	51'689.25	2.40%
22'978	42.86	984'838.89	45.66%
4'284	42.86	183'612.58	8.51%
606	42.86	25'973.21	1.20%
2'916	42.86	124'979.99	5.79%
1'447	42.86	62'018.53	2.88%
<b>50'323</b>	<b>42.860079</b>	<b>2'156'847.74</b>	<b>100%</b>

Budget 2026 Répartition par commune			
Résidents permanents (ASV 31.12.24)	Difference entre les habitants 23 et 24	Par habitant (Frs)	Par commune (Frs)
267	25   10.3%	43.49	11'611.11   0.52%
2'968	-3   -0.1%	43.49	129'070.37   5.83%
1'144	9   0.8%	43.49	49'749.50   2.25%
1'277	1   0.1%	43.49	55'533.31   2.51%
2'455	31   1.3%	43.49	106'761.38   4.83%
1'274	1   0.1%	43.49	55'402.85   2.50%
1'143	28   2.5%	43.49	49'706.01   2.25%
1'772	33   1.9%	43.49	77'059.53   3.48%
2'012	-26   -1.3%	43.49	87'496.49   3.95%
1'253	-9   -0.7%	43.49	54'489.61   2.46%
1'071	52   5.1%	43.49	46'574.92   2.11%
394	2   0.5%	43.49	17'134.00   0.77%
1'194	-12   -1.0%	43.49	51'923.86   2.35%
23'328	350   1.5%	43.49	1'014'472.25   45.85%
4'280	-4   -0.1%	43.49	186'125.74   8.41%
605	-1   -0.2%	43.49	26'309.83   1.19%
3'012	96   3.3%	43.49	130'983.81   5.92%
1'428	-19   -1.3%	43.49	62'099.90   2.81%
<b>50'877</b>	<b>554   1.1%</b>	<b>43.487322</b>	<b>2'212'504.48   100%</b>

 Différence entre le budget 24 et 25  
 1'238.98  
 1'733.08  
 1'103.31  
 843.85  
 2'868.54  
 841.97  
 1'917.02  
 2'525.86  
 147.65  
 400.20  
 2'900.50  
 332.85  
 234.61  
 29'633.36  
 2'513.16  
 336.62  
 6'003.82  
 81.36  
 55'656.74

Participations des communes (Budget 2025)	2'156'847.74
Participations des communes (Budget 2026)	2'212'504.48
Difference entre les 2 budgets	55'656.74

### Répartition des charges entre les communes

Le coût effectif de fonctionnement est facturé à toutes les communes signataires, selon les bases de répartition en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente, selon les données SCRIS.

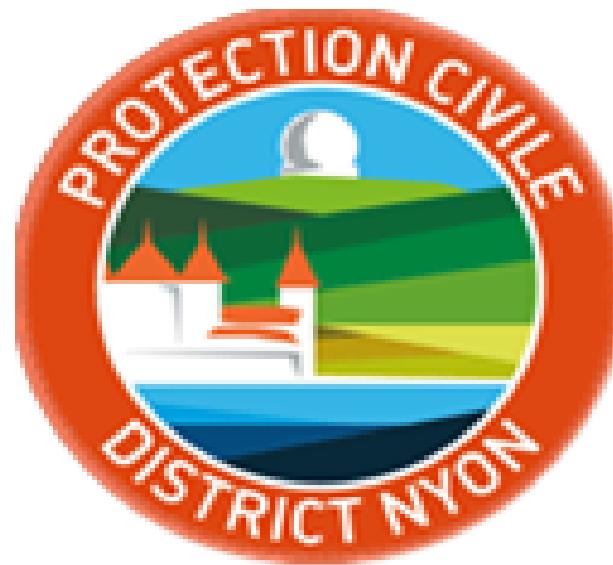
La participation des communes est facturée durant l'année en cours sur la base du budget.

A la clôture des comptes, la participation des communes est corrigée selon les frais effectifs.

### Plan d'investissement

9282-01 Fonds de réserve VEHICULES			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses								
Situation au 1er janvier			156'333	128'734	102'234	67'234	72'234	127'234	182'234	237'234		
Ajout au fonds de réserve			27'992	50'000	50'000	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000		
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z102 (y/c aménagements AR)	18-2025	Nyon										
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z101 (y/c aménagements AR)		Nyon										
Remplacement occasion Z561	08-2023	Bonmont	4'000	35'994								
Remplacement du Véhicule chef d'intervention Z103	09-2023	Nyon	601	27'899								
Revente Z142 Mercedes 309 de 1988		Nyon	3'701									
Bus transport 9 places (sans moyens prioritaires)		SDIS										
<b>Total annuel des investissements projetés</b>			<b>36'294</b>	<b>63'893</b>	<b>50'000</b>	<b>76'500</b>	<b>50'000</b>	<b>85'000</b>	<b>55'000</b>	<b>55'000</b>	<b>55'000</b>	<b>-</b>
Situation au 31 décembre			128'734	102'234	67'234	72'234	127'234	182'234	237'234	292'234		
9282-03 Fonds de réserve PERTES sur DEBITEURS			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses								
Situation au 1er janvier			3'779	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594
Ajout au fonds de réserve			816									
<b>Total annuel des investissements projetés</b>			<b>816</b>	<b>-</b>								
Situation au 31 décembre			4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594	4'594
9282-04 Fond de réserve INFRASTRUCTURE			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses								
Situation au 1er janvier			88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439
Ajout au fonds de réserve												
Refaction cours Nyon												
<b>Total annuel des investissements projetés</b>			<b>-</b>									
Situation au 31 décembre			88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439	88'439
9282-05 Fond de réserve REVUE QUINQUENNALE			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
	Préavis	Site	Crédit	Dépenses								
Situation au 1er janvier			26'228	36'228	46'228	6'228	18'728	31'228	43'728	56'228		
Ajout au fond de réserve			10'000	10'000	10'000	12'500	12'500	12'500	12'500	12'500		
Revue QUINQUENNALE 2022												
Revue QUINQUENNALE 2026												
Revue QUINQUENNALE 2031												60'000
<b>Total annuel des investissements projetés</b>			<b>10'000</b>	<b>-</b>	<b>10'000</b>	<b>-</b>	<b>10'000</b>	<b>50'000</b>	<b>12'500</b>	<b>12'500</b>	<b>12'500</b>	<b>60'000</b>
Situation au 31 décembre			36'228	46'228	6'228	18'728	31'228	43'728	56'228	8'728		
9282 TOTAL Fonds de réserve			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031		
Situation au 1er janvier			274'779	257'995	241'495	166'495	183'995	251'495	251'495	386'495		
Situation au 31 décembre			257'995	241'495	166'495	183'995	251'495	318'995	386'495	393'995		

**ORPC**



# **Budget de Fonctionnement Année 2026**

Compte	Désignation	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	<b>PROTECTION CIVILE</b>	2'703'270.00	2'703'270.00	2'759'430.00	2'759'430.00	2'491'341.71	2'491'341.71
	<b>TOTALISATION</b>	2'703'270.00	2'703'270.00	2'759'430.00	2'759'430.00	2'491'341.71	2'491'341.71
	<b>Résultat</b>		-		-		-

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>6</b>	<b>PROTECTION CIVILE</b>	<b>2'703'270.00</b>	<b>2'703'270.00</b>	<b>2'759'430.00</b>	<b>2'759'430.00</b>	<b>2'491'341.71</b>	<b>2'491'341.71</b>
<b>66</b>	<b>ORGAN.REGION.PROTECTION CIVILE</b>	<b>2'703'270.00</b>	<b>2'703'270.00</b>	<b>2'759'430.00</b>	<b>2'759'430.00</b>	<b>2'491'341.71</b>	<b>2'491'341.71</b>
<b>660</b>	<b>AUTORITES</b>	<b>64'500.00</b>		<b>59'500.00</b>		<b>50'362.85</b>	
660.300.1	Indemn.& vacat.autorités	36'450.00		36'450.00		31'500.00	
660.306.1	Frais véhicules privés	2'550.00		2'550.00		862.85	
660.306.3	Frais de représentation	3'000.00		2'000.00			
660.306.9	Indemn.& remb.frais divers	500.00		500.00			
660.318.5	Honoraires (Commune boursière)	22'000.00		18'000.00		18'000.00	
	<i>2'000.- prévus comme frais unique de passage à MCH2 et 2'000.- pour une augmentation de rémunération de la commune boursière</i>						

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>661</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>1'208'400.00</b>	<b>1'750.00</b>	<b>1'196'350.00</b>	<b>1'750.00</b>	<b>1'147'749.13</b>	<b>25'491.20</b>
661.301.1	Traitements du personnel	861'270.00		849'300.00		829'809.95	
	<i>Progressions salariales selon échelle de traitement</i>						
661.301.2	Trait.pers.occas.& concierger.	21'210.00		21'200.00		11'050.00	
661.303.0	Assur.sociales(AVS/AI/AC/APG)	82'260.00		81'950.00		83'719.15	
661.304.0	Caisse de pension	133'740.00		132'350.00		125'199.00	
661.305.0	Assur.maladie & accidents	15'170.00		13'600.00		22'132.65	
661.306.1	Frais véhicules privés & indemn. tél.	4'000.00		4'300.00		2'545.70	
661.309.9	Autres ch.personnel & autorit.	6'700.00		6'700.00		4'605.55	
661.310.1	Imprimés & fournitr.bureau	9'000.00		10'000.00		6'670.70	
661.310.2	Frais abonn.,journaux, etc.	5'600.00		5'500.00		755.60	
661.311.10	Achats mobil.& mach.bureau	1'000.00		1'000.00		680.30	
661.311.11	Achats matér.informatique	21'950.00		23'950.00		23'914.25	
661.315.10	Entret.mobil.& mach.bureau	1'000.00		1'200.00		422.14	
661.315.11	Entret.matér.informatique	11'000.00		11'000.00		10'224.17	
661.317.0	Frais réceptions & manifest.	11'000.00		12'600.00		7'729.85	
661.318.1	Frais de ports & postaux	5'000.00		5'000.00		4'195.25	
661.318.2	Frais téléphones	4'700.00		4'700.00		3'807.92	
661.318.3	Frais bancaires	500.00		400.00		458.05	
661.318.5	Honoraires de tiers	4'300.00		3'300.00		3'335.00	
661.318.6	Primes d'assurances	9'000.00		8'300.00		6'493.90	
661.436.10	Remb.trait.& ch.soc.(Ass.,PG)		1'500.00		1'500.00		24'854.25
661.436.20	Remb.tiers(tél.,entret.,etc)						115.10
661.441.20	Part à la taxe sur le CO2		250.00		250.00		521.85

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>662</b>	<b>INSTRUCTION</b>	<b>937'500.00</b>	<b>37'500.00</b>	<b>980'300.00</b>	<b>90'000.00</b>	<b>880'017.97</b>	<b>69'450.00</b>
662.301.3	Cours Prot.Civile (FIR+FAR+Astreints)	237'500.00		275'000.00		184'758.47	
	<i>Diminution du nbr de jours de services suite à mesures du CE (voir 662.451.11) &amp; FFGY25 qui est passée</i>						
662.318.5	Honoraires visites médicales	1'000.00		1'000.00			
662.351.10	Particip.à des charges de PC	699'000.00		704'300.00		695'259.50	
662.451.11	Subsides cours et matériel		37'500.00		90'000.00		69'450.00
	<i>Diminution du subventionnement du canton pour les jours de service</i>						
<b>663</b>	<b>BATIMENT ADMINISTRATIF</b>	<b>267'420.00</b>	<b>-</b>	<b>284'330.00</b>	<b>8'700.00</b>	<b>208'774.72</b>	<b>24'567.88</b>
663.312.1	Eau	600.00		500.00		579.15	
663.312.3	Électricité	22'000.00		40'000.00		39'729.10	
	<i>Pose d'un compteur pour SWENEX, leur consommation est facturée en direct (voir 663.436.20) &amp; diminution estimée suite à la pose de panneaux photovoltaïques</i>						
663.312.4	Chauffage	17'500.00		23'500.00		19'345.15	
663.313.3	Achats produits nettoyage & entret.	5'000.00		5'000.00		3'948.40	
663.314.10	Entret.du bâtiment et des locaux	90'000.00		90'000.00		53'460.05	
663.315.1	Entret.mobil.,mat.& mach.	500.00		500.00		302.85	
663.316.1	Redevance du bâtiment	18'000.00		18'000.00		18'000.00	
663.318.6	Primes d'assurances	13'200.00		12'650.00		10'619.90	
663.319.1	Taxes épurat. & ordures	6'000.00		4'000.00		5'425.75	
663.322.3	Intérêts des emprunts	21'060.00		22'160.00		22'694.37	
663.331.2	Amort. oblig. patrimoine admin.	73'560.00		68'020.00		34'670.00	
663.423.20	Loyers de couverts et locaux						1'440.00
663.435.4	Vente de produits récupérés et divers						866.80
663.436.20	Remb.tiers(tél.,entret.,etc)				8'700.00		8'410.03
	<i>Plus de refacturation à SWENEX (montant déduits du 663.312.3) frais facturés en direct par SEIC</i>						
663.436.3	Remb. de dommage						13'851.05

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>664</b>	<b>CONSTRUCTIONS</b>	<b>50'500.00</b>	<b>42'620.00</b>	<b>50'500.00</b>	<b>42'020.00</b>	<b>45'100.57</b>	<b>42'618.00</b>
664.311.4	Achats mobil.,mat.& mach.	2'000.00		2'000.00		914.55	
664.312.3	Électricité	10'500.00		10'500.00		9'920.00	
664.314.10	Entret. des constructions	35'000.00		35'000.00		31'978.30	
664.315.4	Entret.mobil.,mat.& mach.	1'000.00		1'000.00		429.47	
664.318.2	Frais téléph. (Abris,PC,etc.)	2'000.00		2'000.00		1'858.25	
664.436.20	Remb.tiers(tél.,entret.,etc)		600.00				600.00
664.451.12	Part.cant.,vrt ctrle fédér.constr.génér.		42'020.00		42'020.00		42'018.00

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>665</b>	<b>ABRIS PRIVES</b>	-	<b>6'000.00</b>	-	<b>6'000.00</b>	-	<b>3'900.00</b>
665.435.60	Fact.div.serv.à des tiers		6'000.00		6'000.00		3'900.00

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>666</b>	<b>EXPLOITATION</b>	<b>174'950.00</b>	<b>2'615'400.00</b>	<b>188'450.00</b>	<b>2'610'960.00</b>	<b>159'336.47</b>	<b>2'325'314.63</b>
666.301.2	Trait.person.occas.(Chefs serv.+EM)	15'200.00		15'200.00		12'330.00	
666.311.4	Achats mobil.,mat.& mach.	25'000.00		25'000.00		21'538.12	
666.311.5	Achat de véhicules	76'250.00		76'250.00		73'401.25	
666.315.4	Entret.mobil.,mat.& mach.	6'000.00		16'000.00		4'748.55	
	<i>Diminution suite aux coûts uniques de mise en conformité de l'outillage électrique</i>						
666.315.5	Entret.véhicules & remorques	32'000.00		34'500.00		31'922.50	
666.315.63	Entret.& travaux spécifiques à tiers	500.00		500.00			
666.318.6	Primes d'assurances	20'000.00		20'000.00		15'396.05	
666.365.9	Dons, aides & subv. diverses			1'000.00			
666.435.60	Fact.div.serv.à des tiers		162'500.00		185'000.00		135'419.38
666.435.9	Vente véhicules, remorques et matériel						13'000.00
666.436.10	Remb.divers		10'950.00		10'950.00		11'505.00
666.452.10	Participation des Communes		2'441'950.00		2'415'010.00		2'165'390.25